



Profil de certification Jardinier(e) d'aménagement

Enseignement spécialisé de forme 3 de plein exercice et en alternance (article 47)

Approuvé par le Gouvernement en date du 22 / 05 / 2019



Table des matières

Première partie	3
Références du profil de certification	4
Parcours d'apprentissage	5
Correspondance Activités Clés (AC) – Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA) du profil de formation	6
Deuxième partie	13
Unités d'acquis d'apprentissage	14
UAA 1 Préparer et améliorer le sol – Planter des végétaux herbacés ornementaux.....	14
UAA 3 Maîtriser la végétation en printemps/été – Lutter contre les adventices et Invasives.....	24
UAA 2 Maîtriser la végétation en automne/hiver – Soigner les blessures importantes de végétaux ligneux	35
UAA 6 Planter des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers	46
UAA 5 Installer une pelouse ou une prairie fleurie	54
UAA 7 Terrasser et aménager des surfaces paysagères inertes	63
UAA 4 Lutter contre les maladies, les parasites et autres nuisibles	75
Troisième partie	84
Eléments disciplinaires nécessaires à l'exercice du métier	85
Quatrième partie	87
Profil d'Evaluation des unités d'acquis d'apprentissage	92
Cinquième partie	102
Profil d'équipement.....	103
Annexes	107
Glossaire	108
Le cadre francophone des certifications	111

Première partie

Références du profil de certification

Intitulé de l'option de base groupée concernée :

Jardinier(e) d'aménagement

Code de l'option : /

Durée en année(s) scolaire(s) sur laquelle est organisée l'option groupée

3 années

Profil(s) de formation au(x)quel(s) se réfère(nt) l'option groupée

Profil de formation du/de la « Jardinier(e) d'aménagement » produit par le SFMQ et approuvé par le Gouvernement en date du 21 octobre 2015

Nombre minimum et nombre maximum de semaines de stage au service des apprentissages de la formation concernée

Dans l'enseignement spécialisé de forme 3 de plein exercice :

Nombre minimum de semaines de stage : 5 semaines

Nombre maximum de semaines de stage : 15 semaines

N.B. : Si la formation dure plus que 3 années scolaires, le nombre maximum peut être augmenté de 5 semaines par année.

Rappel de la législation

Les stages d'observation et d'initiation ont une durée maximale de 15 jours ouvrables par année scolaire.

Les stages de pratique accompagnée en phase 2 ont une durée minimale de 15 jours ouvrables et une durée maximale de trente jours ouvrables au cours de la phase.

En phase 3, au moins deux stages doivent être organisés; l'un d'eux doit comporter au moins vingt jours ouvrables consécutifs.

La durée maximale des stages peut être dépassée sur proposition du conseil de classe et avis favorable de l'inspection.



Dans l'enseignement en alternance : sans objet

Certificat de qualification délivré aux élèves qui maîtrisent les acquis d'apprentissage fixés par le profil de formation concerné

CQ Jardinier(e) d'aménagement

Positionnement de la certification par rapport au cadre francophone des certifications (CFC) : Niveau 3

Parcours d'apprentissage

Le parcours d'apprentissage proposé par le profil certification **recommande un ordre de déroulement** des unités d'acquis d'apprentissage (UAA), donne une **estimation temporelle** pour chaque unité et alloue les points ECVET (180 pour les 3 années).

L'UAA 4 est une unité flottante c'est-à-dire une unité dont les apprentissages peuvent être rencontrés à tout moment du parcours.

	Ordre du déroulement des UAA ¹	Intitulé	Nbre de semaines	ECVET
3 années	UAA 1	Préparer, améliorer le sol – Planter des végétaux herbacés ornementaux	12	15
	UAA 3	Maîtriser la végétation en printemps/été – Lutter contre les adventices et invasives	12	15
	UAA 2	Maîtriser la végétation en automne/hiver – Soigner les blessures importantes de végétaux ligneux	12	15
	UAA 6	Planter des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers	7	35
	UAA 5	Installer une pelouse ou une prairie fleurie	7	30
	UAA 7	Terrasser et aménager des surfaces paysagères inertes	22	50
	UAA 4 Flottante	Lutter contre les maladies, les parasites et autres nuisibles	9	20

¹ Chaque unité est identifiée par son intitulé strict correspondant parfaitement à celui du profil de formation du SFMQ. La numérotation correspond aussi à la numérotation du profil de formation.

Correspondance Activités Clés (AC) – Unités d’Acquis d’Apprentissage (UAA) du profil de formation

Pour comprendre le tableau produit par le **SFMQ** ci-dessous, il est important de rappeler que **le profil métier**, rédigé avec les partenaires sociaux et les services publics de l’emploi, liste notamment les AC du métier ciblé et les compétences professionnelles associées sur base duquel **le profil formation**, rédigé avec les opérateurs de la formation et de l’enseignement, définit les UAA.

Les unités proposent un assemblage des AC ou de partie d’entre elles en suivant une logique propre à l’apprentissage.

Attention, ce tableau établit donc les correspondances entre les AC du profil métier et les UAA du profil formation du SFMQ.

Tableau de répartition des Compétences Professionnelles Détaillées (CPD) au sein des UAA :

AC1 : REALISER LES TRAVAUX DE TERRASSEMENT, DE PREPARATION ET D’AMELIORATION DU SOL								
CP	CPD	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5	UAA6	UAA7
1.1. Préparer son poste de travail	1.1.1. Préparer le matériel, les consommables et les carburants	X				X	X	X
	1.1.2. Préparer les fournitures, les produits	X				X	X	X
	1.1.3. Sécuriser la zone de travail avant de démarrer les travaux	X				X	X	X
1.2. Terrasser et niveler	1.2.1. Nettoyer le terrain							X
	1.2.2. Réaliser des profils de remblais							X
	1.2.3. Niveler							X
	1.2.4. Assister l’opérateur des machines de terrassement							X
1.3. Dégager la zone de travail des structures inertes	1.3.1. Effectuer les démolitions							X
	1.3.2. Effectuer les démontages							X
	1.3.3. Evacuer les matériaux inertes							X
1.4. Préparer le sol	1.4.1. Ameublir le sol	X						
	1.4.2. Réaliser un lit de semis d’une pelouse ou d’une prairie fleurie	X						
	1.4.3. Réaliser un lit de plantation pour plantes herbacées et ligneuses	X					X	
1.5. Amender et / ou fertiliser le sol		X					X	

1.6. Nettoyer et ranger le poste de travail	1.6.1. Nettoyer le matériel	X					X	X
	1.6.2. Ranger le matériel et les fournitures	X					X	X
	1.6.3. Assurer la propreté de la zone de travail	X					X	X
	1.6.4. Sécuriser la zone de travail, protéger le matériel restant du vol	X					X	X
1.7. Réaliser la maintenance de premier niveau du matériel	1.7.1. Réaliser les contrôles et réglages simples prévus par le constructeur	X					X	X
	1.7.2. Effectuer le graissage et la lubrification du matériel	X					X	X
	1.7.3. Effectuer les démontages et remontages nécessaires d'éléments accessibles sans outillage particulier	X					X	X
1.8. Transmettre ses observations et toute information utile au responsable		X					X	X

AC2 : INSTALLER UNE PELOUSE / UNE PRAIRIE FLEURIE

CP	CPD	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5	UAA6	UAA7
2.1. Préparer son poste de travail	2.1.1. Préparer le matériel, les consommables et les carburants					X		
	2.1.2. Préparer les fournitures					X		
	2.1.3. Sécuriser la zone de travail avant de démarrer les travaux					X		
2.2. Semer une pelouse ou une prairie fleurie	2.2.1. Ratisser					X		
	2.2.2. Semer					X		
	2.2.3. Rouler					X		
	2.2.4. Arroser					X		
2.3. Plaquer un gazon	2.3.1. Ratisser					X		
	2.3.2. Mettre en place les plaques de gazon					X		
	2.3.3. Rouler					X		
	2.3.4. Arroser					X		
2.4. Favoriser le tallage d'une pelouse	2.4.1. Rouler une pelouse					X		
	2.4.2. Réaliser la première tonte					X		
2.5. Nettoyer et ranger le poste de travail	2.5.1. Nettoyer le matériel					X		
	2.5.2. Ranger le matériel et les fournitures					X		
	2.5.3. Assurer la propreté de la zone de travail					X		
	2.5.4. Sécuriser la zone de travail, protéger le matériel restant du vol					X		

2.6. Réaliser la maintenance de premier niveau du matériel	2.6.1. Réaliser les contrôles et réglages simples prévus par le constructeur					X		
	2.6.2. Effectuer le graissage et la lubrification du matériel					X		
	2.6.3. Effectuer les démontages et remontages nécessaires d'éléments accessibles sans outillage particulier					X		
2.7. Transmettre ses observations et toute information utile au responsable						X		

AC3 : PLANTER DES SURFACES PAYSAGERES COMPOSEES DE VEGETAUX HERBACES ORNEMENTAUX / LIGNEUX ORNEMENTAUX / LIGNEUX FRUITIERS

CP	CPD	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5	UAA6	UAA7
3.1. Préparer son poste de travail	3.1.1. Préparer le matériel, les consommables et les carburants	X					X	
	3.1.2. Préparer les fournitures, les végétaux herbacés ornementaux / ligneux ornementaux / ligneux fruitiers pré-étiquetés ou pré-identifiés	X					X	
	3.1.3. Sécuriser la zone de travail avant de démarrer les travaux	X					X	
3.2. Préparer les plantes herbacées ornementales / ligneuses ornementales / ligneuses fruitières pour la plantation	3.2.1. Rassembler les plantes herbacées ornementales / ligneuses ornementales / ligneuses fruitières pré-étiquetées ou pré-identifiées	X					X	
	3.2.2. Relever les écarts / anomalies par rapport au bon aspect des végétaux herbacées ornementales / ligneuses ornementales / ligneuses fruitières	X					X	
	3.2.3. Appliquer les précautions et soins aux plantes herbacées ornementales / ligneuses ornementales / ligneuses fruitières	X					X	
	3.2.4. Praliner les plantes ligneuses						X	
3.3. Disposer les plantes herbacées ornementales / ligneuses ornementales / ligneuses fruitières sur le terrain	3.3.1. Transposer les mesures reprises dans le croquis / le schéma d'aménagement paysager	X					X	
	3.3.2. Piqueter le terrain	X					X	
	3.3.3. Disposer les plantes herbacées ornementales / ligneuses ornementales / ligneuses fruitières aux endroits repérés	X					X	
	3.4.1. Respecter les mesures d'alignement et d'écartement	X					X	
	3.4.2. Réaliser les fosses / trous de plantation	X					X	

3.4. Planter les plantes herbacées ornementales / ligneuses ornementales / ligneuses fruitières	3.4.3. Effectuer la plantation proprement dite	X					X	
	3.4.4. Mettre en place des accessoires de plantation	X					X	
3.5. Nettoyer et ranger le poste de travail	3.5.1. Nettoyer le matériel	X					X	
	3.5.2. Ranger le matériel et les fournitures	X					X	
	3.5.3. Assurer la propreté de la zone de travail	X					X	
	3.5.4. Sécuriser la zone de travail, protéger le matériel restant du vol	X					X	
3.6. Réaliser la maintenance de premier niveau du matériel	3.6.1. Réaliser les contrôles et réglages simples prévus par le constructeur	X					X	
	3.6.2. Effectuer le graissage et la lubrification du matériel	X					X	
	3.6.3. Effectuer les démontages et remontages nécessaires d'éléments accessibles sans outillage particulier	X					X	
3.7. Transmettre ses observations et toute information utile au responsable		X					X	

AC4 : MAÎTRISER LA VEGETATION

CP	CPD	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5	UAA6	UAA7
4.1. Préparer son poste de travail	4.1.1. Préparer le matériel, les consommables et les carburants		X	X				
	4.1.2. Préparer les fournitures		X	X				
	4.1.3. Sécuriser la zone de travail avant de démarrer les travaux		X	X				
4.2. Supprimer des petits arbres / arbustes / arbrisseaux et souches	4.2.1. Repérer les végétaux pré-identifiés		X					
	4.2.2. Abattre / Dessoucher		X					
	4.2.3. Evacuer les déchets							
4.3. Réaliser les tailles d'entretien des petits arbres / arbustes / arbrisseaux ornementaux et fruitiers	4.3.1. Identifier les végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers (automne/hiver, printemps/été)		X	X				
	4.3.2. Réaliser la taille d'entretien adéquate en fonction de l'intérêt horticole (automne/hiver, printemps/été) du végétal ligneux ornemental / ligneux fruitier		X	X				
4.4. Nettoyer et ranger le poste de travail	4.4.1. Nettoyer le matériel		X	X				
	4.4.2. Ranger le matériel et les fournitures		X	X				
	4.4.3. Assurer la propreté de la zone de travail		X	X				
	4.4.4. Sécuriser la zone de travail, protéger le matériel restant du vol		X	X				

4.5. Réaliser la maintenance de premier niveau du matériel	4.5.1. Réaliser les contrôles et réglages simples prévus par le constructeur		X	X				
	4.5.2. Effectuer le graissage et la lubrification du matériel		X	X				
	4.5.3. Effectuer les démontages et remontages nécessaires d'éléments accessibles sans outillage particulier		X	X				
4.6. Transmettre ses observations et toute information utile au responsable			X	X				

AC5 : APPLIQUER LES PRINCIPES DE LUTTE INTEGREE

CP	CPD	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5	UAA6	UAA7
5.1. Préparer son poste de travail	5.1.1. Préparer le matériel, les consommables et les carburants		X	X	X			
	5.1.2. Préparer les fournitures, les produits		X	X	X			
	5.1.3. Sécuriser la zone de travail avant de démarrer les travaux		X	X	X			
5.2. Relever des écarts / anomalies éventuels dans la composition de la flore adventice (dont les invasives)	5.2.1. Identifier les plantes adventices (dont les invasives)			X				
	5.2.2. Repérer des écarts/anomalies dans la composition de la flore adventice (dont les invasives)			X				
	5.2.3. Prélever un échantillon significatif de toute anomalie observée			X				
5.3. Lutter contre les plantes adventices (dont les invasives)	5.3.1. Identifier les plantes adventices (dont les invasives)			X				
	5.3.2. Assurer les règles de prophylaxie appropriées			X				
	5.3.3. Sarcler / Désherber manuellement			X				
	5.3.4. Appliquer une technique culturale			X				
	5.3.5. Pulvériser / Arroser / Epancre un produit commercial agréé			X				
5.4. Relever des écarts / anomalies éventuels par rapport à un aspect de « bonne santé » des végétaux herbacés ornementaux / ligneux ornementaux / ligneux fruitiers	5.4.1. Identifier les végétaux herbacés ornementaux / ligneux ornementaux / ligneux fruitiers		X		X			
	5.4.2. Repérer des écarts/anomalies par rapport à un aspect de « bonne santé » des végétaux herbacés ornementaux / ligneux ornementaux / ligneux fruitiers		X		X			
	5.4.3. Prélever un échantillon significatif de toute anomalie observée		X		X			
5.5. Lutter contre les maladies, les parasites et autres nuisibles	5.5.1. Identifier les végétaux herbacés ornementaux / ligneux ornementaux / ligneux fruitiers				X			

	5.5.2. Assurer les règles de prophylaxie appropriées				X				
	5.5.3. Pulvériser / Arroser / Epancre un produit commercial agréé				X				
	5.5.4. Appliquer une méthode de protection phytosanitaire intégrée suivant instructions spécifiques ... (mécanique, introduction d'auxiliaires ...)				X				
	5.5.5. Soigner les blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers		X						
5.6. Nettoyer et ranger le poste de travail	5.6.1. Nettoyer le matériel		X	X	X				
	5.6.2. Ranger le matériel et les fournitures		X	X	X				
	5.6.3. Assurer la propreté de la zone de travail		X	X	X				
	5.6.4. Sécuriser la zone de travail, protéger le matériel restant du vol		X	X	X				
5.7. Réaliser la maintenance de premier niveau du matériel	5.7.1. Réaliser les contrôles et réglages simples prévus par le constructeur		X	X	X				
	5.7.2. Effectuer le graissage et la lubrification du matériel		X	X	X				
	5.7.3. Effectuer les démontages et remontages nécessaires d'éléments accessibles sans outillage particulier		X	X	X				
5.8. Transmettre ses observations et toute information utile au responsable			X	X	X				

AC6 : AMENAGER DES SURFACES PAYSAGERES INERTES

CP	CPD	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5	UAA6	UAA7
6.1. Préparer son poste de travail	6.1.1. Préparer le matériel, les consommables et les carburants							X
	6.1.2. Préparer les fournitures							X
	6.1.3. Sécuriser la zone de travail avant de démarrer les travaux							X
6.2. Assister le responsable pour piqueter le terrain	6.2.1. Transposer sur le terrain les mesures d'un croquis / schéma d'aménagement (niveau, alignement ...)							X
	6.2.2. Mettre en place les piquets							X
	6.3.1. Approvisionner les acteurs de la zone de travail en matériaux et outils							X

6.3. Assister le responsable à la mise en place de structures inertes (minérale, métallique, bois/plastic, composite)	6.3.2. Participer à la mise en place des murets et autres éléments de structures inertes							X
	6.3.3. Participer à la mise en place des clôtures							X
	6.3.4. Participer à la mise en place des structures en bois							X
6.4. Assister le responsable à la mise des pièces d'eau	6.4.1. Participer à la mise en place des fondations et/ou protection (stabilisé ou feutre / treillis) et bâcher							X
	6.4.2. Participer à la mise en place un système de filtration							X
	6.4.3. Mettre en place les végétaux aquatiques pré-étiquetés ou pré-identifiés							X
	6.4.4. Participer à la réalisation des berges							X
6.5. Gérer la végétation aquatique	6.5.1. Identifier les végétaux aquatiques							X
	6.5.2. Favoriser et/ou limiter le développement de la végétation aquatique							X
6.6. Nettoyer et ranger le poste de travail	6.6.1. Nettoyer le matériel							X
	6.6.2. Ranger le matériel et les fournitures							X
	6.6.3. Assurer la propreté de la zone de travail							X
	6.6.4. Sécuriser la zone de travail, protéger le matériel restant du vol							X
6.7. Réaliser la maintenance de premier niveau du matériel	6.7.1. Réaliser les contrôles et réglages simples prévus par le constructeur							X
	6.7.2. Effectuer le graissage et la lubrification du matériel							X
	6.7.3. Effectuer les démontages et remontages nécessaires d'éléments accessibles sans outillage particulier							X
6.8. Transmettre ses observations et toute information utile au responsable								X

COMPETENCES TRANSVERSALES

CP	CPD	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5	UAA6	UAA7
Respecter les règles professionnelles	- Respecter les règles liées à la sécurité	X	X	X	X	X	X	X
	- Respecter les règles liées à l'hygiène	X	X	X	X	X	X	X
	- Respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention	X	X	X	X	X	X	X
	- Respecter les règles liées à la protection de l'environnement	X	X	X	X	X	X	X
	- Gérer son temps de travail	X	X	X	X	X	X	X

Deuxième partie

Unités d'acquis d'apprentissage (UAA)

Remarques préalables :

Les UAA 1, 2, 3 et 4 du PC du/de la « Jardinier(e) d'aménagement » sont identiques aux UAA1, 2, 3 et 4 du PC du/de la « Jardinier(e) d'entretien ».

NIVEAU D'AUTONOMIE / RESPONSABILITE	NIVEAU DE COMPLEXITE DU CONTEXTE
<p>Autonomie d'exécution (les tâches sont réalisées sans intervention d'un supérieur <i>mais on peut faire appel à lui si nécessaire (ex : une décision est à prendre pour poursuivre ...)</i>) → ce qui implique une Responsabilité d'exécution (le résultat final obtenu est conforme au résultat attendu).</p>	<p>Application complexe d'un ensemble de tâches complexes par leur nombre ou par leur nature ? Par <i>l'observation (faits, documents, consignes ... mesures, relevés, calculs ... directs) et sans analyse</i>, le travailleur <i>reconnait / identifie</i> une situation connue et <i>y associe</i> une <i>procédure connue</i> à appliquer, du matériel / des produits disponibles à utiliser → alors les situations professionnelles sont des SITUATIONS SIMILAIRES (la situation de départ appartient à un groupe de situations déjà rencontrées ou connues et le résultat final peut être assimilé à un résultat déjà réalisé)</p>

L'exercice du métier exige l'obtention d'une Phytolice P1. Tous les acquis d'apprentissage prescrits par la réglementation en vigueur seront donc installés obligatoirement par les OEF (cf. Arrêté ministériel du 24 Juillet 2013, paru au Moniteur belge le 13 Septembre 2013, portant validation des programmes de formation initiale permettant l'accès aux Phytolices P1 « Assistant Usage professionnel », P2 « Usage professionnel », P3 « Distribution/Conseil » et « Distribution/conseil de produits non professionnels – NP ».

UAA 1	Préparer et améliorer le sol – Planter des végétaux herbacés ornementaux
--------------	---

Activités-clés du profil métier	<p>AC1 : Réaliser les travaux de terrassement, de préparation et d'amélioration du sol</p> <p>AC3 : Planter des surfaces paysagères composées de végétaux herbacés ornementaux / ligneux ornementaux / ligneux fruitiers</p>
Exigences transversales	Respecter les règles professionnelles

1.1. Préparer son poste de travail		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
1.1.1. Préparer le matériel, les consommables et les carburants		
<ul style="list-style-type: none"> ● Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) ● Le matériel de travaux de préparation, d'amélioration du sol : types (matériel manuel et mécanique), dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation ● Le matériel de travaux de plantation de surfaces paysagères composées de végétaux herbacés ornementaux : types (matériel manuel et mécanique), dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation ● Les consommables : types, dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation ● Les carburants : types, utilité, caractéristiques, mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder les consignes (types et quantité de matériel, consommables, carburants à emporter) de travaux <ul style="list-style-type: none"> - de préparation, d'amélioration du sol - de plantation de surfaces paysagères composées de végétaux herbacés ornementaux ❖ Identifier le matériel, les consommables, les carburants nécessaires aux travaux <ul style="list-style-type: none"> - de préparation, d'amélioration du sol - de plantation de surfaces paysagères composées de végétaux herbacés ornementaux ❖ Vérifier le bon état du matériel de travaux <ul style="list-style-type: none"> - de préparation, d'amélioration du sol - de plantation de surfaces paysagères composées de végétaux herbacés ornementaux ❖ Ranger le matériel, les carburants, les consommables de travaux <ul style="list-style-type: none"> - de préparation, d'amélioration du sol - de plantation de surfaces paysagères composées de végétaux herbacés ornementaux <p>(selon les quantités indiquées par le responsable) dans l'unité de transport (camionnette, remorque ...)</p>	<p>C.1. Préparer son poste de travail en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable dans le cadre d'applications complexes et dans des situations similaires.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Emporter le matériel, les carburants, les consommables sur la zone - de préparation, d'amélioration du sol - de plantation de surfaces paysagères composées de végétaux herbacés ornementaux 	
1.1.2. Préparer les fournitures, les produits et les végétaux herbacés ornementaux pré-étiquetés ou pré-identifiés		
<ul style="list-style-type: none"> ● Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) ● Les fournitures / produits d'amélioration du sol : types (fertilisant, paillage, amendement ...), dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation ● Les fournitures de plantation de surfaces paysagères composées de végétaux herbacés ornementaux : types (accessoires de plantation ...), dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation ● Les végétaux herbacés ornementaux à planter : <ul style="list-style-type: none"> - modes d'identification / étiquetages spécifiques à l'entreprise : objectifs, codes (types, signification ...) - modes de protection physique pour le transport 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder les consignes (types et quantité de fournitures et produits à emporter) de travaux de <ul style="list-style-type: none"> - préparation, d'amélioration du sol - plantation de surfaces paysagères composées de végétaux herbacés ornementaux ❖ Identifier les fournitures et produits nécessaires aux travaux de préparation, d'amélioration du sol ❖ Identifier les fournitures et les végétaux nécessaires aux travaux de plantation de surfaces paysagères composées de végétaux herbacés ornementaux ❖ Ranger (selon les quantités indiquées par le responsable) <ul style="list-style-type: none"> - les fournitures et produits de travaux de préparation, d'amélioration du sol - les fournitures et les végétaux herbacés ornementaux de travaux de plantation de surfaces paysagères composées de végétaux herbacés ornementaux dans l'unité de transport (camionnette, remorque ...) ❖ Protéger physiquement les végétaux herbacés ornementaux selon les consignes du responsable ❖ Emporter les fournitures et produits sur la zone de travaux de préparation, d'amélioration du sol ❖ Emporter les fournitures et les végétaux sur la zone de travaux de plantation de surfaces paysagères composées de végétaux herbacés ornementaux 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
1.1.3. Sécuriser la zone de travail avant de démarrer les travaux		
<ul style="list-style-type: none"> ● Les croquis / schémas d'entretien et d'aménagement paysager : définition, utilité, composants, symboles ... ● La sécurisation de la zone de travail : définition, utilité, matériel et procédures (signalisation, protection ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder un croquis / un schéma d'entretien et d'aménagement paysager ❖ Situer la zone de travail ❖ Repérer tout élément pouvant présenter un danger pour soi-même ou pour autrui (impétrants signalés, piquets béton, 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

	objets divers, habitations ... tierces personnes, circulation routière ...) ❖ Appliquer les procédures appropriées de sécurisation	
--	---	--

1.2. Préparer le sol

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
1.2.1. Ameublir le sol		
<ul style="list-style-type: none"> ● L'ameublissement du sol : <ul style="list-style-type: none"> - définition, objectifs - conditions pédologiques (notions de base de texture, structure, pH, vie du sol, température, humidité) - conditions météorologiques - techniques : types (retourner, bêcher, fraiser, herser ...), conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes - matériel (manuel et mécanique) : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tenir compte des conditions pédoclimatiques, du relief (pente) ❖ Régler les outils et machines d'ameublissement du sol ❖ Appliquer la technique appropriée d'ameublissement du sol ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel d'ameublissement du sol 	C.2. Préparer le sol en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable dans le cadre d'applications complexes et dans des situations similaires
1.2.2. Amender et/ou fertiliser le sol		
<ul style="list-style-type: none"> ● Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) ● L'amendement et la fertilisation : <ul style="list-style-type: none"> - définition, objectifs - conditions pédologiques (notions de base de texture, structure, pH, vie du sol, température, humidité) - conditions météorologiques - techniques : types, conditions d'application, nature, époque et ordre chronologique des étapes - matériel (manuel et mécanique) : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation - produits : types, utilité, caractéristiques, dosage (calcul de surface, unités de mesure, règle de trois), conditions et mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des consignes d'amendement et de fertilisation ❖ Tenir compte des conditions pédoclimatiques, du relief (pente) ❖ Appliquer les consignes d'amendement et de fertilisation ❖ Régler les outils et machines d'amendement et de fertilisation ❖ Doser les produits d'amendement et de fertilisation ❖ Appliquer la technique appropriée d'amendement et de fertilisation ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel d'amendement et de fertilisation 	Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires

1.2.3. Réaliser un lit de semis d'une pelouse / d'une prairie fleurie		
<ul style="list-style-type: none"> ● La réalisation d'un lit de semis : <ul style="list-style-type: none"> - définition, objectifs - conditions pédologiques (notions de base de texture, structure, pH, vie du sol, température, humidité) - conditions météorologiques - techniques : types, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes - matériel (manuel et mécanique) : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tenir compte des conditions pédoclimatiques, du relief (pente) ❖ Régler les outils et machines de réalisation d'un lit de semis ❖ Appliquer la technique appropriée pour réaliser un lit de semis ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel de réalisation d'un lit de semis 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
1.2.4. Réaliser un lit de plantation pour plantes herbacées ornementales		
<ul style="list-style-type: none"> ● La réalisation d'un lit de plantation pour plantes herbacées ornementales : <ul style="list-style-type: none"> - définition, objectifs - conditions pédologiques (notions de base de texture, structure, pH, vie du sol, température, humidité) - conditions météorologiques - techniques : types, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes - types de matériel (manuel et mécanique) : dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tenir compte des conditions pédoclimatiques, du relief (pente) ❖ Régler les outils et machines réalisation d'un lit de plantation pour plantes herbacées ornementales ❖ Appliquer la technique appropriée pour réaliser un lit de plantation pour plantes herbacées ornementales ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel de réalisation d'un lit de plantation pour plantes herbacées ornementales 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

1.3. Préparer les plantes herbacées ornementales pour la plantation

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
1.3.1. Rassembler les plantes herbacées ornementales pré-étiquetées ou pré-identifiées		
<ul style="list-style-type: none"> ● Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) ● Les végétaux herbacés ornementaux à planter : <ul style="list-style-type: none"> . modes d'identification / étiquetages : objectifs, codes (types, signification ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder les consignes (types et quantité de plantes herbacées ornementales à préparer) ❖ Décoder les étiquetages et modes d'identification ❖ Grouper les plantes herbacées par lots de codes identiques 	<p>C.3. Préparer les plantes herbacées ornementales pour la plantation en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires</p>

1.3.2. Relever les écarts / anomalies par rapport au bon aspect des végétaux herbacés ornementaux

<ul style="list-style-type: none"> ● La nomenclature des végétaux ornementaux herbacés à planter (min 40 plantes différentes) : <ul style="list-style-type: none"> . types : annuelles, bisannuelles, à bulbe, vivaces, graminées . dénomination (appellation vernaculaire – et latine) . reconnaissance in vivo et sur base d'un échantillon représentatif du stade de phénologie utile à la plantation . caractéristiques principales : intérêt(s) horticole(s), dimension, forme, couleur, époque de floraison aspects morphologiques et sanitaires (développement racinaire et aérien, couleur, forme ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Observer les végétaux ornementaux herbacés ornementaux à planter ❖ Repérer les écarts par rapport au « bon aspect morphologique » des végétaux herbacés ornementaux à planter ❖ Repérer les écarts par rapport au « bon aspect sanitaire » des végétaux herbacés ornementaux à planter 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
---	--	---

1.3.3. Appliquer les précautions et soins aux plantes herbacées ornementales

<ul style="list-style-type: none"> ● Les précautions et soins aux plantes herbacées ornementales avant plantation : <ul style="list-style-type: none"> - objectifs - conditions pédologiques (notions de base de texture, structure, pH, vie du sol, température, humidité) - conditions météorologiques - techniques : types (réhydratation des mottes, retrait de feuilles séchées ou fleurs fanées, ... arrosage, ombrage, habillage ...), conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes - matériel (manuel et mécanique) : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Manipuler les plantes herbacées ornementales de manière adéquate ❖ Tenir compte des conditions pédoclimatiques ❖ Identifier les précautions à prendre et les soins à donner aux plantes herbacées ornementales ❖ Appliquer les précautions et soins à donner aux plantes herbacées ornementales ❖ Utiliser le matériel adéquat 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
--	--	---

1.4. Planter les plantes herbacées ornementales

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
1.4.1. Respecter les mesures d'alignement et d'écartement - Réaliser les fosses / trous de plantation - Effectuer la plantation proprement dite		
<ul style="list-style-type: none"> ● Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) ● La plantation de végétaux herbacés ornementaux : <ul style="list-style-type: none"> - définition, objectifs, - conditions pédologiques (notions de base de texture, structure, pH, vie du sol, température, humidité) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder les consignes (types et quantité de plantes, lieu et répartition de plantation) ❖ Tenir compte des conditions pédoclimatiques ❖ Régler les outils et machines de plantation de végétaux herbacés ornementaux 	<p>C.4. Planter les plantes herbacées ornementales en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable dans le cadre d'applications complexes et dans des situations similaires</p>

<ul style="list-style-type: none"> - conditions météorologiques - préparation : mesures d'alignement et d'écartement, fosses / trous de plantation - techniques : types, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes - matériel (manuel et mécanique) : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter les distances de plantations prévues par les consignes ❖ Réaliser les fosses / trous de plantation de végétaux herbacés ornementaux ❖ Appliquer la technique appropriée de plantation de végétaux herbacés ornementaux ❖ Arroser si nécessaire 	
1.4.2. Mettre en place des accessoires de plantation		
<ul style="list-style-type: none"> ● Les accessoires de plantation de végétaux herbacés ornementaux : <ul style="list-style-type: none"> - types et utilité : tuteurs, protections contre les rongeurs, protection climatique, palissage ... - conditions météorologiques - techniques : types, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes - matériel (manuel et mécanique) : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tenir compte des conditions climatiques ❖ Régler les outils et machines de mise en place des accessoires de plantation de végétaux herbacés ornementaux ❖ Appliquer les techniques appropriées de mise en place des accessoires de plantation de végétaux herbacés ornementaux ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel de mise en place des accessoires de plantation de végétaux herbacés ornementaux 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

1.5. Nettoyer et ranger le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
1.5.1. Nettoyer le matériel		
<ul style="list-style-type: none"> ● Le nettoyage du matériel de préparation, d'amélioration du sol et de plantation de végétaux herbacés ornementaux : <ul style="list-style-type: none"> - techniques : types, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes - matériel : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation - produits : types, utilité, caractéristiques, conditions et mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier le matériel et les produits de nettoyage ❖ Appliquer la technique de nettoyage appropriée du matériel de préparation, d'amélioration du sol et de plantation de végétaux herbacés ornementaux 	<p>C.5. Nettoyer et ranger le poste de travail en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires</p>
1.5.2. Ranger le matériel et les fournitures		
<ul style="list-style-type: none"> ● Le rangement du matériel, des consommables, des fournitures et des produits de préparation, d'amélioration du 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les procédures de rangement du matériel, des consommables, des fournitures et des produits de préparation, d'amélioration du sol et de plantation de 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p>

sol et de plantation de végétaux herbacés ornementaux : procédures	végétaux herbacés ornementaux dans le respect des consignes de l'entreprise	Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires
1.5.3. Assurer la propreté de la zone de travail		
<ul style="list-style-type: none"> ● La propreté de la zone de travail (esthétique, hygiène, respect de l'environnement ...) : déchets (types, mode de gestion), procédures 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les différents types de déchets ❖ Trier et évacuer les déchets 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
1.5.4. Sécuriser la zone de travail, protéger le matériel restant du vol		
<ul style="list-style-type: none"> ● Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) ● La sécurisation de la zone de travail : utilité, matériel, procédures 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des consignes de sécurisation de la zone de travail ❖ Identifier le matériel de sécurisation de la zone de travail ❖ Appliquer les procédures appropriées de sécurisation de la zone de travail 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

1.6. Réaliser la maintenance de premier niveau du matériel

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
1.6.1. Réaliser les contrôles et réglages simples prévus par le constructeur - Effectuer le graissage et la lubrification du matériel - Effectuer les démontages et remontages nécessaires d'éléments accessibles sans outillage particulier		
<ul style="list-style-type: none"> ● Le matériel (manuel, mécanique) de travaux de préparation, d'amélioration du sol et de plantation de végétaux herbacés ornementaux : types, dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation ● Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus ● Les travaux d'entretien et de maintenance de 1^{er} niveau du matériel de travaux de préparation, d'amélioration du sol et de plantation de végétaux herbacés ornementaux : <ul style="list-style-type: none"> - types (contrôles, réglages, graissage, lubrification, aiguisage, montage et démontage d'éléments accessibles sans outillage spécifique ...) - fréquences, procédures, technique, matériel, produits, consignes (du constructeur, de l'entreprise) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des consignes d'entretien et de maintenance du matériel (manuel, mécanique) de travaux de préparation, d'amélioration du sol et de plantation de végétaux herbacés ornementaux ❖ Appliquer les techniques de démontage et montage d'éléments accessibles sans outillage particulier ❖ Appliquer les techniques de contrôle et de réglages simples du matériel de travaux de préparation, d'amélioration du sol et de plantation de végétaux herbacés ornementaux ❖ Appliquer les techniques de graissage et lubrification du matériel de travaux de préparation, d'amélioration du sol et de plantation de végétaux herbacés ornementaux 	<p>C.6. Réaliser la maintenance de premier niveau du matériel en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires</p>

1.7. Transmettre ses observations et toute information utile au responsable

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu, photos ...), terminologie professionnelle • Les limites d'intervention du Jardinier d'aménagement : éléments relatifs <ul style="list-style-type: none"> - à la zone de travail, aux tâches à réaliser, (impétrants, imprévus, conditions pédologiques et/ou météorologiques ... - au matériel, aux consommables, carburants, fournitures, produits, plantes (quantités, aspects morphologiques et sanitaires des plantes ...) <p>dans le cadre de la préparation, de l'amélioration du sol de la plantation de végétaux herbacés ornementaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise ❖ Signaler toute observation, problème / difficulté ... liés au matériel, aux consommables, aux produits, à la zone de travail ... lors de travaux <ul style="list-style-type: none"> - de préparation, d'amélioration du sol - de plantation de végétaux herbacés ornementaux ❖ Utiliser la terminologie professionnelle appropriée 	<p>C.7. Transmettre ses observations et toute information utile au responsable en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires</p>

1.8. Respecter les règles professionnelles

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
1.8.1. Respecter les règles liées à la sécurité		
<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de sécurité prescrites par le Code du bien-être au travail (anciennement RGPT), la législation • Les règles de sécurité : <ul style="list-style-type: none"> . personnelle et collective : les EPI (gants, lunettes de protection ...) et EPC spécifiques aux travaux réalisés . à l'égard du matériel : normes de constructeurs, notices d'emploi . à l'égard des produits : étiquetage et pictogramme de produits dangereux, notices d'emploi • Les interventions en cas d'accidents : principes élémentaires (veiller à la sécurité, établir le bilan de la victime, appeler les secours) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les sources de danger (matériel, produits, zone de travail ...) ❖ Appliquer les mesures de protection individuelle et collective ❖ Interpréter les consignes, notices d'emploi, étiquetages (pictogrammes ...) ... ❖ Appliquer les règles et consignes de sécurité spécifiques lors du transport (arrimage ...), de l'utilisation, du stockage ... du matériel ❖ Appliquer les règles et consignes de sécurité spécifiques lors de l'utilisation, du stockage ... des produits ❖ Réagir adéquatement en cas d'accident 	<p>C.8. Respecter les règles professionnelles en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires</p>
1.8.2. Respecter les règles liées à l'hygiène		
<ul style="list-style-type: none"> • Les règles d'hygiène prescrites par le Code du bien-être au travail (anciennement RGPT), la législation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de bonne pratique en matière d'hygiène 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p>

		Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires
1.8.3. Respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention		
<ul style="list-style-type: none"> • Les règles d'ergonomie et de manutention : principes de base adaptés aux travaux à réaliser 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention (port et transfert de charges, utilisation du matériel ...) 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
1.8.4. Respecter les règles liées à la protection de l'environnement		
<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement : tri et évacuation des déchets, utilisation rationnelle de l'eau, de l'énergie ... • L'approche par écosystème : définition, objectifs 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement ❖ Respecter les interactions dans les écosystèmes ❖ Appliquer les règles de traçabilité (compléter le carnet de suivi) 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
1.8.5. Gérer son temps de travail		
<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation du travail dans le respect des consignes. • Les délais impartis. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Organiser le travail dans le respect des consignes ❖ Réaliser les travaux dans les délais impartis 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

GLOSSAIRE :

- **Approche écosystémique ou approche par écosystème** : méthode de gestion où les terres, l'eau et les ressources vivantes sont intégrées pour favoriser la conservation et l'utilisation durable et soutenable des ressources naturelles, afin de respecter les interactions dans les écosystèmes dont l'être humain dépend. En résumé, toutes les parties d'un écosystème sont liées, il faut donc tenir compte de chacune d'entre elles.
- **Carburant** : diesel, essence, mélanges ... ainsi que les huiles adaptées aux différents types de moteurs (2 T, 4 T ...) rencontrés en matériel mécanique de jardinier d'aménagement
- **Consommables** : Pièces d'usure rapide (lames, ...)
- **Fournitures** : Eléments, accessoires nécessaires à la réalisation des tâches. Ex. : accessoires de plantation (tuteur, drain, protection rongeurs, protection climatique, palissage ...), de taille (tuteurs, grillages, ficelle, ligatures piquets ...), de lutte intégrée (pièges, auxiliaires ...) ...
- **Machine / Outils mécaniques** : Matériel mécanique
- **Outillage / Outils** : Matériel manuel
- **Végétaux à identifier** : l'UAA1 du Jardinier d'aménagement couvre un minimum de Min 40 Herbacés ornementaux

UAA 3	Maîtriser la végétation en printemps/été – Lutter contre les adventices et Invasives
--------------	---

Activités-clés du profil métier	<p>AC4 : Maîtriser la végétation</p> <p>AC5 : Appliquer les principes de lutte intégrée</p>
Exigences transversales	Respecter les règles professionnelles

3.1. Préparer son poste de travail		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
3.1.1. Préparer le matériel, les consommables et les carburants		
<ul style="list-style-type: none"> ● Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) ● Le matériel de travaux de maîtrise de la végétation : types (matériel manuel et mécanique), dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation ● Le matériel de lutte intégrée : types (matériel manuel et mécanique), dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation ● Les consommables : types, dénomination, utilité, caractéristiques, mode d'utilisation ● Les carburants : types, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder les consignes (types et quantité de matériel, consommables, carburants à emporter) de travaux <ul style="list-style-type: none"> - de maîtrise de la végétation - de lutte intégrée ❖ Identifier le matériel, les consommables, les carburants nécessaires aux travaux <ul style="list-style-type: none"> - de maîtrise de la végétation - de lutte intégrée ❖ Vérifier le bon état du matériel de travaux <ul style="list-style-type: none"> - de maîtrise de la végétation - de lutte intégrée ❖ Ranger le matériel, les carburants, les consommables de travaux <ul style="list-style-type: none"> - de maîtrise de la végétation - de lutte intégrée <p>(selon les quantités indiquées par le responsable) dans l'unité de transport (camionnette, remorque ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Emporter le matériel, les carburants, les consommables sur la zone de travaux 	<p>C.9. Préparer son poste de travail en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable dans le cadre d'applications complexes et dans des situations similaires.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - de maîtrise de la végétation - de lutte intégrée 	
3.1.2. Préparer les fournitures, les produits		
<ul style="list-style-type: none"> ● Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) ● Les fournitures de maîtrise de la végétation : types (tuteurs, grillages, ficelles, ligatures, piquets ...), dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation ● Les fournitures (pièges, prédateurs ...) et produits de lutte intégrée : types, dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder les consignes (types et quantité de fournitures à emporter) de travaux <ul style="list-style-type: none"> de maîtrise de la végétation de lutte intégrée ❖ Identifier les fournitures et produits nécessaires aux travaux <ul style="list-style-type: none"> - de maîtrise de la végétation - de lutte intégrée ❖ Ranger les fournitures et produits de travaux <ul style="list-style-type: none"> de maîtrise de la végétation de lutte intégrée (selon les quantités indiquées par le responsable) dans l'unité de transport (camionnette, remorque ...) ❖ Emporter les fournitures et produits sur la zone de travaux <ul style="list-style-type: none"> - de maîtrise de la végétation - de lutte intégrée 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
3.1.3. Sécuriser la zone de travail avant de démarrer les travaux		
<ul style="list-style-type: none"> ● Les croquis / schémas d'entretien et d'aménagement paysager : définition, utilité, composants, symboles ... ● La sécurisation de la zone de travail : définition, utilité, matériel et procédures (signalisation, protection ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder un croquis / un schéma d'entretien et d'aménagement paysager ❖ Situer la zone de travail ❖ Repérer tout élément pouvant présenter un danger pour soi-même ou pour autrui (impétrants signalés, piquets béton, objets divers, habitations ... tierces personnes, circulation routière ...) ❖ Appliquer les procédures appropriées de sécurisation 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

3.2. Réaliser les tailles d'entretien des petits arbres / arbustes / arbrisseaux ornementaux et fruitiers

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
3.2.1. Identifier les végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers (printemps/été)		
<ul style="list-style-type: none"> ● Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) ● Les végétaux ligneux ornementaux (<u>min 40 différents</u>) et ligneux fruitiers (<u>min 10 différents</u>) à tailler : <ul style="list-style-type: none"> . types : arbres, arbustes, arbrisseaux, ornementaux et fruitiers . dénomination (appellation vernaculaire – et latine pour les ornementaux) . reconnaissance in vivo et sur base d'un échantillon représentatif du stade de phénologie utile aux travaux de taille d'entretien (printemps/été) . caractéristiques principales : intérêt(s) horticole(s), époque de floraison ... dimension, forme, couleur (printemps/été) . modes d'identification / de marquages : objectifs, codes (types, signification ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder les consignes (types et quantité de végétaux à tailler) ❖ Identifier des végétaux ligneux ornementaux et ligneux fruitiers professionnellement significatifs pour l'entreprise (printemps/été) ❖ Repérer les marquages 	<p>C.10 Réaliser les tailles d'entretien des petits arbres / arbustes / arbrisseaux ornementaux et fruitiers en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires</p>
3.2.2. Réaliser la taille d'entretien adéquate en fonction de l'intérêt horticole (en printemps/été) du végétal ligneux ornemental et ligneux fruitier		
<ul style="list-style-type: none"> ● La taille d'entretien des végétaux ligneux ornementaux et ligneux fruitiers : <ul style="list-style-type: none"> - définition, - type de taille selon la saison (automne/hiver, printemps/été) et les objectifs poursuivis : <ul style="list-style-type: none"> - tailles de floraison / de fructification / d'éclaircissage / d'ébranchage / de rabattage / de recépage / ... pour favoriser l'intérêt horticole des végétaux ligneux - ébranchage / éclaircissage / taille des haies, rabattage / recépage / ... pour réduire / régulariser le volume des végétaux ligneux - techniques : types, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Régler les outils et machines de taille des végétaux ligneux ornementaux et ligneux fruitiers ❖ En printemps/été : <ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les techniques appropriées de taille pour favoriser l'intérêt horticole des végétaux ligneux ornementaux et ligneux fruitiers - Appliquer les techniques appropriées de taille pour favoriser la production fruitière des végétaux ligneux fruitiers - Appliquer les techniques appropriées de taille pour réduire / régulariser le volume des végétaux ligneux ornementaux et ligneux fruitiers 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

- matériel (manuel et mécanique) : types (tronçonneuses, taille-haies, ciseaux, cisailles, broyeur ...), dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation	❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel de taille d'entretien des végétaux ligneux ornementaux et ligneux fruitiers	
---	---	--

3.3. Relever des écarts / anomalies éventuels dans la composition de la flore adventice (dont les invasives)

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
3.3.1. Identifier les plantes adventices (dont les invasives)		
<ul style="list-style-type: none"> ● Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) ● La nomenclature de végétaux adventices (dont des plantes invasives) : <ul style="list-style-type: none"> . types (<u>plantes adventices + plantes invasives = min 15 plantes différentes</u>) . dénomination (appellation vernaculaire) . reconnaissance in vivo et sur base d'un échantillon représentatif du stade de phénologie utile aux travaux de lutte intégrée . caractéristiques principales : facteurs de nuisibilité, dimension, forme, couleur, époque de floraison ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder les consignes (zones à traiter ...) ❖ Identifier des plantes adventices professionnellement significatives pour l'entreprise 	C.11 Relever des écarts / anomalies éventuels dans la composition de la flore adventice (dont les invasives) en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires
3.3.2. Repérer des écarts/anomalies dans la composition de la flore adventice (dont les invasives)		
<ul style="list-style-type: none"> ● La flore adventice, la flore invasive : <ul style="list-style-type: none"> - définition, - composition, aspect en quantité et qualité (stade de croissance, vigueur, hauteur ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Observer la composition de la flore adventice ❖ Repérer les anomalies / écarts quantitatifs et qualitatifs dans les populations de plantes adventices 	Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires
3.3.3. Prélever un échantillon significatif de toute anomalie observée		
<ul style="list-style-type: none"> ● Les échantillons : <ul style="list-style-type: none"> - définition, types, objectifs - caractéristiques : quantités, répartition ... - procédure : technique, matériel 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer la technique de prélèvement d'échantillons significatifs ❖ Utiliser le matériel approprié 	Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires

3.4. Lutter contre les plantes adventices (dont les invasives)

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
3.4.1. Identifier les plantes adventices (dont les invasives)		
<ul style="list-style-type: none"> ● Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) ● La nomenclature des plantes adventices (dont des plantes invasives) : <ul style="list-style-type: none"> . Types (<u>plantes adventices + plantes invasives = min 15 plantes différentes</u>) . dénomination (appellation vernaculaire) . reconnaissance in vivo et sur base d'un échantillon représentatif du stade de phénologie utile aux travaux de lutte intégrée . caractéristiques principales : facteurs de nuisibilité, dimension, forme, couleur, époque de floraison ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder les consignes (zones à traiter ...) ❖ Reconnaître les plantes adventices et invasives professionnellement significatives pour l'entreprise 	<p>C.12 Lutter contre les plantes adventices (dont les invasives) en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires</p>
3.4.2. Assurer les règles de prophylaxie appropriées		
<ul style="list-style-type: none"> ● La lutte intégrée : définition, objectifs, principes ● La prophylaxie : <ul style="list-style-type: none"> - définition, objectifs, règles - conditions pédologiques (notions de base de texture, structure, pH, vie du sol, température, humidité) - conditions météorologiques - techniques : types, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes - matériel (manuel et mécanique) : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation - fournitures / produits : types, dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tenir compte des conditions pédoclimatiques ❖ Appliquer les techniques de prophylaxie déterminées par le responsable ❖ Utiliser le matériel de prophylaxie approprié ❖ Utiliser les types et quantités de fournitures et produits appropriés ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel de prophylaxie 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

3.4.3. Sarcler / Désherber manuellement

<ul style="list-style-type: none"> ● La lutte intégrée : définition, objectifs, principes ● Le sarclage / Le désherbage manuels : <ul style="list-style-type: none"> - définition, objectifs - conditions pédologiques (texture, structure) - conditions météorologiques - techniques : types, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes - matériel (manuel) : types, dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tenir compte des conditions pédoclimatiques ❖ Utiliser le matériel de sarclage approprié ❖ Appliquer la technique appropriée de sarclage ❖ Utiliser le matériel de désherbage approprié ❖ Appliquer la technique appropriée de désherbage 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
--	---	---

3.4.4. Appliquer une technique culturale

<ul style="list-style-type: none"> ● La lutte intégrée : définition, objectifs, principes ● Les techniques culturales : types (désherbage mécanique, désherbage thermique, paillage), définition, objectifs <ul style="list-style-type: none"> - le désherbage mécanique et thermique : <ul style="list-style-type: none"> ➢ conditions pédologiques (notions de base de texture, structure, pH, vie du sol, température, humidité) ➢ conditions météorologiques ➢ matériel (manuel et mécanique) : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation - le paillage : <ul style="list-style-type: none"> . conditions pédologiques (texture, structure, pH, température, fertilité/croissance) . conditions météorologiques . techniques : types, conditions d'application, nature, épaisseur minimale, nature et ordre chronologique des étapes . matériel (manuel et mécanique) : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tenir compte des conditions pédoclimatiques ❖ Régler les outils et machines de désherbage mécanique ❖ Appliquer la technique appropriée de désherbage mécanique ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel de désherbage mécanique ❖ Régler les outils et machines de désherbage thermique ❖ Appliquer la technique appropriée de désherbage thermique ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel de désherbage thermique ❖ Appliquer la technique appropriée de paillage ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel manuel de paillage 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
---	--	---

3.4.5. Pulvériser / Arroser / Epandre un produit commercial agréé

<ul style="list-style-type: none"> ● La lutte intégrée : définition, objectifs, principes ● La pulvérisation / L'arrosage / L'épandage d'un produit commercial agréé : <ul style="list-style-type: none"> - définition, objectifs - conditions météorologiques 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tenir compte des conditions climatiques ❖ Appliquer les prescrits de Phytolice P1 ❖ Régler les outils et machines de pulvérisation / d'arrosage / d'épandage de produit commercial agréé ❖ Doser les produits commerciaux agréés 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
---	---	---

<ul style="list-style-type: none"> - techniques : types, conditions d'application, nature, époque et ordre chronologique des étapes - matériel (manuel et mécanique) : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation - produits commerciaux agréés : types, utilité, caractéristiques, dosage (calcul de surface, unités de mesure, règle de trois), conditions et mode d'utilisation - les prescrits de la Phytolice P1. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer la technique appropriée de pulvérisation / d'arrosage / d'épandage ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel de pulvérisation / d'arrosage / d'épandage 	
---	--	--

3.5. Nettoyer et ranger le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
3.5.1. Nettoyer le matériel		
<ul style="list-style-type: none"> ● Le nettoyage et/ou la désinfection du matériel de maîtrise de la végétation et de lutte intégrée : <ul style="list-style-type: none"> - techniques : types, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes - matériel : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation - produits : types, utilité, caractéristiques, conditions et mode d'utilisation - les prescrits de la Phytolice P1 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier le matériel et les produits de nettoyage et/ou de désinfection ❖ Appliquer la technique de nettoyage et/ou de désinfection appropriée du matériel <ul style="list-style-type: none"> · de maîtrise de la végétation · de lutte intégrée ❖ Appliquer les prescrits de la Phytolice P1 	<p>C.13 Nettoyer et ranger le poste de travail en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires.</p>
3.5.2. Ranger le matériel et les fournitures		
<ul style="list-style-type: none"> ● Le rangement du matériel, des consommables, des fournitures de maîtrise de la végétation et de lutte intégrée : <ul style="list-style-type: none"> · procédures · prescrits de la Phytolice P1 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les procédures de rangement du matériel, des consommables, des fournitures et produits <ul style="list-style-type: none"> · de maîtrise de la végétation · de lutte intégrée dans le respect des consignes de l'entreprise ❖ Appliquer les prescrits de Phytolice P1 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
3.5.3. Assurer la propreté de la zone de travail		
<ul style="list-style-type: none"> ● La propreté de la zone de travail (esthétique, hygiène, respect de l'environnement ...) : <ul style="list-style-type: none"> · déchets (types, mode de gestion), · procédures · prescrits de la Phytolice P1 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les différents types de déchets ❖ Trier et évacuer les déchets ❖ Appliquer les prescrits de la Phytolice P1 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

3.5.4. Sécuriser la zone de travail, protéger le matériel restant du vol

<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) • La sécurisation de la zone de travail : utilité, matériel, procédures 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des consignes de sécurisation de la zone de travail ❖ Identifier le matériel de sécurisation de la zone de travail ❖ Appliquer les procédures appropriées de sécurisation de la zone de travail 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
--	--	---

3.6. Réaliser la maintenance de premier niveau du matériel

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
3.6.1. Réaliser les contrôles et réglages simples prévus par le constructeur - Effectuer le graissage et la lubrification du matériel - Effectuer les démontages et remontages nécessaires d'éléments accessibles sans outillage particulier		
<ul style="list-style-type: none"> • Le matériel (manuel, mécanique) de maîtrise de la végétation et de lutte intégrée : types, dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus • Les travaux d'entretien et de maintenance de 1^{er} niveau du matériel de maîtrise de la végétation et de lutte intégrée : <ul style="list-style-type: none"> - types (contrôles, réglages, graissage, lubrification, aiguisage, montage et démontage d'éléments accessibles sans outillage spécifique ...) - fréquences, procédures, technique, matériel, produits, consignes (du constructeur, de l'entreprise) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des consignes d'entretien et de maintenance du matériel (manuel, mécanique) de maîtrise de la végétation et de lutte intégrée ❖ Appliquer les techniques de démontage et montage d'éléments accessibles sans outillage particulier ❖ Appliquer les techniques de contrôle et de réglages simples du matériel de maîtrise de la végétation et de lutte intégrée ❖ Appliquer les techniques de graissage et lubrification du matériel de maîtrise de la végétation et de lutte intégrée 	<p>C.14 Réaliser la maintenance de premier niveau du matériel en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires</p>

3.7. Transmettre ses observations et toute information utile au responsable

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu, photos ...), terminologie professionnelle • Les limites d'intervention du Jardinier d'aménagement : éléments relatifs <ul style="list-style-type: none"> • à la zone de travail, aux tâches à réaliser, (impétrants, quantité d'adventices, imprévus, conditions pédologiques et/ou météorologiques ...), 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise ❖ Signaler toute observation, problème / difficulté ... liés au matériel, aux consommables, aux produits, à la zone de travail ... lors des travaux de maîtrise de la végétation et de lutte intégrée ❖ Utiliser la terminologie professionnelle appropriée 	<p>C.15 Transmettre ses observations et toute information utile au responsable en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires.</p>

<ul style="list-style-type: none"> • au matériel, aux consommables, carburants, fournitures, produits ... <p>dans le cadre de la maîtrise de la végétation et de la lutte intégrée</p>		
---	--	--

3.8. Respecter les règles professionnelles

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
3.8.1. Respecter les règles liées à la sécurité		
<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de sécurité prescrites par le Code du bien-être au travail (anciennement RGPT), la législation • Les règles de sécurité : <ul style="list-style-type: none"> . personnelle et collective : les EPI (gants, lunettes de protection ...) et EPC spécifiques aux travaux réalisés . à l'égard du matériel : normes de constructeurs, notices d'emploi . à l'égard des produits : étiquetage et pictogramme de produits dangereux, notices d'emploi • Les interventions en cas d'accidents : principes élémentaires (veiller à la sécurité, établir le bilan de la victime, appeler les secours) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les sources de danger (matériel, produits, zone de travail ...) ❖ Appliquer les mesures de protection individuelle et collective ❖ Interpréter les consignes, notices d'emploi, étiquetages (pictogrammes ...) ... ❖ Appliquer les règles et consignes de sécurité spécifiques lors du transport (arrimage ...), de l'utilisation, du stockage ... du matériel ❖ Appliquer les règles et consignes de sécurité spécifiques lors de l'utilisation, du stockage ... des produits ❖ Réagir adéquatement en cas d'accident 	C.16 Respecter les règles professionnelles en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires.
<ul style="list-style-type: none"> • Les équipements de travail pour le travail en hauteur (échafaudages, échelles...) : <ul style="list-style-type: none"> • types, caractéristiques, identification, constituants, classe • conditions d'utilisation, principe de stabilité, charges admissibles • mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets - équipements de sécurité associés (EPI, EPC) • mesures de prévention liées aux conditions météorologiques • réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : <ul style="list-style-type: none"> ➢ principes généraux (prévention des risques de chute, mesures de sécurité en cas de changement des conditions météorologiques, conditions en matière de charges admissibles), droits et devoirs de l'employeur, 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser une échelle : <ul style="list-style-type: none"> • (Dés) installer une échelle de manière sécurisée • Manipuler du matériel non motorisé sur échelle dans le respect des règles ❖ Utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage) : <ul style="list-style-type: none"> • Consulter la notice d'instructions (risques, mode d'utilisation ...) fournie par l'employeur / le responsable du montage / démontage • Réaliser un contrôle visuel de l'échafaudage (stabilité, conditions d'utilisation, équipement de sécurité) avant utilisation • Utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant • Utiliser les EPI et EPC requis 	

<p>du responsable montage / démontage, notice d'instruction ...), ➤ éléments spécifiques utiles au travail du Jardinier d'aménagement</p>	<ul style="list-style-type: none"> Manipuler du matériel motorisé sur échafaudage dans le respect des règles 	
3.8.2. Respecter les règles liées à l'hygiène		
<ul style="list-style-type: none"> Les règles d'hygiène prescrites par le Code du bien-être au travail (anciennement RGPT), la législation 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les règles de bonne pratique en matière d'hygiène 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
3.8.3. Respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention		
<ul style="list-style-type: none"> Les règles d'ergonomie et de manutention : principes de base adaptés aux travaux à réaliser 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention (port et transfert de charges, utilisation du matériel ...) 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
3.8.4. Respecter les règles liées à la protection de l'environnement		
<ul style="list-style-type: none"> Les règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement : tri et évacuation des déchets, utilisation rationnelle de l'eau, de l'énergie ... L'approche par écosystème : définition, objectifs La législation en matière de produits phytopharmaceutiques (Phytolice P1 : objectifs, contenus). 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement Respecter les interactions dans les écosystèmes Appliquer la législation en matière de produits phytopharmaceutiques (Phytolice P1) Appliquer les règles de traçabilité (compléter le carnet de suivi) 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
3.8.5. Gérer son temps de travail		
<ul style="list-style-type: none"> L'organisation du travail dans le respect des consignes. Les délais impartis. 	<ul style="list-style-type: none"> Organiser le travail dans le respect des consignes Réaliser les travaux dans les délais impartis 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

GLOSSAIRE :

- **Approche écosystémique ou approche par écosystème** : méthode de gestion où les terres, l'eau et les ressources vivantes sont intégrées pour favoriser la conservation et l'utilisation durable et soutenable des ressources naturelles, afin de respecter les interactions dans les écosystèmes dont l'être humain dépend. En résumé, toutes les parties d'un écosystème sont liées, il faut donc tenir compte de chacune d'entre elles.
- **Carburant** : diesel, essence, mélanges ... ainsi que les huiles adaptées aux différents types de moteurs (2 T, 4 T ...) rencontrés en matériel mécanique de jardinier d'entretien
- **Consommables** : Pièces d'usure rapide (lames, ...)
- **Fournitures** : Eléments, accessoires nécessaires à la réalisation des tâches. Ex. : accessoires de plantation (tuteur, drain, protection rongeurs, protection climatique, palissage ...), de taille (tuteurs, grillages, ficelle, ligatures piquets ...), de lutte intégrée (pièges, auxiliaires ...) ...
- **Lutte intégrée** : suivant Directive 2009/128/CE : La lutte intégrée consiste en « la prise en considération attentive de TOUTES LES METHODES DE PROTECTION DES PLANTES DISPONIBLES et, par conséquent, l'intégration des mesures appropriées qui découragent le développement des populations d'organismes nuisibles et maintiennent le recours aux produits phytopharmaceutiques et à d'autres types d'interventions à des niveaux justifiés des points de vue économique et environnemental, et réduisent ou limitent au maximum les risques pour la santé humaine et l'environnement. La lutte intégrée contre les ennemis des cultures privilégie la croissance de cultures saines en veillant à perturber le moins possible les agro-écosystèmes et encourage les mécanismes naturels de lutte contre les ennemis des cultures. »
- **Machine / Outils mécaniques** : Matériel mécanique
- **Outillage / Outils** : Matériel manuel
- **Petit arbre** : Terme général considéré ici comme étant un végétal ligneux de moins de 6 m de hauteur et d'un diamètre de tronc de moins de 15 cm.
- **Techniques d'abattage / de rabattage / de recépage de petits arbres** : La technique d'abattage envisagée dans ce *Profil métier* est une technique « simple » : aucun câblage ne sera utilisé, excepté pour orienter éventuellement la chute du végétal. Aucune échelle ni filin ne peut être utilisé. L'espace nécessaire au travail d'abattage devra être contrôlé par un responsable ... Les techniques reprennent aussi le débitage et le broyage.
- **Techniques culturales** : Techniques permettent de limiter le développement des ennemis des cultures en supprimant ou en diminuant au maximum la pression d'infestation de départ (limitation des formes de conservation des bio-agresseurs). Différentes solutions sont envisageables. Sont ici repris désherbage mécanique, désherbage thermique, paillage, pour ce qui concerne la lutte contre les adventices.
- **Végétaux à identifier** : l'UAA3 du *Profil formation* du Jardinier d'aménagement couvre un minimum de 105 végétaux à identifier répartis comme suit :
 - Min 40 Herbacés ornementaux
 - Min 40 Ligneux ornementaux
 - Min 10 Ligneux fruitiers
 - Min 15 Adventices (dont 3 invasives)

Commentaires éventuels :

- Le travail en hauteur est régi par l'Arrêté Royal du 31 Août 2005 relatif à l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur. Pour autant, cet arrêté ne fournit pas de références précises quant à l'organisation de la formation à l'utilisation d'échafaudages (contenus, durée, formateurs ...), à une hauteur maximale, à des éléments spécifiques au travail de Jardinier d'aménagement ...
- Dès lors, la *Coprofor* a décrit des acquis d'apprentissage (savoirs, aptitudes) visant à :
 - conscientiser les apprenants aux droits et devoirs de l'employeur, de la personne compétente désignée au sein de l'entreprise par l'employeur (responsable du montage / démontage / installation d'échafaudages, des contrôles ...), du travailleur (le Jardinier d'aménagement)
 - initier les apprenants à l'utilisation d'équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur (et non au montage / démontage / installation) sans pour autant se substituer aux obligations des futurs employeurs décrites dans l'AR : désigner une personne compétente (cf. art. 11), fournir une notice d'instruction relative à l'utilisation de l'échafaudage (cf. art. 14), veiller à ce que les travailleurs amenés à utiliser des échafaudages reçoivent une formation adéquate (cf. art. 18) ...

UAA 2	Maîtriser la végétation en automne/hiver – Soigner les blessures importantes de végétaux ligneux
--------------	---

Activités-clés du profil métier	AC5 : Appliquer les principes de lutte intégrée
Exigences transversales	Respecter les règles professionnelles

2.1. Préparer son poste de travail		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
2.1.1. Préparer le matériel, les consommables et les carburants		
<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) • Le matériel de travaux de maîtrise de la végétation et de soins aux blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers : types (matériel manuel et mécanique), dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation • Les consommables : types, dénomination, utilité, caractéristiques, mode d'utilisation • Les carburants : types, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder les consignes (types et quantité de matériel, consommables, carburants à emporter) <ul style="list-style-type: none"> - de travaux de maîtrise de la végétation - de soins des blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers ❖ Identifier le matériel, les consommables, les carburants nécessaires aux travaux <ul style="list-style-type: none"> - de maîtrise de la végétation - de soins des blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers ❖ Vérifier le bon état du matériel de travaux <ul style="list-style-type: none"> - de maîtrise de la végétation - de soins des blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers ❖ Ranger le matériel, les carburants, les consommables <ul style="list-style-type: none"> - de travaux de maîtrise de la végétation - de soins des blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers <p>(selon les quantités indiquées par le responsable) dans l'unité de transport (camionnette, remorque ...)</p>	<p>C.17 Préparer son poste de travail en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable dans le cadre d'applications complexes et dans des situations similaires.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Emporter le matériel, les carburants, les consommables sur la zone de travaux de maîtrise de la végétation de soins des blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers 	
2.1.2. Préparer les fournitures, les produits		
<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) • Les fournitures de maîtrise de la végétation : types (tuteurs, grillages, ficelles, ligatures, piquets ...), dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation • Les produits de soins des blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers : types, dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder les consignes (types et quantité de fournitures à emporter) de travaux <ul style="list-style-type: none"> - de maîtrise de la végétation - de soins des blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers ❖ Identifier les fournitures nécessaires aux travaux de maîtrise de la végétation ❖ Identifier les produits nécessaires aux travaux de soins des blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers ❖ Ranger <ul style="list-style-type: none"> - les fournitures de travaux de maîtrise de la végétation - les produits nécessaires aux travaux de soins des blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers (selon les quantités indiquées par le responsable) dans l'unité de transport (camionnette, remorque ...) ❖ Emporter les fournitures et produits sur la zone de travaux <ul style="list-style-type: none"> - de maîtrise de la végétation - les produits nécessaires aux travaux de soins des blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
2.1.3. Sécuriser la zone de travail avant de démarrer les travaux		
<ul style="list-style-type: none"> • Les croquis / schémas d'entretien et d'aménagement paysager : définition, utilité, composants, symboles ... • La sécurisation de la zone de travail : définition, utilité, matériel et procédures (signalisation, protection ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder un croquis / un schéma d'entretien et d'aménagement paysager ❖ Situer la zone de travail ❖ Repérer tout élément pouvant présenter un danger pour soi-même ou pour autrui (impétrants signalés, piquets béton, objets divers, habitations ... tierces personnes, circulation routière ...) ❖ Appliquer les procédures appropriées de sécurisation 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

2.2. Supprimer des petits arbres / arbustes / arbrisseaux et souches

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
2.2.1. Repérer les végétaux pré-identifiés		
<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder les consignes (types et quantité de végétaux à supprimer) ❖ Repérer les marquages 	<p>C.18 Supprimer des petits arbres / arbustes / arbrisseaux et souches en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires !!</p>
2.2.2. Abattre / Dessoucher		
<ul style="list-style-type: none"> • L'abattage / Le dessouchage : <ul style="list-style-type: none"> - définition, objectifs - conditions météorologiques - techniques : types, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes - matériel (manuel et mécanique) : types (bêche, tronçonneuses, broyeurs ...), dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tenir compte des conditions climatiques ❖ Régler les outils et machines d'abattage / de dessouchage ❖ Régler les outils et machines de débitage / broyage ❖ Appliquer les techniques appropriées d'abattage / de dessouchage ❖ Appliquer les techniques appropriées de débitage / broyage ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel d'abattage / de dessouchage, de débitage / broyage 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
2.2.3. Evacuer les déchets		
<ul style="list-style-type: none"> • L'évacuation des déchets ligneux : <ul style="list-style-type: none"> - techniques d'évacuation / de valorisation (compostage, paillage ...) : types, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes - matériel (manuel et mécanique) : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Régler les outils et machines d'évacuation des déchets ❖ Appliquer les techniques appropriées d'évacuation des déchets ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel d'évacuation des déchets 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

2.3. Réaliser les tailles d'entretien des petits arbres / arbustes / arbrisseaux ornementaux et fruitiers

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
2.3.1. Identifier les végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers (en automne/hiver)		
<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) • Les végétaux ligneux ornementaux (<u>min 40 différents</u>) et ligneux fruitiers (<u>min 10 différents</u>) à tailler : <ul style="list-style-type: none"> types : arbres, arbustes, arbrisseaux, ornementaux et fruitiers . dénomination (appellation vernaculaire – et latine pour les ornementaux) . reconnaissance in vivo et sur base d'un échantillon représentatif du stade de phénologie utile aux travaux de taille d'entretien (automne/hiver) . caractéristiques principales : intérêt(s) horticole(s), époque de floraison ... dimension, forme, couleur (automne/hiver) . modes d'identification / de marquages : objectifs, codes (types, signification ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder les consignes (types et quantité de végétaux à tailler) ❖ Identifier des végétaux ligneux ornementaux et ligneux fruitiers professionnellement significatifs pour l'entreprise (automne/hiver) ❖ Repérer les marquages 	<p>C.19 Réaliser les tailles d'entretien des petits arbres / arbustes / arbrisseaux ornementaux et fruitiers en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable dans le cadre d'applications complexes et dans des situations similaires</p>
2.3.2. Réaliser la taille d'entretien adéquate en fonction de l'intérêt horticole (en automne/hiver) du végétal ligneux ornemental / ligneux fruitier		
<ul style="list-style-type: none"> • La taille d'entretien des végétaux ligneux ornementaux et ligneux fruitiers : <ul style="list-style-type: none"> - définition, - type de taille selon la saison (automne/hiver) et les objectifs poursuivis : <ul style="list-style-type: none"> - tailles de floraison / de fructification / d'éclaircissage / d'ébranchage / de rabattage / de recépage / ... pour favoriser l'intérêt horticole des végétaux ligneux - ébranchage / éclaircissage / taille des haies, rabattage / recépage / ... pour réduire / régulariser le volume des végétaux ligneux - techniques : types, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Régler les outils et machines de taille des végétaux ligneux ornementaux et ligneux fruitiers ❖ En automne/hiver : <ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les techniques appropriées de taille pour favoriser l'intérêt horticole des végétaux ligneux ornementaux et ligneux fruitiers - Appliquer les techniques appropriées de taille pour favoriser la production fruitière des végétaux ligneux fruitiers - Appliquer les techniques appropriées de taille pour réduire / régulariser le volume des végétaux ligneux ornementaux et ligneux fruitiers 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

- matériel (manuel et mécanique) : types (tronçonneuses, taille-haies, ciseaux, cisailles, broyeurs ...), dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation	❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel de taille d'entretien des végétaux ligneux ornementaux et ligneux fruitiers	
--	---	--

2.4. Relever des écarts / anomalies éventuels par rapport à un aspect de « bonne santé » des végétaux herbacés ornementaux / ligneux ornementaux / ligneux fruitiers

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
2.4.1. Identifier les végétaux herbacés ornementaux / ligneux ornementaux / ligneux fruitiers		
<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) • La nomenclature de végétaux herbacés ornementaux <u>min 40 plantes différentes</u> : <ul style="list-style-type: none"> types : annuelles, bisannuelles, bulbeuses, vivaces, graminées dénomination (appellation vernaculaire – et latine) caractéristiques principales : intérêt(s) horticole(s), dimension, forme, couleur ... • La nomenclature de végétaux ligneux ornementaux (<u>min 40 différents</u>) et ligneux fruitiers (<u>min 10 différents</u>) <ul style="list-style-type: none"> . types : arbres, arbustes, arbrisseaux, ornementaux et/ou fruitiers . dénomination (appellation vernaculaire – et latine pour les ornementaux) . caractéristiques principales : intérêt(s) horticole(s), dimension, forme, couleur ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder les consignes (zones à traiter ...) ❖ Identifier des végétaux herbacés ornementaux / ligneux ornementaux / ligneux fruitiers professionnellement significatifs pour l'entreprise 	C.20 Relever des écarts / anomalies éventuels par rapport à un aspect de « bonne santé » des végétaux herbacés ornementaux / ligneux ornementaux / ligneux fruitiers en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable dans le cadre d'applications complexes et dans des situations similaires.
2.4.2. Repérer des écarts/anomalies par rapport à un aspect de « bonne santé » des végétaux herbacés ornementaux / ligneux ornementaux / ligneux fruitiers		
<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) • La nomenclature de végétaux herbacés ornementaux <u>min 40 plantes différentes</u> : <ul style="list-style-type: none"> . types : annuelles, bisannuelles, bulbeuses, vivaces, graminées . dénomination (appellation vernaculaire – et latine) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Observer l'aspect des végétaux herbacés ornementaux / ligneux ornementaux / ligneux fruitiers ❖ Repérer les anomalies / écarts sanitaires des végétaux herbacés ornementaux / ligneux ornementaux / ligneux fruitiers 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

<ul style="list-style-type: none"> . caractéristiques principales : intérêt(s) horticole(s), dimension, forme, couleur ... • La nomenclature de végétaux ligneux ornementaux (<u>min 40 différents</u>) et ligneux fruitiers (<u>min 10 différents</u>) <ul style="list-style-type: none"> . types : arbres, arbustes, arbrisseaux, ornementaux et/ou fruitiers . dénomination (appellation vernaculaire – et latine pour les ornementaux) . caractéristiques principales : intérêt(s) horticole(s), dimension, forme, couleur ... • Les aspects de « bonne santé » des végétaux, visibles et facilement observables (croissance, état des tissus végétaux : coloration, absence de lésions, absence de ravages ...) 		
2.4.3. Prélever un échantillon significatif de toute anomalie observée		
<ul style="list-style-type: none"> • Les échantillons : <ul style="list-style-type: none"> - définition, types, objectifs - caractéristiques : quantités, répartition ... - procédure : technique, matériel 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer la technique de prélèvement d'échantillons significatifs ❖ Utiliser le matériel approprié 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

2.5. Soigner les blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les soins aux blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers <ul style="list-style-type: none"> - types de blessures : plaies sur tissus ligneux - types de soins : curetage, badigeonnage ... - conditions météorologiques - techniques : types, conditions d'application, nature, époque et ordre chronologique des étapes - matériel (manuel et mécanique) : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tenir compte des conditions climatiques ❖ Appliquer les prescrits de Phytolicence P1 ❖ Régler les outils et machines de soins aux blessures des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers ❖ Doser les produits commerciaux agréés ❖ Appliquer la technique appropriée de soins aux blessures des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers : curetage, badigeonnage ... ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel de soins aux blessures des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers 	<p>C.21 Soigner les blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable dans le cadre d'applications complexes et dans des situations similaires</p>

<ul style="list-style-type: none"> - produits commerciaux agréés : types, utilité, caractéristiques, dosage (calcul de surface, unités de mesure, règle de trois), conditions et mode d'utilisation - les prescrits de la Phytolice P1. 		
---	--	--

2.6. Nettoyer et ranger le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
2.6.1. Nettoyer le matériel		
<ul style="list-style-type: none"> • Le nettoyage et/ou la désinfection du matériel de maîtrise de la végétation et de soins aux blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers : <ul style="list-style-type: none"> ▪ techniques : types, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes ▪ matériel : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation ▪ produits : types, utilité, caractéristiques, conditions et mode d'utilisation ▪ les prescrits de la Phytolice P1 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier le matériel et les produits de nettoyage et/ou de désinfection ❖ Appliquer la technique de nettoyage et/ou de désinfection appropriée du matériel <ul style="list-style-type: none"> - de maîtrise de la végétation - de soins aux blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers ❖ Appliquer les prescrits de la Phytolice P1 	<p>C.22 Nettoyer et ranger le poste de travail en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires.</p>
2.6.2. Ranger le matériel et les fournitures		
<ul style="list-style-type: none"> • Le rangement du matériel, des consommables, des fournitures de maîtrise de la végétation et de soins aux blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Procédures ▪ prescrits de la Phytolice P1 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les procédures de rangement du matériel, des consommables, des fournitures et produits <ul style="list-style-type: none"> - de maîtrise de la végétation - de soins aux blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers dans le respect des consignes de l'entreprise ❖ Appliquer les prescrits de Phytolice P1 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
2.6.3. Assurer la propreté de la zone de travail		
<ul style="list-style-type: none"> • La propreté de la zone de travail (esthétique, hygiène, respect de l'environnement ...) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ déchets (types, mode de gestion), ▪ procédures prescrits de la Phytolice P1 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les différents types de déchets ❖ Trier et évacuer les déchets ❖ Appliquer les prescrits de la Phytolice P1 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

2.6.4.Sécuriser la zone de travail, protéger le matériel restant du vol

<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) • La sécurisation de la zone de travail : utilité, matériel, procédures 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des consignes de sécurisation de la zone de travail ❖ Identifier le matériel de sécurisation de la zone de travail ❖ Appliquer les procédures appropriées de sécurisation de la zone de travail 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
--	--	---

2.7. Réaliser la maintenance de premier niveau du matériel

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<p>2.7.1. Réaliser les contrôles et réglages simples prévus par le constructeur - Effectuer le graissage et la lubrification du matériel - Effectuer les démontages et remontages nécessaires d'éléments accessibles sans outillage particulier</p>		
<ul style="list-style-type: none"> • Le matériel (manuel, mécanique) de maîtrise de la végétation et de soins aux blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers : types, dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus • Les travaux d'entretien et de maintenance de 1^{er} niveau du matériel de maîtrise de la végétation et de soins aux blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers : <ul style="list-style-type: none"> - types (contrôles, réglages, graissage, lubrification, aiguisage, montage et démontage d'éléments accessibles sans outillage spécifique ...) - fréquences, procédures, technique, matériel, produits, consignes (du constructeur, de l'entreprise) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des consignes d'entretien et de maintenance du matériel (manuel, mécanique) de maîtrise de la végétation et de soins aux blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers ❖ Appliquer les techniques de démontage et montage d'éléments accessibles sans outillage particulier ❖ Appliquer les techniques de contrôle et de réglages simples du matériel de maîtrise de la végétation et de soins aux blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers ❖ Appliquer les techniques de graissage et lubrification du matériel de maîtrise de la végétation et de soins aux blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers 	<p>C.23 Réaliser la maintenance de premier niveau du matériel en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires.</p> <p style="text-align: center;">!! C23 !!</p>

2.8. Transmettre ses observations et toute information utile au responsable

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu, photos ...), terminologie professionnelle • Les limites d'intervention du Jardinier d'entretien : éléments relatifs <ul style="list-style-type: none"> • à la zone de travail, aux tâches à réaliser, (impétrants, quantité d'adventices, imprévus, conditions pédologiques et/ou météorologiques ...), • au matériel, aux consommables, carburants, fournitures, produits ... dans le cadre de la maîtrise de la végétation et des soins de blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise ❖ Signaler toute observation, problème / difficulté ... liés au matériel, aux consommables, aux produits, à la zone de travail ... lors des travaux de maîtrise de la végétation et de soins aux blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers ❖ Utiliser la terminologie professionnelle appropriée 	<p>C.24 Transmettre ses observations et toute information utile au responsable en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires.</p>

2.9. Respecter les règles professionnelles

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
2.9.1. Respecter les règles liées à la sécurité		
<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de sécurité prescrites par le Code du bien-être au travail (anciennement RGPT), la législation • Les règles de sécurité : <ul style="list-style-type: none"> . personnelle et collective : les EPI (gants, lunettes de protection ...) et EPC spécifiques aux travaux réalisés . à l'égard du matériel : normes de constructeurs, notices d'emploi . à l'égard des produits : étiquetage et pictogramme de produits dangereux, notices d'emploi • Les interventions en cas d'accidents : principes élémentaires (veiller à la sécurité, établir le bilan de la victime, appeler les secours) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les sources de danger (matériel, produits, zone de travail ...) ❖ Appliquer les mesures de protection individuelle et collective ❖ Interpréter les consignes, notices d'emploi, étiquetages (pictogrammes ...) ... ❖ Appliquer les règles et consignes de sécurité spécifiques lors du transport (arrimage ...), de l'utilisation, du stockage ... du matériel ❖ Appliquer les règles et consignes de sécurité spécifiques lors de l'utilisation, du stockage ... des produits ❖ Réagir adéquatement en cas d'accident 	<p>C.16 Respecter les règles professionnelles en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires.</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Les équipements de travail pour le travail en hauteur (échafaudages, échelles...) : <ul style="list-style-type: none"> • types, caractéristiques, identification, constituants, classe • conditions d'utilisation, principe de stabilité, charges admissibles • mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets - équipements de sécurité associés (EPI, EPC) • mesures de prévention liées aux conditions météorologiques • réglementation en cours sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : <ul style="list-style-type: none"> ➤ principes généraux (prévention des risques de chute, mesures de sécurité en cas de changement des conditions météorologiques, conditions en matière de charges admissibles), droits et devoirs de l'employeur, du responsable montage / démontage, notice d'instruction ...), ➤ éléments spécifiques utiles au travail du Jardinier d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser une échelle : <ul style="list-style-type: none"> - (Dés) installer une échelle de manière sécurisée - Manipuler du matériel non motorisé sur échelle dans le respect des règles ❖ Utiliser un équipement de travail en hauteur (échafaudage) : <ul style="list-style-type: none"> - Consulter la notice d'instructions (risques, mode d'utilisation ...) fournie par l'employeur / le responsable du montage / démontage - Réaliser un contrôle visuel de l'échafaudage (stabilité, conditions d'utilisation, équipement de sécurité) avant utilisation - Utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant - Utiliser les EPI et EPC requis - Manipuler du matériel motorisé sur échafaudage dans le respect des règles 	
2.9.2. Respecter les règles liées à l'hygiène		
<ul style="list-style-type: none"> • Les règles d'hygiène prescrites par le Code du bien-être au travail (anciennement RGPT), la législation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de bonne pratique en matière d'hygiène 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
2.9.3. Respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention		
<ul style="list-style-type: none"> • Les règles d'ergonomie et de manutention : principes de base adaptés aux travaux à réaliser 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention (port et transfert de charges, utilisation du matériel ...) 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
2.9.4. Respecter les règles liées à la protection de l'environnement		
<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement : tri et évacuation des déchets, utilisation rationnelle de l'eau, de l'énergie ... • L'approche par écosystème : définition, objectifs 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement ❖ Respecter les interactions dans les écosystèmes 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p>

<ul style="list-style-type: none"> • La législation en matière de produits phytopharmaceutiques (Phytolicence P1 : objectifs, contenus). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer la législation en matière de produits phytopharmaceutiques (Phytolicence P1) ❖ Appliquer les règles de traçabilité (compléter le carnet de suivi) 	Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires
---	--	---

GLOSSAIRE :

- **Approche écosystémique ou approche par écosystème** : méthode de gestion où les terres, l'eau et les ressources vivantes sont intégrées pour favoriser la conservation et l'utilisation durable et soutenable des ressources naturelles, afin de respecter les interactions dans les écosystèmes dont l'être humain dépend. En résumé, toutes les parties d'un écosystème sont liées, il faut donc tenir compte de chacune d'entre elles.
- **Carburant** : diesel, essence, mélanges ... ainsi que les huiles adaptées aux différents types de moteurs (2 T, 4 T ...) rencontrés en matériel mécanique de jardinier d'aménagement
- **Consommables** : Pièces d'usure rapide (lames, ...)
- **Fournitures** : Eléments, accessoires nécessaires à la réalisation des tâches. Ex. : accessoires de plantation (tuteur, drain, protection rongeurs, protection climatique, palissage ...), de taille (tuteurs, grillages, ficelle, ligatures piquets ...), de lutte intégrée (pièges, auxiliaires ...) ...
- **Lutte intégrée** : suivant Directive 2009/128/CE : La lutte intégrée consiste en « la prise en considération attentive de TOUTES LES METHODES DE PROTECTION DES PLANTES DISPONIBLES et, par conséquent, l'intégration des mesures appropriées qui découragent le développement des populations d'organismes nuisibles et maintiennent le recours aux produits phytopharmaceutiques et à d'autres types d'interventions à des niveaux justifiés des points de vue économique et environnemental, et réduisent ou limitent au maximum les risques pour la santé humaine et l'environnement. La lutte intégrée contre les ennemis des cultures privilégie la croissance de cultures saines en veillant à perturber le moins possible les agro-écosystèmes et encourage les mécanismes naturels de lutte contre les ennemis des cultures. »
- **Machine / Outils mécaniques** : Matériel mécanique
- **Outillage / Outils** : Matériel manuel
- **Petit arbre** : Terme général considéré ici comme étant un végétal ligneux de moins de 6 m de hauteur et d'un diamètre de tronc de moins de 15 cm.
- **Techniques d'abattage / de rabattage / de recépage de petits arbres** : La technique d'abattage envisagée dans ce *Profil métier* est une technique « simple » : aucun câblage ne sera utilisé, excepté pour orienter éventuellement la chute du végétal. Aucune échelle ni filin ne peut être utilisé. L'espace nécessaire au travail d'abattage devra être contrôlé par un responsable ... Les techniques reprennent aussi le débitage et le broyage.
- **Végétaux à identifier** : l'UAA2 du *Profil formation* du Jardinier d'aménagement couvre un minimum de 105 végétaux à identifier répartis comme suit :
 - Min 40 Herbacés ornementaux
 - Min 40 Ligneux ornementaux
 - Min 10 Ligneux fruitiers
 - Min 15 Adventices (dont 3 invasives)

Commentaires :

- Le travail en hauteur est régi par l'Arrêté Royal du 31 Août 2005 relatif à l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur. Pour autant, cet arrêté ne fournit pas de références précises quant à l'organisation de la formation à l'utilisation d'échafaudages (contenus, durée, formateurs ...), à une hauteur maximale, à des éléments spécifiques au travail de Jardinier d'aménagement ...
- Dès lors, la Coprofor a décrit des acquis d'apprentissage (savoirs, aptitudes) visant à :
 - conscientiser les apprenants aux droits et devoirs de l'employeur, de la personne compétente désignée au sein de l'entreprise par l'employeur (responsable du montage / démontage / installation d'échafaudages, des contrôles ...), du travailleur (le Jardinier d'aménagement)
 - initier les apprenants à l'utilisation d'équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur (et non au montage / démontage / installation) sans pour autant se substituer aux obligations des futurs employeurs décrites dans l'AR : désigner une personne compétente (cf. art.11), fournir une notice d'instruction relative à l'utilisation de l'échafaudage (cf. art. 14), veiller à ce que les travailleurs amenés à utiliser des échafaudages reçoivent une formation adéquate (cf. art. 18) ...

UAA 6	Planter des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers
--------------	---

Activités-clés du profil métier	<p>AC1 : Réaliser les travaux de terrassement, de préparation et d'amélioration du sol</p> <p>AC3 : Planter des surfaces paysagères composées de végétaux herbacés ornementaux / ligneux ornementaux / ligneux fruitiers</p>
Exigences transversales	Respecter les règles professionnelles

6.1. Préparer son poste de travail		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
6.1.1. Préparer le matériel, les consommables et les carburants		
<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) • Le matériel de travaux de plantation de surfaces paysagères composées de végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers : types (matériel manuel et mécanique), dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation • Les consommables : types, dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation • Les carburants : types, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder les consignes (types et quantité de matériel, consommables, carburants à emporter) de travaux de plantation de surfaces paysagères composées de végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers ❖ Identifier le matériel, les consommables, les carburants nécessaires aux travaux de plantation de surfaces paysagères composées de végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers ❖ Vérifier le bon état du matériel de travaux de plantation de surfaces paysagères composées de végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers ❖ Ranger le matériel, les carburants, les consommables de travaux de plantation de surfaces paysagères composées de végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers (selon les quantités indiquées par le responsable) dans l'unité de transport (camionnette, remorque ...) ❖ Emporter le matériel, les carburants, les consommables sur la zone de travaux de plantation de surfaces paysagères composées de végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers 	<p>C.25 Préparer son poste de travail en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable dans le cadre d'applications complexes et dans des situations similaires.</p>

6.1.2. Préparer les fournitures, les végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers pré-étiquetés ou pré-identifiés		
<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) • Les fournitures de plantation de surfaces paysagères composées de végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers : types (accessoires de plantation ...), dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation • Les végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers à planter : <ul style="list-style-type: none"> - modes d'identification / étiquetages : objectifs, codes (types, signification ...) - modes de protection physique pour le transport 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder les consignes (types et quantité de fournitures / végétaux à emporter) de travaux de plantation de surfaces paysagères composées de végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers ❖ Identifier les fournitures et les végétaux nécessaires aux travaux de plantation de surfaces paysagères composées de végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers ❖ Ranger les fournitures et les végétaux nécessaires aux travaux de plantation de surfaces paysagères composées de végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers (selon les quantités indiquées par le responsable) dans l'unité de transport (camionnette, remorque ...) ❖ Protéger physiquement les végétaux selon les consignes du responsable ❖ Emporter les fournitures et les végétaux sur la zone de travaux de plantation de surfaces paysagères composées de végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
6.1.3. Sécuriser la zone de travail avant de démarrer les travaux		
<ul style="list-style-type: none"> • Les croquis / schémas d'entretien et d'aménagement paysager : définition, utilité, composants, symboles ... • La sécurisation de la zone de travail : définition, utilité, matériel et procédures (signalisation, protection ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder un croquis / schéma d'entretien et d'aménagement paysager ❖ Situer la zone de travail ❖ Repérer tout élément pouvant présenter un danger pour soi-même ou pour autrui (impétrants signalés, piquets béton, objets divers, habitations ... tierces personnes, circulation routière ...) ❖ Appliquer les procédures appropriées de sécurisation 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

6.2. Préparer les plantes ligneuses ornementales / ligneuses fruitières pour la plantation

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
6.2.1. Rassembler les plantes ligneuses ornementales / ligneuses fruitières pré-étiquetées ou pré-identifiées		
<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) • Les végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers à planter : <ul style="list-style-type: none"> . modes d'identification / étiquetages : objectifs, codes (types, signification ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder les consignes (types et quantité de plantes ligneuses ornementales / ligneuses fruitières à préparer) ❖ Décoder les étiquetages et modes d'identification ❖ Grouper les plantes ligneuses ornementales / ligneuses fruitières par lots de codes identiques 	<p>C.26 Préparer les plantes ligneuses ornementales / ligneuses fruitières pour la plantation en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires</p>
6.2.2. Relever les écarts / anomalies par rapport au bon aspect des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers		
<ul style="list-style-type: none"> • La nomenclature de végétaux ligneux ornementaux (<u>min 40 différents</u>) et ligneux fruitiers (<u>min 10 différents</u>) <ul style="list-style-type: none"> . types : arbres, arbustes, arbrisseaux, ornementaux et/ou fruitiers . dénomination (appellation vernaculaire – et latine pour les ornementaux) . reconnaissance in vivo et sur base d'un échantillon représentatif du stade de phénologie utile à la plantation d'entretien . caractéristiques principales : intérêt(s) horticole(s), dimension, forme, couleur, époque de floraison aspects morphologiques et sanitaires (développement racinaire et aérien, couleur, forme ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Observer les végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers à planter ❖ Repérer les écarts par rapport au « bon aspect morphologique » des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers à planter ❖ Repérer les écarts par rapport au « bon aspect sanitaire » des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers à planter 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
6.2.3. Appliquer les précautions et soins aux plantes ligneuses ornementales / ligneuses fruitières		
<ul style="list-style-type: none"> • Les précautions et soins aux végétaux herbacés ornementaux / ligneux ornementaux / ligneux fruitiers avant plantation : <ul style="list-style-type: none"> - objectifs - conditions pédologiques (notions de base de texture, structure, pH, vie du sol, température, humidité) - conditions météorologiques 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Manipuler les végétaux herbacés ornementaux / ligneux ornementaux / ligneux fruitiers de manière adéquate ❖ Tenir compte des conditions pédoclimatiques ❖ Identifier les précautions à prendre et les soins à donner aux végétaux herbacés ornementaux / ligneux ornementaux / ligneux fruitiers 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

<ul style="list-style-type: none"> - techniques : types (réhydratation des mottes, retrait de feuilles séchées ou fleurs fanées, ... arrosage, ombrage, habillage ...), conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes - matériel (manuel et mécanique) : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les précautions et soins à donner aux végétaux herbacés ornementaux / ligneux ornementaux / ligneux fruitiers ❖ Utiliser le matériel adéquat 	
6.2.4. Praliner les plantes ligneuses		
<ul style="list-style-type: none"> • Le pralinage des plantes ligneuses : <ul style="list-style-type: none"> • définition, objectifs • conditions pédologiques (notions de base de texture, structure, vie du sol, température, humidité) • conditions météorologiques • technique : conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes - matériel (manuel) : types, dénomination, utilité, mode d'utilisation • Pralins : définition, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tenir compte des conditions pédoclimatiques ❖ Régler les outils de pralinage des plantes ligneuses ❖ Appliquer la technique de pralinage des plantes ligneuses 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

6.3. Disposer les plantes ligneuses ornementales / ligneuses fruitières sur le terrain

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
6.3.1. Transposer les mesures reprises dans le croquis / le schéma d'aménagement paysager - Piqueter le terrain - Disposer les plantes ligneuses ornementales / ligneuses fruitières aux endroits repérés		
<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) • Les plans d'aménagement : types, composants, symboles, échelle ... • Le piquetage du terrain : <ul style="list-style-type: none"> • définition, objectifs, • techniques : types (prises de mesure, pose de jalons ...), nature et ordre chronologique des étapes • matériel : types, dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder les consignes et le plan d'aménagement (types et quantité de plantes, lieu, distances et répartition de plantation) ❖ Transposer les mesures sur le terrain à l'aide d'outils de marquage ❖ Disposer les jalons délimitant l'espace à aménager ❖ Disposer les plantes ligneuses ornementales / ligneuses fruitières dans le respect des consignes et du plan 	<p>C.27 Disposer les plantes ligneuses ornementales / ligneuses fruitières sur le terrain en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires</p>

6.3.2. Mettre en place des accessoires de plantation		
<ul style="list-style-type: none"> • Les accessoires de plantation de végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers : <ul style="list-style-type: none"> - types et utilité : tuteurs et éléments de fixation, protections contre les rongeurs, protection climatique, palissage ... - conditions météorologiques - techniques : types, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes - matériel (manuel et mécanique) : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tenir compte des conditions climatiques ❖ Régler les outils et machines de mise en place des accessoires de plantation de végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers ❖ Appliquer les techniques appropriées de mise en place des accessoires de plantation de végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel de mise en place des accessoires de plantation de végétaux ornementaux ligneux et fruitiers 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

6.4. Nettoyer et ranger le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
6.4.1. Nettoyer le matériel		
<ul style="list-style-type: none"> • Le nettoyage du matériel de plantation de végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers : <ul style="list-style-type: none"> · techniques : types, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes - matériel : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation - produits : types, utilité, caractéristiques, conditions et mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier le matériel et les produits de nettoyage ❖ Appliquer la technique de nettoyage appropriée du matériel de plantation de végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers 	<p>C.28 Nettoyer et ranger le poste de travail en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires.</p>
6.4.2. Ranger le matériel et les fournitures		
<ul style="list-style-type: none"> • Le rangement du matériel, des consommables, des fournitures de plantation de végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers : procédures 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les procédures de rangement du matériel, des consommables, des fournitures de plantation de végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers dans le respect des consignes de l'entreprise 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
6.4.3. Assurer la propreté de la zone de travail		
<ul style="list-style-type: none"> • La propreté de la zone de travail (esthétique, hygiène, respect de l'environnement ...) : déchets (types, mode de gestion), procédures 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les différents types de déchets ❖ Trier et évacuer les déchets 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

6.4.4. Sécuriser la zone de travail, protéger le matériel restant du vol

<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) • La sécurisation de la zone de travail : utilité, matériel, procédures 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des consignes de sécurisation de la zone de travail ❖ Identifier le matériel de sécurisation de la zone de travail ❖ Appliquer les procédures appropriées de sécurisation de la zone de travail 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
--	--	---

6.5. Réaliser la maintenance de premier niveau du matériel

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
6.5.1. Réaliser les contrôles et réglages simples prévus par le constructeur - Effectuer le graissage et la lubrification du matériel - Effectuer les démontages et remontages nécessaires d'éléments accessibles sans outillage particulier		
<ul style="list-style-type: none"> • Le matériel (manuel, mécanique) de plantation de végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers : types, dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus • Les travaux d'entretien et de maintenance de 1^{er} niveau du matériel de plantation végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers : <ul style="list-style-type: none"> - types (contrôles, réglages, graissage, lubrification, aiguisage, montage et démontage d'éléments accessibles sans outillage spécifique ...) - fréquences, procédures, technique, matériel, produits, consignes (du constructeur, de l'entreprise) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des consignes d'entretien et de maintenance du matériel (manuel, mécanique) de plantation de végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers ❖ Appliquer les techniques de démontage et montage d'éléments accessibles sans outillage particulier ❖ Appliquer les techniques de contrôle et de réglages simples du matériel de plantation de végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers ❖ Appliquer les techniques de graissage et lubrification du matériel de plantation de végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers 	<p>C.29 Réaliser la maintenance de premier niveau du matériel en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires.</p>

6.6. Transmettre ses observations et toute information utile au responsable

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu, photos ...), terminologie professionnelle • Les limites d'intervention du Jardinier d'aménagement : éléments relatifs 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise ❖ Signaler toute observation, problème / difficulté ... liés au matériel, aux consommables, aux fournitures, aux plantes, à la zone de travail ... lors des travaux de plantation de végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers ❖ Utiliser la terminologie professionnelle appropriée 	<p>C.30 Transmettre ses observations et toute information utile au responsable en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires.</p>

<ul style="list-style-type: none"> à la zone de travail, aux tâches à réaliser, (impétrants, imprévus, conditions pédologiques et/ou météorologiques ...), au matériel, aux consommables, carburants, fournitures, plantes (quantités, aspects morphologiques et sanitaires des plantes ...) <p>dans le cadre de la plantation de végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers</p>		
--	--	--

6.7. Respecter les règles professionnelles

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
6.7.1. Respecter les règles liées à la sécurité		
<ul style="list-style-type: none"> Les règles de sécurité prescrites par le Code du bien-être au travail (anciennement RGPT), la législation Les règles de sécurité : <ul style="list-style-type: none"> personnelle et collective : les EPI (gants, lunettes de protection ...) et EPC spécifiques aux travaux réalisés à l'égard du matériel : normes de constructeurs, notices d'emploi à l'égard des produits : étiquetage et pictogramme de produits dangereux, notices d'emploi Les interventions en cas d'accidents : principes élémentaires (veiller à la sécurité, établir le bilan de la victime, appeler les secours) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les sources de danger (matériel, produits, zone de travail ...) ❖ Appliquer les mesures de protection individuelle et collective ❖ Interpréter les consignes, notices d'emploi, étiquetages (pictogrammes ...) ... ❖ Appliquer les règles et consignes de sécurité spécifiques lors du transport (arrimage ...), de l'utilisation, du stockage ... du matériel ❖ Appliquer les règles et consignes de sécurité spécifiques lors de l'utilisation, du stockage ... des produits ❖ Réagir adéquatement en cas d'accident 	<p>C.8. Respecter les règles professionnelles en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires.</p>
6.7.2. Respecter les règles liées à l'hygiène		
<ul style="list-style-type: none"> Les règles d'hygiène prescrites par le Code du bien-être au travail (anciennement RGPT), la législation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de bonne pratique en matière d'hygiène 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

6.7.3. Respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention		
<ul style="list-style-type: none"> Les règles d'ergonomie et de manutention : principes de base adaptés aux travaux à réaliser 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention (port et transfert de charges, utilisation du matériel ...) 	Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires
6.7.4. Respecter les règles liées à la protection de l'environnement		
<ul style="list-style-type: none"> Les règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement : tri et évacuation des déchets, utilisation rationnelle de l'eau, de l'énergie ... L'approche par écosystème : définition, objectifs 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement ❖ Respecter les interactions dans les écosystèmes ❖ Appliquer les règles de traçabilité (compléter le carnet de suivi) 	Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires
6.7.5. Gérer son temps de travail		
<ul style="list-style-type: none"> L'organisation du travail dans le respect des consignes. Les délais impartis. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Organiser le travail dans le respect des consignes ❖ Réaliser les travaux dans les délais impartis 	Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires

GLOSSAIRE :

- **Approche écosystémique ou approche par écosystème** : méthode de gestion où les terres, l'eau et les ressources vivantes sont intégrées pour favoriser la conservation et l'utilisation durable et soutenable des ressources naturelles, afin de respecter les interactions dans les écosystèmes dont l'être humain dépend. En résumé, toutes les parties d'un écosystème sont liées, il faut donc tenir compte de chacune d'entre elles.
- **Carburant** : diesel, essence, mélanges ... ainsi que les huiles adaptées aux différents types de moteurs (2 T, 4 T ...) rencontrés en matériel mécanique de jardinier d'entretien
- **Consommables** : Pièces d'usure rapide (lames, ...)
- **Fournitures** : Eléments, accessoires nécessaires à la réalisation des tâches. Ex. : accessoires de plantation (tuteur, drain, protection rongeurs, protection climatique, palissage ...), de taille (tuteurs, grillages, ficelles, ligatures piquets ...), de lutte intégrée (pièges, auxiliaires ...) ...
- **Machine / Outils mécaniques** : Matériel mécanique
- **Outillage / Outils** : Matériel manuel
- **Réaliser un lit de plantation** : Ameubler le sol, enfouir les engrais et amendements éventuels
- **Végétaux à identifier** : l'UAA6 du *Profil formation* du Jardinier d'aménagement couvre un minimum de 115 végétaux répartis comme suit :
 - Min 40 Herbacés ornementaux
 - Min 40 Ligneux ornementaux
 - Min 10 Ligneux fruitiers
 - Min 15 Adventices (dont 3 invasives)
 - Min 10 végétaux aquatiques ornementaux

UAA 5	Installer une pelouse ou une prairie fleurie
Activités-clés du profil métier	AC1 : Réaliser les travaux de terrassement, de préparation et d'amélioration du sol AC2 : Installer une pelouse / une prairie fleurie
Exigences transversales	Respecter les règles professionnelles

5.1. Préparer son poste de travail		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
5.1.1. Préparer le matériel, les consommables et les carburants		
<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) • Le matériel de travaux d'installation de pelouse / de prairie fleurie : types (matériel manuel et mécanique), dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation • Les consommables : types, dénomination, utilité, caractéristiques, mode d'utilisation • Les carburants : types, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder les consignes (types et quantité de matériel, consommables, carburants à emporter) de travaux d'installation de pelouse / de prairie fleurie ❖ Identifier le matériel, les consommables, les carburants nécessaires aux travaux d'installation de pelouse / de prairie fleurie ❖ Vérifier le bon état du matériel de travaux d'installation de pelouse / de prairie fleurie ❖ Ranger le matériel, les carburants, les consommables de travaux d'installation de pelouse / de prairie fleurie (selon les quantités indiquées par le responsable) dans l'unité de transport (camionnette, remorque ...) ❖ Emporter le matériel, les carburants, les consommables sur la zone de travaux d'installation de pelouse ou de prairie fleurie 	C31 Préparer son poste de travail en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable dans le cadre d'applications complexes et dans des situations similaires.
5.1.2. Préparer les fournitures		
<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) • Les fournitures d'installation de pelouse / de prairie fleurie : types (semences, plaques de gazon ...), dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder les consignes (types et quantité de fournitures à emporter) de travaux d'installation de pelouse / de prairie fleurie ❖ Identifier les fournitures nécessaires aux travaux d'installation de pelouse / de prairie fleurie ❖ Ranger les fournitures de travaux d'installation de pelouse / de prairie fleurie (selon les quantités indiquées par le 	Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires

	responsable) dans l'unité de transport (camionnette, remorque ...) ❖ Emporter les fournitures sur la zone de travaux d'installation de pelouse / de prairie fleurie	
5.1.3. Sécuriser la zone de travail avant de démarrer les travaux		
<ul style="list-style-type: none"> • Les croquis / schémas d'entretien et d'aménagement paysager : définition, utilité, composants, symboles ... • La sécurisation de la zone de travail : définition, utilité, matériel et procédures (signalisation, protection ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder un croquis / schéma d'entretien et d'aménagement paysager ❖ Situer la zone de travail ❖ Repérer tout élément pouvant présenter un danger pour soi-même ou pour autrui (impétrants signalés, piquets béton, objets divers, habitations ... tierces personnes, circulation routière ...) ❖ Dégager la zone de travail des éléments mobiliers, décoratifs ... ❖ Appliquer les procédures appropriées de sécurisation 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

5.2. Semer une pelouse / une prairie fleurie

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
5.2.1. Ratisser		
<ul style="list-style-type: none"> • Le ratisage du sol avant de semer une pelouse / une prairie fleurie : <ul style="list-style-type: none"> • définition, objectifs • conditions pédologiques (notions de base de texture, structure, humidité) • conditions météorologiques • techniques : types, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes • matériel mécanique : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tenir compte des conditions pédoclimatiques, du relief (pente) ❖ Régler les outils et machines de ratisage ❖ Appliquer la technique appropriée de ratisage ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel de ratisage 	<p>C.32 Semer une pelouse / une prairie fleurie en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires</p>
5.2.2. Semer		
<ul style="list-style-type: none"> • Semis de pelouse / de prairie fleurie : <ul style="list-style-type: none"> • définitions, objectifs • conditions pédologiques (notions de base de texture, structure, humidité) • conditions météorologiques • techniques : types, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tenir compte des conditions pédoclimatiques du relief (pente) ❖ Régler les outils et machines de semis ❖ Utiliser les types et quantités de fournitures appropriés ❖ Appliquer la technique appropriée de semis ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel de semis 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

<ul style="list-style-type: none"> • matériel (manuel et mécanique) : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation • fournitures : types, caractéristiques, mode d'utilisation 		
5.2.3. Rouler		
<ul style="list-style-type: none"> • Le roulage du semis d'une pelouse / d'une prairie fleurie : <ul style="list-style-type: none"> • définition, objectifs • conditions pédologiques (notions de base de texture, structure, humidité) • conditions météorologiques • technique : conditions d'application • matériel (manuel et mécanique) : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tenir compte des conditions pédoclimatiques, du relief (pente) ❖ Régler les outils et machines de roulage ❖ Appliquer la technique de roulage ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel de roulage 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
5.2.4. Arroser		
<ul style="list-style-type: none"> • L'arrosage du semis d'une pelouse / d'une prairie fleurie : <ul style="list-style-type: none"> • définition, objectifs • conditions pédologiques (notions de base de texture, structure, pH, vie du sol, température, humidité) • conditions météorologiques • techniques : types, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes • matériel (manuel et mécanique) : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tenir compte des conditions pédoclimatiques, du relief (pente) ❖ Régler les outils et machines d'arrosage ❖ Appliquer la technique appropriée d'arrosage ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel d'arrosage 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

5.3. Plaquer un gazon

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
5.3.1. Ratisser		
<ul style="list-style-type: none"> • Le ratisage du sol avant de plaquer un gazon : <ul style="list-style-type: none"> • définition, objectifs • conditions pédologiques (notions de base de texture, structure, humidité) • conditions météorologiques • techniques : types, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes • matériel mécanique : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tenir compte des conditions pédoclimatiques ❖ Régler les outils et machines de ratisage ❖ Appliquer la technique appropriée de ratisage ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel de ratisage 	<p>C.33 Plaquer un gazon en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires</p>
5.3.2. Mettre en place les plaques de gazon		
<ul style="list-style-type: none"> • La mise en place de plaques de gazon : <ul style="list-style-type: none"> • définitions, objectifs • conditions pédologiques (notions de base de texture, structure, pH, vie du sol, température, humidité) • conditions météorologiques • techniques : types, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes • matériel (manuel et mécanique) : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation • plaques de gazon : types, caractéristiques, mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Maintenir les plaques de gazon dans un état optimal ❖ Tenir compte des conditions pédoclimatiques ❖ Régler les outils et machines de mise en place de plaques de gazon ❖ Utiliser les types et quantités de fournitures ❖ Appliquer la technique appropriée de mise en place de plaques de gazon ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel de mise en place de plaques de gazon 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
5.3.3. Arroser		
<ul style="list-style-type: none"> • L'arrosage de plaques de gazon : <ul style="list-style-type: none"> • définition, objectifs • conditions pédologiques (notions de base de texture, structure, humidité) • conditions météorologiques • techniques : types, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tenir compte des conditions pédoclimatiques ❖ Régler les outils et machines d'arrosage ❖ Appliquer la technique appropriée d'arrosage ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel d'arrosage 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

<ul style="list-style-type: none"> matériel (manuel et mécanique) : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation 		
5.3.4. Rouler		
<ul style="list-style-type: none"> Le roulage d'un plaquage de gazon : <ul style="list-style-type: none"> définition, objectifs conditions pédologiques (notions de base de texture, structure, pH, vie du sol, température, humidité) conditions météorologiques technique : conditions d'application matériel (manuel et mécanique) : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> Tenir compte des conditions pédoclimatiques Régler les outils et machines de roulage Appliquer la technique de roulage Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel de roulage 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

5.4. Favoriser le tallage d'une pelouse

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
5.4.1. Rouler une pelouse		
<ul style="list-style-type: none"> Le roulage d'une pelouse : <ul style="list-style-type: none"> définition, objectif (taller) conditions pédologiques (notions de base de texture, structure, humidité) stade de développement de la plante conditions météorologiques technique : conditions d'application matériel mécanique : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> Tenir compte des conditions pédoclimatiques Régler les outils et machines de roulage Appliquer la technique de roulage Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel de roulage 	<p>C.34 Favoriser le tallage d'une pelouse en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires</p>
5.4.2. Réaliser la première tonte		
<ul style="list-style-type: none"> La première tonte de pelouse : <ul style="list-style-type: none"> définitions, objectif (taller) conditions météorologiques techniques : types, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes matériel (manuel et mécanique) : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> Tenir compte des conditions pédoclimatiques Régler les outils et machines de première tonte de pelouse Appliquer la technique appropriée de première tonte d'une pelouse Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel de première tonte de pelouse 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

5.5. Nettoyer et ranger le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
5.5.1. Nettoyer le matériel		
<ul style="list-style-type: none"> • Le nettoyage du matériel d'installation de pelouse / prairie fleurie : <ul style="list-style-type: none"> • techniques : types, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes • matériel : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation • produits : types, utilité, caractéristiques, conditions et mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier le matériel et les produits de nettoyage ❖ Appliquer la technique de nettoyage appropriée du matériel d'installation de pelouse / prairie fleurie 	C.35 Nettoyer et ranger le poste de travail en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires.
5.5.2. Ranger le matériel et les fournitures		
<ul style="list-style-type: none"> • Le rangement du matériel, des consommables, des fournitures et des produits d'installation de pelouse / prairie fleurie : procédures 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les procédures de rangement du matériel, des consommables, des fournitures et des produits d'installation de pelouse / prairie fleurie dans le respect des consignes de l'entreprise 	Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires
5.5.3. Assurer la propreté de la zone de travail		
<ul style="list-style-type: none"> • La propreté de la zone de travail (esthétique, hygiène, respect de l'environnement ...) : déchets (types, mode de gestion), procédures 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Replacer les éléments mobiliers, décoratifs ... ❖ Identifier les différents types de déchets ❖ Trier et évacuer les déchets 	Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires
5.5.4. Sécuriser la zone de travail, protéger le matériel restant du vol		
<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) • La sécurisation de la zone de travail : utilité, matériel, procédures 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des consignes de sécurisation de la zone de travail ❖ Identifier le matériel de sécurisation de la zone de travail ❖ Appliquer les procédures appropriées de sécurisation de la zone de travail 	Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires

5.6. Réaliser la maintenance de premier niveau du matériel

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
5.6.1. Réaliser les contrôles et réglages simples prévus par le constructeur - Effectuer le graissage et la lubrification du matériel - Effectuer les démontages et remontages nécessaires d'éléments accessibles sans outillage particulier		
<ul style="list-style-type: none"> • Le matériel (manuel, mécanique) d'installation de pelouse ou prairie fleurie : types, dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus • Les travaux d'entretien et de maintenance de 1^{er} niveau du matériel d'installation de pelouse / prairie fleurie : <ul style="list-style-type: none"> - types (contrôles, réglages, graissage, lubrification, aiguisage, montage et démontage d'éléments accessibles sans outillage spécifique ...) - fréquences, procédures, technique, matériel, produits, consignes (du constructeur, de l'entreprise) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des consignes d'entretien et de maintenance du matériel (manuel, mécanique) d'installation de pelouse / prairie fleurie ❖ Appliquer les techniques de démontage et montage d'éléments accessibles sans outillage particulier ❖ Appliquer les techniques de contrôle et de réglages simples du matériel d'installation de pelouse / prairie fleurie ❖ Appliquer les techniques de graissage et lubrification du matériel d'installation de pelouse / prairie fleurie 	<p>C.36 Réaliser la maintenance de premier niveau du matériel en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires.</p>

5.7. Transmettre ses observations et toute information utile au responsable

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu, photos ...), terminologie professionnelle • Les limites d'intervention du Jardinier d'aménagement : éléments relatifs <ul style="list-style-type: none"> - à la zone de travail, aux tâches à réaliser, (impétrants, quantité d'adventices, imprévus, conditions pédologiques et/ou météorologiques ...), - au matériel, aux consommables, carburants, fournitures ... - dans le cadre de l'installation de pelouse / prairie fleurie 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise ❖ Signaler toute observation, problème / difficulté ... liés au matériel, aux consommables, aux fournitures, à la zone de travail ... lors de travaux d'installation de pelouse / prairie fleurie ❖ Utiliser la terminologie professionnelle appropriée 	<p>C.37 Transmettre ses observations et toute information utile au responsable en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires.</p>

5.8. Respecter les règles professionnelles

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
5.8.1. Respecter les règles liées à la sécurité		
<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de sécurité prescrites par le Code du bien-être au travail (anciennement RGPT), la législation • Les règles de sécurité : <ul style="list-style-type: none"> . personnelle et collective : les EPI (gants, lunettes de protection ...) et EPC spécifiques aux travaux réalisés . à l'égard du matériel : normes de constructeurs, notices d'emploi . à l'égard des produits : étiquetage et pictogramme de produits dangereux, notices d'emploi • Les interventions en cas d'accidents : principes élémentaires (veiller à la sécurité, établir le bilan de la victime, appeler les secours) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les sources de danger (matériel, produits, zone de travail ...) ❖ Appliquer les mesures de protection individuelle et collective ❖ Interpréter les consignes, notices d'emploi, étiquetages (pictogrammes ...) ... ❖ Appliquer les règles et consignes de sécurité spécifiques lors du transport (arrimage ...), de l'utilisation, du stockage ... du matériel ❖ Appliquer les règles et consignes de sécurité spécifiques lors de l'utilisation, du stockage ... des produits ❖ Réagir adéquatement en cas d'accident 	<p>C.8. Respecter les règles professionnelles en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires.</p>
5.8.2. Respecter les règles liées à l'hygiène		
<ul style="list-style-type: none"> • Les règles d'hygiène prescrites par le Code du bien-être au travail (anciennement RGPT), la législation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de bonne pratique en matière d'hygiène 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
5.8.3. Respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention		
<ul style="list-style-type: none"> • Les règles d'ergonomie et de manutention : principes de base adaptés aux travaux à réaliser 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention (port et transfert de charges, utilisation du matériel ...) 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
5.8.4. Respecter les règles liées à la protection de l'environnement		
<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement : tri et évacuation des déchets, utilisation rationnelle de l'eau, de l'énergie ... • L'approche par écosystème : définition, objectifs • La législation en matière de produits phytopharmaceutiques (Phytolice P1 : objectifs, contenus). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement ❖ Respecter les interactions dans les écosystèmes ❖ Appliquer la législation en matière de produits phytopharmaceutiques (Phytolice P1) ❖ Appliquer les règles de traçabilité (compléter le carnet de suivi) 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

5.8.5. Gérer son temps de travail

<ul style="list-style-type: none">• L'organisation du travail dans le respect des consignes.• Les délais impartis.	<ul style="list-style-type: none">❖ Organiser le travail dans le respect des consignes❖ Réaliser les travaux dans les délais impartis	Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires
---	--	--

GLOSSAIRE :

- **Approche écosystémique ou approche par écosystème** : méthode de gestion où les terres, l'eau et les ressources vivantes sont intégrées pour favoriser la conservation et l'utilisation durable et soutenable des ressources naturelles, afin de respecter les interactions dans les écosystèmes dont l'être humain dépend. En résumé, toutes les parties d'un écosystème sont liées, il faut donc tenir compte de chacune d'entre elles.
- **Carburant** : diesel, essence, mélanges ... ainsi que les huiles adaptées aux différents types de moteurs (2 T, 4 T ...) rencontrés en matériel mécanique de jardinier d'entretien
- **Consommables** : Pièces d'usure rapide (lames, ...)
- **Fournitures** : Eléments, accessoires nécessaires à la réalisation des tâches. Ex. : accessoires de plantation (tuteur, drain, protection rongeurs, protection climatique, palissage ...), de taille (tuteurs, grillages, ficelles, ligatures piquets ...), de lutte intégrée (pièges, auxiliaires ...) ...
- **Gazon** : Le gazon est un mélange de graminées (ray-grass, pâturin, agrostide, fétuques ...) sélectionnées pour leurs qualités complémentaires et semées en vue d'obtenir une pelouse.
- **Machine / Outils mécaniques** : Matériel mécanique
- **Outillage / Outils** : Matériel manuel
- **Pelouse** : La pelouse est le résultat obtenu après avoir ensemencé le sol avec des graines de graminées à gazon. Une pelouse se présente donc comme un tapis vert, homogène et ras
- **Prairie fleurie** : La prairie n'est pas un tapis vert, homogène et ras comme la pelouse. Naturelle ou semée, elle se compose à la fois de graminées et d'autres plantes herbacées.

UAA 7	Terrasser et aménager des surfaces paysagères inertes
Activités-clés du profil métier	AC1 : Réaliser les travaux de terrassement, de préparation et d'amélioration du sol AC6 : Aménager des surfaces paysagères inertes
Exigences transversales	Respecter les règles professionnelles

7.1. Préparer son poste de travail		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
7.1.1. Préparer le matériel, les consommables et les carburants		
<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) • Le matériel de travaux de terrassement : types (matériel manuel et mécanique), dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation • Le matériel de travaux d'aménagement de surfaces paysagères inertes : types (matériel manuel et mécanique), dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation • Les consommables : types, dénomination, utilité, caractéristiques, mode d'utilisation • Les carburants : types, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder les consignes (types et quantité de matériel, consommables, carburants à emporter) de travaux de terrassement et d'aménagement de surfaces paysagères inertes ❖ Identifier le matériel, les consommables, les carburants nécessaires aux travaux de terrassement et d'aménagement de surfaces paysagères inertes ❖ Vérifier le bon état du matériel de travaux de terrassement et d'aménagement de surfaces paysagères inertes ❖ Ranger le matériel, les carburants, les consommables de travaux de terrassement et d'aménagement de surfaces paysagères inertes (selon les quantités indiquées par le responsable) dans l'unité de transport (camionnette, remorque ...) ❖ Emporter le matériel, les carburants, les consommables sur la zone de travail 	<p>C.38 Préparer son poste de travail en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable dans le cadre d'applications complexes et dans des situations similaires.</p>

7.1.2. Préparer les fournitures

<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) • Les fournitures de terrassement et d'aménagement de surfaces paysagères inertes : <ul style="list-style-type: none"> • types (béton, bois, pierre, métaux, synthétiques, liants, agrégats ...) • dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder les consignes (types et quantité de fournitures à emporter) de travaux de terrassement et d'aménagement de surfaces paysagères inertes ❖ Identifier les fournitures nécessaires aux travaux de terrassement et d'aménagement de surfaces paysagères inertes ❖ Ranger les fournitures nécessaires aux travaux de terrassement et d'aménagement de surfaces paysagères inertes (selon les quantités indiquées par le responsable) dans l'unité de transport (camionnette, remorque ...) ❖ Disposer et protéger les fournitures sur la zone de travail 	<p>Autonomie d'exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Application complexe et Situations similaires</p>
--	--	--

7.1.3. Sécuriser la zone de travail avant de démarrer les travaux

<ul style="list-style-type: none"> • Les croquis / schémas d'entretien et d'aménagement paysager : définition, utilité, composants, symboles ... • La sécurisation de la zone de travail : définition, utilité, matériel et procédures (signalisation, protection ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder un croquis / schéma d'entretien et d'aménagement paysager ❖ Situer la zone de travail ❖ Repérer tout élément pouvant présenter un danger pour soi-même ou pour autrui (impétrants signalés, piquets béton, objets divers, habitations ... tierces personnes, circulation routière ...) ❖ Dégager la zone de travail des éléments mobiliers, décoratifs ... ❖ Appliquer les procédures appropriées de sécurisation 	<p>Autonomie d'exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Application complexe et Situations similaires</p>
--	---	--

7.2. Terrassement et niveler

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
7.2.1. Nettoyer le terrain		
<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) • Le tri des déchets : <ul style="list-style-type: none"> - objectifs - techniques : types, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes - matériel (manuel et mécanique) : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder les consignes ❖ Rassembler les déchets ❖ Trier les déchets selon les consignes ❖ Régler les outils et machines d'évacuation de déchets ❖ Evacuer les déchets selon les consignes ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel d'évacuation de déchets 	<p>C.39 Terrassement et niveler en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires</p>

<ul style="list-style-type: none"> • L'évacuation des déchets : <ul style="list-style-type: none"> - définition, objectifs - techniques : types, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes - matériel (manuel et mécanique) : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation 		
7.2.2. Réaliser des profils de remblais / déblais		
<ul style="list-style-type: none"> • Les profils de remblais / déblais : <ul style="list-style-type: none"> - définition, objectifs - conditions pédologiques (notions de base de texture, structure) - conditions météorologiques - techniques : types, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes - matériel (manuel et mécanique) : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tenir compte des conditions pédoclimatiques ❖ Régler les outils et machines mécaniques de remblais /déblais ❖ Appliquer la technique de remblais / déblais appropriée ❖ Utiliser le matériel manuel / mécanique de remblais / déblais adapté (mini-pelle, chargeurs frontaux ...) ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel de remblais / déblais 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
7.2.3. Nivelier		
<ul style="list-style-type: none"> • Le nivellement : <ul style="list-style-type: none"> - définition, objectifs - conditions pédologiques (notions de base de texture, structure) - conditions météorologiques - techniques : types, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes - types de matériel (manuel et mécanique) : dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tenir compte des conditions pédoclimatiques ❖ Régler les outils et machines mécaniques de nivellement ❖ Appliquer la technique de nivellement appropriée ❖ Utiliser le matériel manuel / mécanique de nivellement adapté ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel de nivellement 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

7.2.4. Assister l'opérateur des machines de terrassement

<ul style="list-style-type: none"> • Les impétrants : définition, types (grillage, fourreau ...) • Les machines de terrassement : utilité, caractéristiques (zone d'action, mobilité ...) • Le travail de finition : objectifs, procédures, matériel 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Observer les zones à parcourir par les machines de terrassement ❖ Se positionner de manière sécurisée ❖ Repérer les impétrants éventuels ❖ Fournir les indications utiles selon le mode de communication adapté (oralement, par signes ...) pour guider l'opérateur ❖ Affiner manuellement le travail de la machine de manière rapide et simple 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
---	---	---

7.3. Dégager la zone de travail des structures inertes

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
7.3.1. Effectuer les démolitions		
<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ... éléments de réglementation (permis d'urbanisme)) • Les démolitions de structures inertes : <ul style="list-style-type: none"> - définition, objectifs - techniques : types, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes - matériel (manuel et mécanique) : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des consignes et réglementations de démolition de structures inertes ❖ Régler les outils et machines de démolition de structures inertes ❖ Appliquer la technique appropriée de démolition de structures inertes ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel de démolition de structures inertes 	<p>C.40 Dégager la zone de travail des structures inertes en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires</p>
7.3.2. Effectuer les démontages		
<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) • Les démontages de structures inertes : <ul style="list-style-type: none"> - définition, objectifs - techniques : types, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes - matériel (manuel et mécanique) : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des consignes et de démontage de structures inertes ❖ Régler les outils et machines de démontage de structures inertes ❖ Appliquer la technique appropriée de démontage de structures inertes ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel de démontage de structures inertes 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

7.3.3. Evacuer les matériaux inertes

<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ... éléments de réglementation (permis d'urbanisme)) • L'évacuation des matériaux inertes : <ul style="list-style-type: none"> - définition, objectifs - techniques : types, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes - matériel (manuel et mécanique) : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des consignes et réglementations d'évacuation de structures inertes ❖ Régler les outils et machines d'évacuation de structures inertes ❖ Appliquer la technique appropriée d'évacuation de matériaux ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel d'évacuation de structures inertes 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
--	---	---

7.4. Assister le responsable pour piqueter le terrain

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
7.4.1. Transposer sur le terrain les mesures d'un croquis / schéma d'aménagement (niveau, alignement ...) - Mettre en place les piquets		
<ul style="list-style-type: none"> • Les croquis / schémas d'entretien et d'aménagement paysager : définition, utilité, composants, symboles ... • Le piquetage du terrain : <ul style="list-style-type: none"> · définition, objectifs · techniques : types, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes · matériel : types, dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Transposer les mesures sur le terrain ❖ Positionner les piquets ❖ Adapter les mesures d'alignement au relief 	<p>C.41 Assister le responsable pour piqueter le terrain en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires</p>

7.5. Assister le responsable à la mise en place de structures inertes (minérale, métallique, bois/plastic, composite)

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
7.5.1. Approvisionner les acteurs de la zone de travail en matériaux et outils		
<ul style="list-style-type: none"> • Les mélanges : types (béton, sable, stabilisé ...), caractéristiques, composition (proportions, règle de 3) • Les matériaux : types, caractéristiques, logique d'approvisionnement (tri de pavés, respect des zones de travail ...), mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les consignes du responsable ❖ Utiliser les composants et outils de mélange appropriés ❖ Réaliser les mélanges manuellement et/ou mécaniquement ❖ Appliquer la règle de 3 ❖ Approvisionner les acteurs de la zone de travail avec les outils, machines, matériaux et mélanges adéquats 	<p>C.42 Assister le responsable à la mise en place de structures inertes (minérale, métallique, bois/plastic, composite) en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Les outils : types, dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Maintenir les matériaux dans un état optimal (utilisation de bâches de protection, technique de transport adéquat ...) ❖ Effectuer les découpes de matériaux à l'aide d'outils appropriés (disqueuses, scies ...) 	
7.5.2. Participer à la mise en place des murets et autres éléments de structures inertes		
<ul style="list-style-type: none"> • La mise en place de structures inertes : <ul style="list-style-type: none"> • types (murets, empièvements, bordures, pavés, dalles ...) • définition, objectifs • techniques de pose : types (au mortier, au béton sec, au stabilisé, au liant synthétique ...), conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes (nivellement, compactage, de découpage ...) • matériel : types, dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation • fournitures : types 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les consignes du responsable ❖ Tenir compte des conditions climatiques ❖ Respecter les alignements, les écartements et les niveaux ❖ Appliquer les techniques de nivellement, de compactage, de découpage ... ❖ Appliquer la technique appropriée de mise en place de structures inertes 	<p>Autonomie : Exécution sous supervision du responsable</p> <p>Complexité du contexte : Situations simples</p>
7.5.3. Participer à la mise en place des clôtures		
<ul style="list-style-type: none"> • La mise en place de clôtures : <ul style="list-style-type: none"> • clôtures : types (treillis soudé et non soudé, portail pivotant en panneaux de bois, branches tressées ...), dénomination, description, caractéristiques • techniques de pose des piquets • technique de pose des treillis et panneaux • conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes • matériel : types, dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation • fournitures : types 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les consignes du responsable ❖ Tenir compte des conditions climatiques et du relief du terrain ❖ Respecter les alignements et les niveaux ❖ Appliquer la technique appropriée de mise en place des clôtures (treillis, panneaux rigides ...) 	<p>Autonomie : Exécution sous supervision du responsable</p> <p>Complexité du contexte : Situations simples</p>
7.5.4. Participer à la mise en place des structures en bois		
<ul style="list-style-type: none"> • La mise en place de structures en bois : <ul style="list-style-type: none"> • définition, objectifs • structures en bois : types (terrasses, pergola, car port, jeux d'enfants, bac à sable, écran visuel, portique, mobilier de jardin, petit abris ...), dénomination, description, caractéristiques 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les consignes du responsable ❖ Tenir compte des conditions climatiques et du relief du terrain ❖ Décoder une notice de montage ❖ Effectuer les découpes de matériaux à l'aide d'outils appropriés (scies ...) ❖ Respecter les alignements et les niveaux 	<p>Autonomie : Exécution sous supervision du responsable</p> <p>Complexité du contexte : Situations simples</p>

<ul style="list-style-type: none"> • techniques de découpe / montage / assemblage / protection ..., conditions d'application et normes de sécurité, nature et ordre chronologique des étapes • matériel, outils : types, dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation • fournitures : types 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer la technique appropriée de mise en place des structures en bois 	
---	---	--

7.6. Assister le responsable à la mise des pièces d'eau

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
7.6.1. Participer à la mise en place des fondations et/ou protection (stabilisé ou feutre / treillis) et bâcher		
<ul style="list-style-type: none"> • La mise en place de fondations et/ou protection : <ul style="list-style-type: none"> • définition, objectifs • fondation, protection : types (stabilisé ou feutre / treillis), techniques de pose, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes • matériel : types (géotextile, bâches en EPDM ...), dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation • fournitures : types 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les consignes du responsable ❖ Tenir compte des conditions pédoclimatiques, du relief et du terrain ❖ Respecter les alignements et les niveaux ❖ Appliquer la technique appropriée de mise en place de fondations et/ou de protection ❖ Appliquer la technique appropriée de pose de bâche 	<p>C.43 Assister le responsable à la mise des pièces d'eau en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires</p>
7.6.2. Participer à la mise en place un système de filtration		
<ul style="list-style-type: none"> • Les systèmes de filtration pour une pièce d'eau : <ul style="list-style-type: none"> . définition, objectifs . types : types (lagunage, à sable, mécanique ...) dénomination, description, caractéristiques et composants (conduites, filtres ...) . technique d'installation adaptée au système de filtration, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes . matériel : types, dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les consignes du responsable ❖ Poser des conduites d'adduction semi-rigides en polyéthylène ❖ Poser des conduites d'évacuation en PVC ❖ Installer les éléments filtrants 	<p>Autonomie : Exécution sous supervision du responsable Complexité du contexte : Situations simples</p>

7.6.3. Mettre en place les végétaux aquatiques pré-étiquetés ou pré-identifiés		
<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) • Les végétaux aquatiques : <ul style="list-style-type: none"> . modes d'identification / étiquetages spécifiques à l'entreprise : objectifs, codes (types, signification ...) . technique de mise en place, matériel (pots, cuvettes ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les consignes du responsable ❖ Décoder les étiquetages et modes d'identification spécifiques à l'entreprise ❖ Grouper les plantes par lots de codes identiques ❖ Décoder le schéma de plantation ❖ Disposer, installer (planter) 	<p>Autonomie d'exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Application complexe et Situations similaires</p>
7.6.4. Participer à la réalisation des berges		
<ul style="list-style-type: none"> • La réalisation des berges de la pièce d'eau : <ul style="list-style-type: none"> . définition, objectifs . types : bordures synthétiques, berges plantées, caillebotis technique d'installation adaptée au type de berge, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes . matériel : types, dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation . fournitures : types 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les consignes du responsable ❖ Tenir compte des conditions pédologiques ❖ Respecter les alignements et les niveaux ❖ Appliquer la technique appropriée de mise en place des berges 	<p>Autonomie : Exécution sous supervision du responsable</p> <p>Complexité du contexte : Situations simples</p>

7.7. Gérer la végétation aquatique		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
7.7.1. Identifier les végétaux aquatiques		
<ul style="list-style-type: none"> • La nomenclature de végétaux aquatiques (<u>min 10 différents</u>) <ul style="list-style-type: none"> . types : libres, flottantes, totalement ou partiellement immergées ...). . dénomination (appellation vernaculaire – et latine pour les ornementaux) . reconnaissance in vivo et sur base d'un échantillon représentatif du stade de phénologie utile aux travaux . caractéristiques principales : intérêt(s) horticole(s), dimension, forme, couleur ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier des végétaux professionnellement significatifs pour l'entreprise 	<p>C.44 Gérer la végétation aquatique en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires</p>

7.7.2. Favoriser et/ou limiter le développement de la végétation aquatique

<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) • La maîtrise de la végétation aquatique : <ul style="list-style-type: none"> . définition, objectifs . techniques : types (taille, division ...), conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes . outils : types, dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les consignes du responsable ❖ Appliquer les techniques de maîtrise des végétaux aquatiques : tailler, diviser, transplanter ... ❖ Utiliser le matériel manuel d'entretien des plantations aquatiques 	<p>Autonomie d'exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Application complexe et Situations similaires</p>
--	---	--

7.8. Nettoyer et ranger le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
7.8.1. Nettoyer le matériel		
<ul style="list-style-type: none"> • Le nettoyage du matériel de terrassement et d'aménagement de surfaces paysagères inertes : <ul style="list-style-type: none"> - techniques : types, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes - matériel : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation - produits : types, utilité, caractéristiques, conditions et mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier le matériel et les produits de nettoyage ❖ Appliquer la technique de nettoyage appropriée du matériel d'aménagement de surfaces paysagères inertes 	<p>C.45 Nettoyer et ranger le poste de travail en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires.</p>
❖		
7.8.2. Ranger le matériel et les fournitures		
<ul style="list-style-type: none"> • Le rangement du matériel, des consommables, des fournitures de terrassement et d'aménagement de surfaces paysagères inertes : procédures 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les procédures de rangement du matériel, des consommables et des fournitures de terrassement et d'aménagement de surfaces paysagères inertes dans le respect des consignes de l'entreprise 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
7.8.3. Assurer la propreté de la zone de travail		
<ul style="list-style-type: none"> • La propreté de la zone de travail (esthétique, hygiène, respect de l'environnement ...) : déchets (types, mode de gestion), procédures 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les différents types de déchets ❖ Trier et évacuer les déchets 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

7.8.4. Sécuriser la zone de travail, protéger le matériel restant du vol		
<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) • La sécurisation de la zone de travail : utilité, matériel, procédures 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des consignes de sécurisation de la zone de travail ❖ Identifier le matériel de sécurisation de la zone de travail ❖ Appliquer les procédures appropriées de sécurisation de la zone de travail 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

7.9. Réaliser la maintenance de premier niveau du matériel

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
7.9.1. Réaliser les contrôles et réglages simples prévus par le constructeur - Effectuer le graissage et la lubrification du matériel - Effectuer les démontages et remontages nécessaires d'éléments accessibles sans outillage particulier		
<ul style="list-style-type: none"> • Le matériel (manuel, mécanique) de terrassement et d'aménagement de surfaces paysagères inertes : types, dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus • Les travaux d'entretien et de maintenance de 1^{er} niveau : <ul style="list-style-type: none"> - types (contrôles, réglages, graissage, lubrification, aiguisage, montage et démontage d'éléments accessibles sans outillage spécifique ...) - fréquences, procédures, technique, matériel, produits, consignes (du constructeur, de l'entreprise) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des consignes d'entretien et de maintenance du matériel (manuel, mécanique) de terrassement et d'aménagement de surfaces paysagères inertes ❖ Appliquer les techniques de démontage et montage d'éléments accessibles sans outillage particulier ❖ Appliquer les techniques de contrôle et de réglages simples du matériel de terrassement et d'aménagement de surfaces paysagères inertes ❖ Appliquer les techniques de graissage et lubrification du matériel de terrassement et d'aménagement de surfaces paysagères inertes 	<p>C.46. Réaliser la maintenance de premier niveau du matériel en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires.</p>

7.10. Transmettre ses observations et toute information utile au responsable

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu, photos ...), terminologie professionnelle • Les limites d'intervention du Jardinier d'aménagement : éléments relatifs <ul style="list-style-type: none"> - à la zone de travail, aux tâches à réaliser, (impétrants, quantité d'adventices, imprévus, conditions pédologiques et/ou météorologiques ...), 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise ❖ Signaler toute observation, problème / difficulté ... liés au matériel, aux consommables, aux fournitures, à la zone de travail ... de terrassement et d'aménagement de surfaces paysagères inertes ❖ Utiliser la terminologie professionnelle appropriée 	<p>C.47. Transmettre ses observations et toute information utile au responsable en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires.</p>

- au matériel, aux consommables, carburants, fournitures ... dans le cadre du terrassement et de l'aménagement de surfaces paysagères inertes		
---	--	--

7.11. Respecter les règles professionnelles

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
7.11.1. Respecter les règles liées à la sécurité		
<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de sécurité prescrites par le Code du bien-être au travail (anciennement RGPT), la législation • Les règles de sécurité : <ul style="list-style-type: none"> . personnelle et collective : les EPI (gants, lunettes de protection ...) et EPC spécifiques aux travaux réalisés . à l'égard du matériel : normes de constructeurs, notices d'emploi . à l'égard des produits : étiquetage et pictogramme de produits dangereux, notices d'emploi • Les interventions en cas d'accidents : principes élémentaires (veiller à la sécurité, établir le bilan de la victime, appeler les secours) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les sources de danger (matériel, produits, zone de travail ...) ❖ Appliquer les mesures de protection individuelle et collective ❖ Interpréter les consignes, notices d'emploi, étiquetages (pictogrammes ...) ... ❖ Appliquer les règles et consignes de sécurité spécifiques lors du transport (arrimage ...), de l'utilisation, du stockage ... du matériel ❖ Appliquer les règles et consignes de sécurité spécifiques lors de l'utilisation, du stockage ... des produits ❖ Réagir adéquatement en cas d'accident 	C.8. Respecter les règles professionnelles en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires.
7.11.2. Respecter les règles liées à l'hygiène		
<ul style="list-style-type: none"> • Les règles d'hygiène prescrites par le Code du bien-être au travail (anciennement RGPT), la législation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de bonne pratique en matière d'hygiène 	Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires
7.11.3. Respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention		
<ul style="list-style-type: none"> • Les règles d'ergonomie et de manutention : principes de base adaptés aux travaux à réaliser 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention (port et transfert de charges, utilisation du matériel ...) 	Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires

7.11.4. Respecter les règles liées à la protection de l'environnement		
<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement : tri et évacuation des déchets, utilisation rationnelle de l'eau, de l'énergie ... • L'approche par écosystème : définition, objectifs • La législation en matière de produits phytopharmaceutiques (Phytolicence P1 : objectifs, contenus). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement ❖ Respecter les interactions dans les écosystèmes ❖ Appliquer la législation en matière de produits phytopharmaceutiques (Phytolicence P1) ❖ Appliquer les règles de traçabilité (compléter le carnet de suivi) 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
7.11.5. Gérer son temps de travail		
<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation du travail dans le respect des consignes. • Les délais impartis. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Organiser le travail dans le respect des consignes ❖ Réaliser les travaux dans les délais impartis 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

GLOSSAIRE :

- **Approche écosystémique ou approche par écosystème** : méthode de gestion où les terres, l'eau et les ressources vivantes sont intégrées pour favoriser la conservation et l'utilisation durable et soutenable des ressources naturelles, afin de respecter les interactions dans les écosystèmes dont l'être humain dépend. En résumé, toutes les parties d'un écosystème sont liées, il faut donc tenir compte de chacune d'entre elles.
- **Assister l'opérateur des machines de terrassement** : « Etre les yeux de l'opérateur au sol » / réaliser les finitions manuelles
- **Carburant** : diesel, essence, mélanges ... ainsi que les huiles adaptées aux différents types de moteurs (2 T, 4 T ...) rencontrés en matériel mécanique de jardinier d'entretien
- **Consommables** : Pièces d'usure rapide (lames, ...)
- **Fournitures** : Eléments, accessoires nécessaires à la réalisation des tâches. Ex. : accessoires de plantation (tuteur, drain, protection rongeurs, protection climatique, palissage ...), de taille (tuteurs, grillages, ficelles, ligatures piquets ...), de lutte intégrée (pièges, auxiliaires ...) ...
- **Machine / Outils mécaniques** : Matériel mécanique
- **Outillage / Outils** : Matériel manuel
- **Petites maçonneries** : muret, escalier, colonnades, socles ...
- **Structures inertes** : clôtures, palissades, murets, terrasses, petite serre, abris, bordure, gravier, clinkers, tuteurs, statue, maçonnerie ... envisagés dans les limites du permis d'urbanisme en vigueur
- **Végétaux à identifier** : l'UAA7 du *Profil formation* du Jardinier d'aménagement couvre un minimum de 10 végétaux aquatiques ornementaux

UAA 4 Flottante	Lutter contre les maladies, les parasites et autres nuisibles
----------------------------------	--

Activités-clés du profil métier	AC5 : Appliquer les principes de lutte intégrée
Exigences transversales	Respecter les règles professionnelles

4.1. Préparer son poste de travail		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
4.1.1. Préparer le matériel, les consommables et les carburants		
<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) • Le matériel de lutte intégrée : types (matériel manuel et mécanique), dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation • Les consommables : types, dénomination, utilité, caractéristiques, mode d'utilisation • Les carburants : types, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder les consignes (types et quantité de matériel, consommables, carburants à emporter) de travaux de lutte intégrée ❖ Identifier le matériel, les consommables, les carburants nécessaires aux travaux de lutte intégrée ❖ Vérifier le bon état du matériel de lutte intégrée ❖ Ranger le matériel, les carburants, les consommables (selon les quantités indiquées par le responsable) dans l'unité de transport (camionnette, remorque ...) de lutte intégrée ❖ Emporter le matériel, les carburants, les consommables sur la zone de travaux de lutte intégrée 	C.48 Préparer son poste de travail en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable dans le cadre d'applications complexes et dans des situations similaires.
4.1.2. Préparer les fournitures, les produits		
<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) • Les fournitures (pièges, prédateurs ...) et produits de lutte intégrée : types, dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder les consignes (types et quantité de fournitures et produits à emporter) de lutte intégrée ❖ Identifier les fournitures et produits nécessaires aux travaux de lutte intégrée 	Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Ranger les fournitures et produits de travaux de lutte intégrée (selon les quantités indiquées par le responsable) dans l'unité de transport (camionnette, remorque ...) ❖ Emporter les fournitures et produits sur la zone de travaux de lutte intégrée 	
4.1.3. Sécuriser la zone de travail avant de démarrer les travaux		
<ul style="list-style-type: none"> • Les croquis / schémas d'entretien et d'aménagement paysager : définition, utilité, composants, symboles ... • La sécurisation de la zone de travail : définition, utilité, matériel et procédures (signalisation, protection ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder un croquis / schéma d'entretien et d'aménagement paysager ❖ Situer la zone de travail ❖ Repérer tout élément pouvant présenter un danger pour soi-même ou pour autrui (impétrants signalés, piquets béton, objets divers, habitations ... tierces personnes, circulation routière ...) ❖ Appliquer les procédures appropriées de sécurisation 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

4.2. Relever des écarts / anomalies éventuels par rapport à un aspect de « bonne santé » des végétaux herbacés ornementaux / ligneux, ornementaux / ligneux fruitiers

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
4.2.1. Identifier les végétaux herbacés ornementaux / ligneux, ornementaux / ligneux fruitiers		
<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) • La nomenclature de végétaux herbacés ornementaux (min 40 plantes différentes) : <ul style="list-style-type: none"> . types : annuelles, bisannuelles, bulbeuses, vivaces, graminées . dénomination (appellation vernaculaire – et latine) . caractéristiques principales : intérêt(s) horticole(s), dimension, forme, couleur ... • La nomenclature de végétaux ligneux ornementaux (<u>min 40 différents</u>) et ligneux fruitiers (<u>min 10 différents</u>) <ul style="list-style-type: none"> . types : arbres, arbustes, arbrisseaux, ornementaux et/ou fruitiers . dénomination (appellation vernaculaire – et latine pour les ornementaux) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder les consignes (zones à traiter ...) ❖ Identifier des végétaux herbacés ornementaux / ligneux ornementaux / ligneux fruitiers professionnellement significatifs pour l'entreprise 	<p>C.20 Relever des écarts / anomalies éventuels par rapport à un aspect de « bonne santé » des végétaux herbacés ornementaux / ligneux ornementaux / ligneux fruitiers en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable dans le cadre d'applications complexes et dans des situations similaires.</p>

<ul style="list-style-type: none"> caractéristiques principales : intérêt(s) horticole(s), dimension, forme, couleur ... 		
4.2.2. Repérer des écarts/anomalies par rapport à un aspect de « bonne santé » des végétaux herbacés, ornementaux ligneux et fruitiers		
<ul style="list-style-type: none"> Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) La nomenclature de végétaux herbacés ornementaux min 40 plantes différentes) : <ul style="list-style-type: none"> types : annuelles, bisannuelles, bulbeuses, vivaces, graminées dénomination (appellation vernaculaire – et latine) caractéristiques principales : intérêt(s) horticole(s), dimension, forme, couleur ... La nomenclature de végétaux ligneux ornementaux (min 40 différents) et ligneux fruitiers (min 10 différents) <ul style="list-style-type: none"> types : arbres, arbustes, arbrisseaux, ornementaux et/ou fruitiers dénomination (appellation vernaculaire – et latine pour les ornementaux) caractéristiques principales : intérêt(s) horticole(s), dimension, forme, couleur ... Les aspects de « bonne santé » des végétaux, visibles et facilement observables (croissance, état des tissus végétaux : coloration, absence de lésions, absence de ravages ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Observer l'aspect des végétaux herbacés ornementaux / ligneux ornementaux / ligneux fruitiers ❖ Repérer les anomalies / écarts sanitaires des végétaux herbacés ornementaux / ligneux ornementaux / ligneux fruitiers 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
4.2.3. Prélever un échantillon significatif de toute anomalie observée		
<ul style="list-style-type: none"> Les échantillons : <ul style="list-style-type: none"> définition, types, objectifs caractéristiques : quantités, répartition ... procédure : technique, matériel 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer la technique de prélèvement d'échantillons significatifs ❖ Utiliser le matériel approprié 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

4.3. Lutter contre les maladies, les parasites et autres nuisibles

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
4.3.1. Identifier les végétaux herbacés ornementaux / ligneux, ornementaux / ligneux fruitiers		
<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) • La nomenclature de végétaux herbacés ornementaux min 40 plantes différentes) : <ul style="list-style-type: none"> . types : annuelles, bisannuelles, bulbeuses, vivaces, graminées . dénomination (appellation vernaculaire – et latine) . caractéristiques principales : intérêt(s) horticole(s), dimension, forme, couleur ... • La nomenclature de végétaux ligneux ornementaux (<u>min 40 différents</u>) et ligneux fruitiers (<u>min 10 différents</u>) <ul style="list-style-type: none"> . types : arbres, arbustes, arbrisseaux, ornementaux et/ou fruitiers . dénomination (appellation vernaculaire – et latine pour les ornementaux) . caractéristiques principales : intérêt(s) horticole(s), dimension, forme, couleur ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder les consignes (zones à traiter ...) ❖ Identifier des végétaux herbacés ornementaux / ligneux ornementaux / ligneux fruitiers professionnellement significatifs pour l'entreprise 	<p>C.49 Lutter contre les maladies, les parasites et autres nuisibles en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires</p>
4.3.2. Assurer les règles de prophylaxie appropriées		
<ul style="list-style-type: none"> • La lutte intégrée : définition, objectifs, principes • La prophylaxie : <ul style="list-style-type: none"> - définition, objectifs, règles - conditions pédologiques (notions de base de texture, structure, pH, vie du sol, température, humidité) - conditions météorologiques - techniques : types, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes - matériel (manuel et mécanique) : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tenir compte des conditions pédoclimatiques ❖ Appliquer les techniques de prophylaxie déterminées par le responsable ❖ Utiliser le matériel de prophylaxie approprié ❖ Utiliser les types et quantités de fournitures et produits appropriés ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel de prophylaxie 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

<ul style="list-style-type: none"> - fournitures / produits : types, dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation 		
4.3.3. Pulvériser / Arroser / Epandre un produit commercial agréé		
<ul style="list-style-type: none"> • La lutte intégrée : définition, objectifs, principes • La pulvérisation / L'arrosage / L'épandage d'un produit commercial agréé : <ul style="list-style-type: none"> - définition, objectifs - conditions météorologiques - techniques : types, conditions d'application, nature, époque et ordre chronologique des étapes - matériel (manuel et mécanique) : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation - produits commerciaux agréés : types, utilité, caractéristiques, dosage (calcul de surface, unités de mesure, règle de trois), conditions et mode d'utilisation - les prescrits de la Phytolice P1. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tenir compte des conditions climatiques ❖ Appliquer les prescrits de Phytolice P1 ❖ Régler les outils et machines de pulvérisation / d'arrosage / d'épandage de produit commercial agréé ❖ Doser les produits commerciaux agréés ❖ Appliquer la technique appropriée de pulvérisation / d'arrosage / d'épandage ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel de pulvérisation / d'arrosage / d'épandage 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
4.3.4. Appliquer une méthode de protection phytosanitaire intégrée suivant instructions spécifiques ... (mécanique, introduction d'auxiliaires ...)		
<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) • La lutte intégrée : définition, objectifs, principes • Les méthodes spécifiques de protection intégrée : <ul style="list-style-type: none"> - définition, objectifs - types - conditions météorologiques - techniques : types (mécanique, introduction d'auxiliaires ...), conditions d'application, époque, nature et ordre chronologique des étapes - matériel (manuel et mécanique) : types (pièges ...), dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation - produits commerciaux agréés : types, utilité, caractéristiques, dosage (calcul de surface, unités de mesure, règle de trois), conditions et mode d'utilisation - les prescrits de la Phytolice P1. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Décoder les consignes (zones à traiter, méthode à appliquer ...) ❖ Appliquer les prescrits de Phytolice P1 ❖ Tenir compte des conditions climatiques ❖ Régler les outils et machines de protection spécifique ❖ Appliquer la technique appropriée de protection spécifique ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements du matériel de protection spécifique 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

4.4. Nettoyer et ranger le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
4.4.1. Nettoyer le matériel		
<ul style="list-style-type: none"> • Le nettoyage et/ou la désinfection du matériel de lutte intégrée : <ul style="list-style-type: none"> - techniques : types, conditions d'application, nature et ordre chronologique des étapes - matériel : types, dénomination, utilité, caractéristiques, réglage, mode et conditions d'utilisation - produits : types, utilité, caractéristiques, conditions et mode d'utilisation - les prescrits de la Phytolice P1 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier le matériel et les produits de nettoyage et/ou de désinfection ❖ Appliquer la technique de nettoyage et/ou de désinfection appropriée du matériel de lutte intégrée ❖ Appliquer les prescrits de la Phytolice P1 	C.50 Nettoyer et ranger le poste de travail en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires.
4.4.2. Ranger le matériel et les fournitures		
<ul style="list-style-type: none"> • Le rangement du matériel, des consommables, des fournitures, des produits de lutte intégrée : <ul style="list-style-type: none"> · procédures · prescrits de la Phytolice P1 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les procédures de rangement du matériel, des consommables, des fournitures et produits de lutte intégrée dans le respect des consignes de l'entreprise ❖ Appliquer les prescrits de Phytolice P1 	Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires
4.4.3. Assurer la propreté de la zone de travail		
<ul style="list-style-type: none"> • La propreté de la zone de travail (esthétique, hygiène, respect de l'environnement ...) : <ul style="list-style-type: none"> · déchets (types, mode de gestion), · procédures · prescrits de la Phytolice P1 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les différents types de déchets ❖ Trier et évacuer les déchets ❖ Appliquer les prescrits de la Phytolice P1 	Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires
4.4.4. Sécuriser la zone de travail, protéger le matériel restant du vol		
<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus (lieu, tâches ...) • La sécurisation de la zone de travail : utilité, matériel, procédures 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des consignes de sécurisation de la zone de travail ❖ Identifier le matériel de sécurisation de la zone de travail ❖ Appliquer les procédures appropriées de sécurisation de la zone de travail 	Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires

4.5. Réaliser la maintenance de premier niveau du matériel

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
4.5.1. Réaliser les contrôles et réglages simples prévus par le constructeur - Effectuer le graissage et la lubrification du matériel - Effectuer les démontages et remontages nécessaires d'éléments accessibles sans outillage particulier		
<ul style="list-style-type: none"> • Le matériel (manuel, mécanique) de lutte intégrée : types, dénomination, utilité, caractéristiques, mode et conditions d'utilisation • Les consignes : types (écrites, orales), objectifs, formats (note, croquis / schéma ...), contenus • Les travaux d'entretien et de maintenance de 1^{er} niveau du matériel de lutte intégrée : <ul style="list-style-type: none"> • types (contrôles, réglages, graissage, lubrification, aiguisage, montage et démontage d'éléments accessibles sans outillage spécifique ...) • fréquences, procédures, technique, matériel, produits, consignes (du constructeur, de l'entreprise) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des consignes d'entretien et de maintenance du matériel (manuel, mécanique) de lutte intégrée ❖ Appliquer les techniques de démontage et montage d'éléments accessibles sans outillage particulier ❖ Appliquer les techniques de contrôle et de réglages simples du matériel de lutte intégrée ❖ Appliquer les techniques de graissage et lubrification du matériel de lutte intégrée 	<p>C.51 Réaliser la maintenance de premier niveau du matériel en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires.</p>

4.6. Transmettre ses observations et toute information utile au responsable

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu, photos ...), terminologie professionnelle • Les limites d'intervention du Jardinier d'aménagement : éléments relatifs <ul style="list-style-type: none"> • à la zone de travail, aux tâches à réaliser, (impétrants, quantité d'adventices, imprévus, conditions pédologiques et/ou météorologiques ...), • au matériel, aux consommables, carburants, fournitures, produits ... dans le cadre de la lutte intégrée 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise ❖ Signaler toute observation, problème / difficulté ... liés au matériel, aux consommables, aux produits, à la zone de travail ... lors des travaux de lutte intégrée ❖ Utiliser la terminologie professionnelle appropriée 	<p>C.52 Transmettre ses observations et toute information utile au responsable en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires.</p>

4.7. Respecter les règles professionnelles

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
4.7.1. Respecter les règles liées à la sécurité		
<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de sécurité prescrites par le Code du bien-être au travail (anciennement RGPT), la législation • Les règles de sécurité : <ul style="list-style-type: none"> . personnelle et collective : les EPI (gants, lunettes de protection ...) et EPC spécifiques aux travaux réalisés . à l'égard du matériel : normes de constructeurs, notices d'emploi . à l'égard des produits : étiquetage et pictogramme de produits dangereux, notices d'emploi • Les interventions en cas d'accidents : principes élémentaires (veiller à la sécurité, établir le bilan de la victime, appeler les secours) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les sources de danger (matériel, produits, zone de travail ...) ❖ Appliquer les mesures de protection individuelle et collective ❖ Interpréter les consignes, notices d'emploi, étiquetages (pictogrammes ...) ... ❖ Appliquer les règles et consignes de sécurité spécifiques lors du transport (arrimage ...), de l'utilisation, du stockage ... du matériel ❖ Appliquer les règles et consignes de sécurité spécifiques lors de l'utilisation, du stockage ... des produits ❖ Réagir adéquatement en cas d'accident 	<p>C.8. Respecter les règles professionnelles en toute autonomie d'exécution dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable par le responsable dans le cadre d'applications complexes et de situations similaires.</p>
4.7.2. Respecter les règles liées à l'hygiène		
<ul style="list-style-type: none"> • Les règles d'hygiène prescrites par le Code du bien-être au travail (anciennement RGPT), la législation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de bonne pratique en matière d'hygiène 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
4.7.3. Respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention		
<ul style="list-style-type: none"> • Les règles d'ergonomie et de manutention : principes de base adaptés aux travaux à réaliser 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention (port et transfert de charges, utilisation du matériel ...) 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
4.7.4. Respecter les règles liées à la protection de l'environnement		
<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement : tri et évacuation des déchets, utilisation rationnelle de l'eau, de l'énergie ... • L'approche par écosystème : définition, objectifs • La législation en matière de produits phytopharmaceutiques (Phytolice P1 : objectifs, contenus). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement ❖ Respecter les interactions dans les écosystèmes ❖ Appliquer la législation en matière de produits phytopharmaceutiques (Phytolice P1) ❖ Appliquer les règles de traçabilité (compléter le carnet de suivi) 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>

4.7.5. Gérer son temps de travail

<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation du travail dans le respect des consignes. • Les délais impartis. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Organiser le travail dans le respect des consignes ❖ Réaliser les travaux dans les délais impartis 	<p>Autonomie : Exécution des tâches en toute autonomie dans le respect de consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable</p> <p>Complexité du contexte : Applications complexes - Situations similaires</p>
--	---	---

GLOSSAIRE :

- **Approche écosystémique ou approche par écosystème** : méthode de gestion où les terres, l'eau et les ressources vivantes sont intégrées pour favoriser la conservation et l'utilisation durable et soutenable des ressources naturelles, afin de respecter les interactions dans les écosystèmes dont l'être humain dépend. En résumé, toutes les parties d'un écosystème sont liées, il faut donc tenir compte de chacune d'entre elles.
- **Carburant** : diesel, essence, mélanges ... ainsi que les huiles adaptées aux différents types de moteurs (2 T, 4 T ...) rencontrés en matériel mécanique de jardinier d'entretien
- **Consommables** : Pièces d'usure rapide (lames, ...)
- **Fournitures** : Eléments, accessoires nécessaires à la réalisation des tâches. Ex. : accessoires de plantation (tuteur, drain, protection rongeurs, protection climatique, palissage ...), de taille (tuteurs, grillages, ficelle, ligatures piquets ...), de lutte intégrée (pièges, auxiliaires ...) ...
- **Lutte intégrée** : suivant Directive 2009/128/CE : La lutte intégrée consiste en « la prise en considération attentive de TOUTES LES METHODES DE PROTECTION DES PLANTES DISPONIBLES et, par conséquent, l'intégration des mesures appropriées qui découragent le développement des populations d'organismes nuisibles et maintiennent le recours aux produits phytopharmaceutiques et à d'autres types d'interventions à des niveaux justifiés des points de vue économique et environnemental, et réduisent ou limitent au maximum les risques pour la santé humaine et l'environnement. La lutte intégrée contre les ennemis des cultures privilégie la croissance de cultures saines en veillant à perturber le moins possible les agro-écosystèmes et encourage les mécanismes naturels de lutte contre les ennemis des cultures. »
- **Machine / Outils mécaniques** : Matériel mécanique
- **Maladie** : Ici, utilisé comme terme général reprenant les affections physiologiques / fongiques / bactériennes / virales ...
- **Outillage / Outils** : Matériel manuel
- **Végétaux à identifier** : l'UAA4 du *Profil formation* du Jardinier d'aménagement couvre un minimum de 105 végétaux à identifier répartis comme suit :
 - Min 40 Herbacés ornementaux
 - Min 40 Ligneux ornementaux
 - Min 10 Ligneux fruitiers
 - Min 15 Adventices (dont 3 invasives)

Troisième partie

Eléments disciplinaires nécessaires à l'exercice du métier².

L'enseignement qualifiant est composé d'une formation optionnelle, mais aussi d'une formation commune (cours de formation générale pour la plupart).

C'est en invitant les professeurs de cours de formation générale à parcourir les unités d'acquis d'apprentissage et à se concerter avec leurs collègues des cours techniques et pratiques qu'on obtiendra une mise en valeur légitime de ces cours en leur adjoignant du sens.

La séparation des matières, si elle est indispensable pour construire des savoirs, n'est cependant pas représentative des réalités rencontrées.

L'ensemble des cours de la formation commune et de la formation optionnelle vise les objectifs établis par le décret « Missions ».

Les compétences relatives aux cours de formation générale et nécessaires dans les cours techniques et pratiques sont, assez souvent, supposées acquises bien plus tôt dans la formation. Il n'empêche qu'il sera utile de les réactiver ici, encourageant ainsi une formation en spirale.

De plus, on voit souvent les programmes insister sur la mise en situation qui doit renvoyer vers une situation problème significative illustrée par des contextes qui donnent du sens. Il serait aberrant de ne pas se servir des contextes professionnels pour mettre les programmes en œuvre. L'équipe éducative trouvera ici des occasions pour susciter l'intérêt des élèves.

² Cette partie doit être retravaillée par des groupes de travail vu l'arrivée de nouveaux référentiels et le passage de la CPU en 456. Mais elle peut servir de base pour établir des liens entre la formation commune et l'OBG.

Quatrième partie

Profil d'Evaluation des unités d'acquis d'apprentissage

Ce profil de certification (PC) a été établi sur base du profil de formation (PF) « **Jardinier(e) d'aménagement** » produit par le SFMQ.

Vous retrouverez ci-dessous un tableau récapitulatif qui reprend le nombre d'attestations de validation à délivrer.

Il y aura lieu de décerner **sept attestations** de validation au total pour l'obtention du Certificat de qualification « **Jardinier(e) d'aménagement** ».

UAA 1	1 Attestation	Préparer, améliorer le sol – Planter des végétaux herbacés ornementaux
UAA 3	1 Attestation	Maîtriser la végétation en printemps/été – Lutter contre les adventices et invasives
UAA 2	1 Attestation	Maîtriser la végétation en automne/hiver – Soigner les blessures importantes de végétaux ligneux
UAA 6	1 Attestation	Planter des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers
UAA 5	1 Attestation	Installer une pelouse ou une prairie fleurie
UAA 7	1 Attestation	Terrasser et aménager des surfaces paysagères inertes
UAA 4 Flottante	1 Attestation	Lutter contre les maladies, les parasites et autres nuisibles

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 1 :

Éléments critiques de contexte (ou contraintes) :

- **Tâches attendues :**

- Ameubler le sol de manière mécanique, en vue de l'implantation d'un massif de plantes herbacées ornementales
- Amender et/ou fertiliser le sol de manière mécanique, en vue de l'implantation d'un massif de plantes herbacées
- Planter un massif de plantes herbacées ornementales
- Réaliser la maintenance de premier niveau du matériel mécanique de préparation du sol

- **Mise en situation :**

- Situation réelle « pratique » (intra ou extra muros) pour toutes les tâches

- **Complexité :**

- Surfaces minimales à traiter : 10 m² à ameubler – 2 m² à amender et/ou fertiliser – 4 m² à planter
- Diversité des plantes à mettre en place : Minimum 5 genres différents (c-à-d différents par les distances de plantation, les profondeurs de plantation, les accessoires utilisés ...)
- Minimum 2 opérations de maintenance de premier niveau du matériel mécanique de préparation du sol
- Transmission de toutes observations et informations utiles au responsable

- **Autonomie :** Autonomie d'exécution des tâches dans le respect

- des consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable
- des règles professionnelles (sécurité, hygiène, ergonomie/manutention, environnement, gestion du temps)

- **Temps de réalisation :**

- A fixer par l'OEF

- **Conditions de réalisation :** à fournir à l'apprenant :

- L'équipement, les machines et l'outillage adéquat (cf. COPROFOR-05 pour l'UAA1)
- Les engrais, amendements et plantes herbacées ornementales en quantité utile
- Les consignes écrites et/ou orales utiles à la bonne réalisation des tâches

Remarque : Les éléments critiques de contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. : UAA 1 : Préparer et améliorer le sol – Planter des végétaux herbacés ornementaux

CRITERES INCONTOURNABLES ³	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES ¹	Réussite de l'IG ⁴ Oui/Non
Critère 1 : Cohérence de la démarche	1.1. Les consignes utiles sont décodées et appliquées
	1.2. Les techniques / modes opératoires adaptés sont identifiés / appliqués
	1.3. Le réglage des machines est approprié – L'utilisation des machines et outils est adéquate
Critère 2 : Conformité de production	2.1. Le sol est ameubli et amélioré
	2.2. Le massif de plantes est conforme aux consignes
	2.3. Les opérations de maintenance sont conformes à l'usage
	2.4. L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis
Critère 3 : Respect des règles	3.1. Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées à l'égard du matériel, des produits, de la zone de travail et à son propre égard
	3.2. Les règles de protection de l'environnement sont appliquées
Critère 4 : Adéquation de la communication	4.1. Les supports de communication spécifiques à l'entreprise sont utilisés de manière appropriée
	4.2. Les observations et informations utiles sont transmises au responsable à l'aide d'une terminologie professionnelle

Commentaires : Pistes de décomposition des indicateurs :

1.1 Décodage de croquis/schéma/document = Identification de zones de travail –Identification et préparation de types et quantité de matériel, consommables, carburants, fournitures, produits, plantes herbacées ...

2.1 Ameublissement : prise en compte des conditions pédoclimatiques et du relief, ameublissement homogène sur une profondeur adéquate

2.1 Amendement/Fertilisation : prise en compte des conditions pédoclimatiques, dosages respectés, engrais et amendements répartis efficacement (quantité et uniformité) ...

2.2 Végétaux identifiés, écarts par rapport au bon aspect sanitaire et morphologique repérés, précautions et soins aux plantes adaptés aux conditions pédoclimatiques, répartition de plantes respectée, distances de plantation respectées, mise en place d'accessoires appropriée ...

2.3 Contrôles, réglages, graissage, lubrification, démontage/montage réalisés dans le respect des consignes du constructeur et de l'entreprise

3.1 Matériel nettoyé, matériel / fournitures / consommables / produits rangés - zone de travail sécurisée ... - tenue professionnelle adaptée (EPI ...) ...

3.2 Déchets triés, évacués ...

4.2 Toute observation, problème / difficulté ... liés au matériel, aux consommables, aux produits, à la zone de travail ... lors des travaux de préparation/amélioration du sol, de plantation des végétaux

³ **Les conditions de réussite** sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation **S.F.M.Q.** :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

⁴ **Le seuil de réussite** est déterminé par les **OEF** : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page précédente.

UAA 3**Maitriser la végétation en printemps / été – Lutter contre les adventices et Invasives.****SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 3 :****Éléments critiques de contexte (ou contraintes) :****- Tâches attendues :**

- Pratiquer les opérations de taille adéquate sur des arbustes à floraison printanière et/ou estivale – Pratiquer les opérations de taille en vert
- Relever les écarts éventuels dans l'aspect de « bonne santé » des végétaux
- Appliquer une pulvérisation herbicide dans un massif d'arbustes ornementaux

- Mise en situation :

- Situation réelle « pratique » (intra ou extra muros) pour toutes les tâches ET/OU Analyse de cas pour les observations d'anomalies

- Complexité :

- Identification des plantes avant de réaliser les opérations de taille, de soins ...
- Taille : Minimum 2 arbustes de genres différents – Taille en vert : Minimum 1 arbuste fruitier et 1 arbuste ornemental
- Surface à pulvériser : Minimum 20 m²
- Calcul et préparation de la quantité de produit commercial d'herbicide à utiliser – Respect des exigences de Phytolice P1
- Transmission de toutes observations et informations utiles au responsable

- Autonomie : Autonomie d'exécution des tâches en toute autonomie dans le respect

- des consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable
- des règles professionnelles (sécurité, hygiène, ergonomie/manutention, environnement, gestion du temps)

- Temps de réalisation :

- A fixer par l'OEF

- Conditions de réalisation : à fournir à l'apprenant :

- L'équipement, les machines et l'outillage adéquat (cf. COPROFOR-05 pour l'UAA3)
- Différents végétaux parmi lesquels les végétaux à tailler – Le produit commercial herbicide à pulvériser (avec notice d'emploi)
- Les consignes écrites et/ou orales utiles à la bonne réalisation des tâches

Remarque : Les éléments critiques de contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q.: UAA 3 : Maîtriser la végétation en printemps/été – Lutter contre les adventices et Invasives

CRITERES INCONTOURNABLES ¹	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES ¹	Réussite de l'IG ² Oui/Non
Critère 1 : Cohérence de la démarche	1.1. Les consignes utiles sont décodées et appliquées
	1.2. Les végétaux sont identifiés – Les techniques / modes opératoires de taille adaptées aux plantes sont identifiés / appliqués
	1.3. Le réglage des machines/outils de taille et pulvérisation (étalonnage) est approprié – L'utilisation des machines et outils est adéquate
Critère 2 : Conformité de production	2.1. Les végétaux sont taillés dans le respect de leur intérêt ornemental et/ou fruitier
	2.2. Les écarts dans la bonne santé des végétaux sont repérés
	2.3. Le produit commercial herbicide est réparti de manière adéquate
	2.4. L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis
Critère 3 : Respect des règles	3.1. Les règles d'hygiène sont appliquées à l'égard du matériel, des produits, de la zone de travail et à son propre égard
	3.2. Les règles de sécurité sont appliquées à l'égard du matériel, des produits, de la zone de travail et à son propre égard
	3.3. Les règles de protection de l'environnement sont appliquées
Critère 4 : Adéquation de la communication	4.1. Les supports de communication spécifiques à l'entreprise sont utilisés de manière appropriée
	4.2. Les observations et informations utiles sont transmises au responsable à l'aide d'une terminologie professionnelle

Commentaires : Pistes de décomposition des indicateurs :

- 1.1 Décodage de croquis/schéma/document = Identification de zones de travail – Identification et préparation de types et quantité de matériel, consommables, carburants, fournitures, produits ... - 1.2 Identification des végétaux sur base de la connaissance de la nomenclature (type, dénomination, caractéristiques principales) ...
- 2.1 Taille d'entretien et taille fruitière : caractère ornemental favorisé, production fruitière favorisée, volumes réduits et régulés ...
- 2.2 Eléments d'observation des végétaux : croissance, état des tissus, coloration ...
- 2.3 Produit herbicide : dosage approprié, prise en compte des conditions climatiques, prescrits de Phytolice P1 appliqués, pulvérisation adaptée en quantité et uniformité ...
- 3.1 Matériel nettoyé, matériel / fournitures / consommables / produits ... rangés de manière adéquate (produits dans armoire phyto ...) ...
- 3.2 Zone de travail sécurisée, EPI/EPC/Equipements de travail en hauteur utilisés selon la réglementation en vigueur ...
- 3.3 Déchets triés, évacués ...- prescrits de Phytolice P1 appliqués ...
- 4.2 Toute observation, problème / difficulté ... liés au matériel, aux consommables, aux produits, à la zone de travail ... aux anomalies/écarts quantitatifs et qualitatifs dans la flore adventice et invasive ... lors des travaux de maîtrise de la végétation et de lutte intégrée

¹ **Les conditions de réussite** sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation **S.F.M.Q.** :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

² **Le seuil de réussite** est déterminé par les **OEF** : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page précédente.

UAA 2**Maitriser la végétation en automne/ hiver – Soigner les blessures importantes de végétaux ligneux****SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 2 :****Éléments critiques de contexte (ou contraintes) :****- Tâches attendues :**

- Pratiquer les opérations de taille d'entretien, manuelles et mécaniques, sur une haie et sur des arbustes d'ornement
- Pratiquer les opérations de taille fruitière sur une variété commerciale d'arbre fruitier et de petit fruit
- Relever les écarts éventuels dans l'aspect de « bonne santé » des végétaux - Soigner les blessures importantes rencontrées lors des opérations de taille

- Mise en situation :

- Situation réelle « pratique » (intra ou extra muros) pour toutes les tâches ET/OU Analyse de cas pour les observations d'anomalies et les soins aux blessures

- Complexité :

- Identification des plantes avant de réaliser les opérations de taille, de soins ...
- Taille d'entretien : Haie de 1,5m à 2m de hauteur, de Minimum 6m de longueur – Minimum 4 arbustes d'ornement de genres différents
- Taille fruitière : Minimum 2 arbustes fruitiers et 2 petits fruits
- Transmission de toutes observations et informations utiles au responsable

- Autonomie : Autonomie d'exécution des tâches en toute autonomie dans le respect

- des consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable
- des règles professionnelles (sécurité, hygiène, ergonomie/manutention, environnement, gestion du temps)

- Temps de réalisation :

- A fixer par l'OEF

- Conditions de réalisation : à fournir à l'apprenant :

- L'équipement, les machines et l'outillage adéquat (cf. COPROFOR-05 pour l'UAA2)
- Différents végétaux parmi lesquels les végétaux à tailler – Le produit nécessaire au traitement des plaies importantes
- Les consignes écrites et/ou orales utiles à la bonne réalisation des tâches

Remarque : Les éléments critiques de contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. : UAA 2 : Maîtriser la végétation en automne/hiver – Soigner les blessures importantes de végétaux ligneux

CRITERES INCONTOURNABLES ³	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES ¹	Réussite de l'IG ⁴ Oui/Non
Critère 1 : Cohérence de la démarche	1.1. Les consignes utiles sont décodées et appliquées
	1.2. Les végétaux sont identifiés – Les techniques / modes opératoires de taille adaptées aux plantes sont identifiés / appliqués
	1.3. Le réglage des machines est approprié – L'utilisation des machines et outils est adéquate
Critère 2 : Conformité de production	2.1. Les végétaux sont taillés dans le respect de leur intérêt ornamental et/ou fruitier
	2.2. Les écarts dans la bonne santé des végétaux sont repérés
	2.3. Les soins aux plaies importantes sont appropriés
	2.4. L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis
Critère 3 : Respect des règles	3.1. Les règles d'hygiène sont appliquées à l'égard du matériel, des produits, de la zone de travail et à son propre égard
	3.2. Les règles de sécurité sont appliquées à l'égard du matériel, des produits, de la zone de travail et à son propre égard
	3.3. Les règles de protection de l'environnement sont appliquées
Critère 4 : Adéquation de la communication	4.1. Les supports de communication spécifiques à l'entreprise sont utilisés de manière appropriée
	4.2. Les observations et informations utiles sont transmises au responsable à l'aide d'une terminologie professionnelle

Commentaires : Pistes de décomposition des indicateurs :

1.1 Décodage de croquis/schéma/document = Identification de zones de travail – Identification et préparation de types et quantité de matériel, consommables, carburants, fournitures, produits

...

1.2 Identification des végétaux sur base de la connaissance de la nomenclature (type, dénomination, caractéristiques principales) ...

2.1 Taille d'entretien et taille fruitière : caractère ornamental favorisé, production fruitière favorisée, volumes réduits et régularisés ...

2.2 Eléments d'observation des végétaux : croissance, état des tissus, coloration ...

2.3 Prise en compte des conditions climatiques, prescrits de Phytolice P1 appliqués, curetage/badigeonnage/... adaptés

3.1 Matériel nettoyé, matériel / fournitures / consommables / produits rangés

3.2 Zone de travail sécurisée, EPI/EPC/Equipements de travail en hauteur utilisés selon la réglementation en vigueur ...

3.3 Déchets triés, évacués ...- prescrits de Phytolice P1 appliqués ...

4.2 Toute observation, problème / difficulté ... liés au matériel, aux consommables, aux produits, à la zone de travail ... lors des travaux de maîtrise de la végétation et de soins aux blessures importantes des végétaux

³ **Les conditions de réussite** sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation **S.F.M.Q.** :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,

- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

⁴ **Le seuil de réussite** est déterminé par les **OEF** : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les **OEF** en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page précédente.

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 6 :

Éléments critiques de contexte (ou contraintes) :

- **Tâches attendues :**

- Planter un massif de plantes ligneuses ornementales / ligneuses fruitières

- **Mise en situation :**

- Situation réelle « pratique » (intra ou extra muros) pour toutes les tâches

- **Complexité :**

- Surface de plantation : Minimum 10 m²
- Diversité des plantes à mettre en place : Minimum 5 genres différents (c-à-d différents par les distances de plantation, les profondeurs de plantation, les accessoires utilisés ...) dont au moins 1 arbre à tuteurer
- Transmission de toutes observations et informations utiles au responsable

- **Autonomie :** Autonomie d'exécution des tâches dans le respect

- des consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable
- des règles professionnelles (sécurité, hygiène, ergonomie/manutention, environnement, gestion du temps)

- **Temps de réalisation :**

- A fixer par l'OEF

- **Conditions de réalisation :** à fournir à l'apprenant :

- L'équipement, les machines et l'outillage adéquat (cf. COPROFOR-05 pour l'UAA6)
- Les plantes ligneuses ornementales / ligneuses fruitières en quantité utile
- Les consignes écrites et/ou orales utiles à la bonne réalisation des tâches

Remarque : Les éléments critiques de contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. : UAA 6 : Planter des végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers

CRITERES INCONTOURNABLES ⁵	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES ¹	Réussite de l'IG ⁶ Oui/Non
Critère 1 : Cohérence de la démarche	1.1. Les consignes utiles sont décodées et appliquées
	1.2. Les techniques / modes opératoires adaptés sont identifiés / appliqués
Critère 2 : Conformité de production	2.1. Les plantes ligneuses sont préparées
	2.2. La disposition des plantes ligneuses sur le terrain est conforme aux consignes
	2.3. L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis
Critère 3 : Respect des règles	3.1. Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées à l'égard du matériel, des produits, de la zone de travail et à son propre égard
	3.2. Les règles de protection de l'environnement sont appliquées
Critère 4 : Adéquation de la communication	4.1. Les supports de communication spécifiques à l'entreprise sont utilisés de manière appropriée
	4.2. Les observations et informations utiles sont transmises au responsable à l'aide d'une terminologie professionnelle

Commentaires : Pistes de décomposition des indicateurs :

1.1 Décodage de croquis/schéma/document = Identification de zones de travail –Identification et préparation de types et quantité de matériel, consommables, carburants, fournitures, produits, plantes ligneuses ...

2.1 Préparation des plantes : plantes identifiées, écarts par rapport au bon aspect sanitaire et morphologique repérés, précautions et soins aux plantes adaptés aux conditions pédoclimatiques ...

2.2 Disposition : transposition correcte des mesures reprises dans le croquis/schéma, terrain piqueté, répartition de plantes respectée, distances et profondeurs de plantation respectées, mise en place d'accessoires appropriée ...

3.1 Matériel nettoyé, matériel / fournitures / consommables / produits rangés - zone de travail sécurisée ... - tenue professionnelle adaptée (EPI ...) ...

3.2 Déchets triés, évacués ...

4.2 Toute observation, problème / difficulté ... liés au matériel, aux consommables, aux produits, à la zone de travail ... lors des travaux de préparation/amélioration du sol, de plantation des végétaux

⁵ **Les conditions de réussite** sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation **S.F.M.Q** :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,

- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

⁶ **Le seuil de réussite** est déterminé par les **OEF** : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page précédente.

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 5 :

Éléments critiques de contexte (ou contraintes) :**- Tâches attendues :**

- Installer une pelouse
- Réaliser la maintenance de 1^{er} niveau du matériel

- Mise en situation :

- Situation réelle « pratique » (intra ou extra muros) pour toutes les tâches

- Complexité :

- Surface à installer : Minimum 25 m² – Travaux préalables à réaliser : nivellement de finition, ratissage, semis, roulage et arrosage si nécessaire
- Calcul de la quantité de semences nécessaire
- Transmission de toutes observations et informations utiles au responsable

- Autonomie : Autonomie d'exécution des tâches en toute autonomie dans le respect

- des consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable
- des règles professionnelles (sécurité, hygiène, ergonomie/manutention, environnement, gestion du temps)

- Temps de réalisation :

- A fixer par l'OEF

- Conditions de réalisation : à fournir à l'apprenant :

- L'équipement, les machines et l'outillage adéquat (cf. COPROFOR-05 pour l'UAA5)
- Le conditionnement de semences à utiliser
- Les consignes écrites et/ou orales utiles à la bonne réalisation des tâches

Remarque : Les éléments critiques de contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. : UAA 5 : Installer une pelouse ou une prairie fleurie

CRITERES INCONTOURNABLES⁷	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES¹	Réussite de l'IG⁸ Oui/Non
Critère 1 : Cohérence de la démarche	1.1. Les consignes utiles sont décodées et appliquées
	1.2. Les techniques / modes opératoires adaptés sont identifiés / appliqués
	1.3. Le réglage des machines / outils est approprié – L'utilisation des machines et outils est adéquate
Critère 2 : Conformité de production	2.1. Les travaux préalables au semis sont adaptés
	2.2. Les semences de pelouse sont semées efficacement (quantité, uniformité)
	2.3. Le roulage est adapté et uniforme – L'arrosage éventuel est adapté aux conditions pédoclimatiques
	2.4. Les opérations de maintenance sont conformes à l'usage
	2.5. L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis
Critère 3 : Respect des règles	3.1. Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées à l'égard du matériel, des produits, de la zone de travail et à son propre égard
	3.2. Les règles de protection de l'environnement sont appliquées
Critère 4 : Adéquation de la communication	4.1. Les supports de communication spécifiques à l'entreprise sont utilisés de manière appropriée
	4.2. Les observations et informations utiles sont transmises au responsable à l'aide d'une terminologie professionnelle

Commentaires : Pistes de décomposition des indicateurs :

- 1.1 Décodage de croquis/schéma/document = Identification de zones de travail – Identification et préparation de types et quantité de matériel, consommables, carburants, fournitures, produits ...
- 1.3 Réglage et utilisation adéquate des machines/outils de nivellement de finition, ratissage, semis, roulage, arrosage, semis – réactions adéquates aux dysfonctionnements éventuels ...
- 2.1 Travaux préalables : Nivellement de finition adapté, ratissage homogène sur une profondeur adéquate ...
- 2.2 Semis : prise en compte des conditions pédologiques et météorologiques ...
- 2.4 Contrôles, réglages, graissage, lubrification, démontage/montage réalisés dans le respect des consignes du constructeur et de l'entreprise
- 3.1 Matériel nettoyé, matériel / fournitures / consommables / produits rangés - zone de travail sécurisée ...
- 3.2 Déchets triés, évacués ...
- 4.2 Toute observation, problème / difficulté ... liés au matériel, aux consommables, aux produits, à la zone de travail ... lors des travaux d'installation de pelouse

⁷ **Les conditions de réussite** sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation **S.F.M.Q.** :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

⁸ **Le seuil de réussite** est déterminé par les **OEF** : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les **OEF** en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page précédente.

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 7 :

Éléments critiques de contexte (ou contraintes) :

- **Tâches attendues :**

- Réaliser un travail d'aménagement de surface paysagère

- **Mise en situation :**

- Situation réelle « pratique » (intra ou extra muros) sur un terrain préalablement terrassé, nivelé et piqueté

- **Complexité :** minimum 3 travaux au choix parmi :

- pavage de type autobloquant (Minimum 3m² de pavage)
- placement de bordures béton droites (Minimum 6m avec au moins 1% de pente)
- réalisation d'un muret de blocs ou de briques (Minimum 1m x 45cm)
- installation de clôture en treillis (Minimum 9m)

- **Autonomie :** Autonomie d'exécution des tâches sous la supervision du responsable dans le respect des règles professionnelles (sécurité, hygiène, ergonomie/manutention, environnement, gestion du temps)

- **Temps de réalisation :**

- A fixer par l'OEF

- **Conditions de réalisation :** à fournir à l'apprenant :

- L'équipement, les machines et l'outillage adéquat (cf. COPROFOR-07 pour l'UAA7)
- Les consignes écrites et/ou orales utiles à la bonne réalisation des tâches

Remarque : Les éléments critiques de contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. : UAA 7 : Terrasser et aménager des surfaces paysagères inertes

CRITERES INCONTOURNABLES ¹³	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES ¹	Réussite de l'IG ¹⁴ Oui/Non
Critère 1 : Respect des procédures	1.1. Le matériel est préparé selon les consignes – Les acteurs de la zone sont approvisionnés en matériel, matériaux, mélanges adéquats, découpes de matériaux
	1.2. Les techniques sont appliquées selon les consignes du responsable
	1.3. Le matériel est manipulé de manière adéquate
Critère 2 : Conformité de production	2.1. Le résultat des différentes étapes d'aménagement est conforme aux consignes
	2.2. Les alignements et niveaux sont respectés
Critère 3 : Respect des règles	3.1. Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées à l'égard du matériel, des produits, de la zone de travail et à son propre égard
	3.2. Les règles de protection de l'environnement sont appliquées

Commentaires : Pistes de décomposition des indicateurs :

2.1 Selon la nature des aménagements :

- pavage : ficelles mises en place, guides mis en place, stabilisé placé entre les guides, stabilisé vibré, chape tirée, pavés placés, contrebutage réalisé
- bordures : ficelles de maçon mises en place, lit de pose réalisé, bordure ajustée par rapport à la ficelle, contrebutage réalisé,
- muret : ficelles de maçon mises en place, mortier réalisé, blocs/briques ajustés par rapport à la ficelle, finition des joints réalisée,
- clôture : piquets mis en place, treillis installé (tendeurs, fil de tension, baguette de tension, ligature ... placés)

3.1 Matériel nettoyé, matériel / fournitures / consommables / produits rangés - zone de travail sécurisée ...

3.2 Déchets triés, évacués ...

¹³ **Les conditions de réussite** sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation **S.F.M.Q.** :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

¹⁴ **Le seuil de réussite** est déterminé par les **OEF** : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page précédente.

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 4 :

Éléments critiques de contexte (ou contraintes) :

- **Tâches attendues :**

- Appliquer une pulvérisation insecticide ou fongicide dans un massif d'arbustes ornementaux ou dans une plantation fruitière
- Appliquer les règles de prophylaxie

- **Mise en situation :**

- Situation réelle « pratique » (intra ou extra muros) pour toutes les tâches
- Analyse de cas pour le calcul de la solution insecticide ou fongicide à pulvériser

- **Complexité :**

- Surface à traiter : Minimum 20m² de massif ou Min 5m de ligne fruitière
- Calcul et préparation de la quantité de produit commercial d'insecticide ou de fongicide à utiliser - Respect des exigences de Phytolice P1
- Transmission de toutes observations et informations utiles au responsable

- **Autonomie :** Autonomie d'exécution des tâches en toute autonomie dans le respect

- des consignes (écrites et/ou orales) fournies par le responsable
- des règles professionnelles (sécurité, hygiène, ergonomie/manutention, environnement, gestion du temps)

- **Temps de réalisation :**

- A fixer par l'OEF

- **Conditions de réalisation :** à fournir à l'apprenant :

- L'équipement, les machines et l'outillage adéquat (cf. COPROFOR-05 pour l'UAA4)
- Massif d'arbustes ou ligne fruitière – Le produit commercial insecticide ou fongicide à pulvériser (avec notice d'emploi)
- Les consignes écrites et/ou orales utiles à la bonne réalisation des tâches

Remarque : Les éléments critiques de contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. : UAA 4 : Lutter contre les maladies, les parasites et autres nuisibles

CRITERES INCONTOURNABLES ¹⁵	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES ¹	Réussite de l'IG ¹⁶ Oui/Non
Critère 1 : Cohérence de la démarche	1.1. Les consignes utiles sont décodées et appliquées
	1.2. La méthode de calcul de solution d'insecticide ou fongicide est adéquate – Les techniques / modes opératoires de pulvérisation sont identifiés / appliqués
	1.3. Le réglage des machines/outils de pulvérisation (étalonnage) est approprié – L'utilisation des machines et outils est adéquate
Critère 2 : Conformité de production	2.1. Le produit commercial insecticide ou fongicide est réparti de manière adéquate
	2.2. Les règles de prophylaxie sont appliquées
	2.3. L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis
Critère 3 : Respect des règles	3.1. Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées à l'égard du matériel, des produits, de la zone de travail et à son propre égard
	3.2. Les règles de protection de l'environnement sont appliquées
Critère 4 : Adéquation de la communication	4.1. Les supports de communication spécifiques à l'entreprise sont utilisés de manière appropriée
	4.2. Les observations et informations utiles sont transmises au responsable à l'aide d'une terminologie professionnelle

Commentaires : Pistes de décomposition des indicateurs :

- 1.1 Décodage de croquis/schéma/document = Identification de zones de travail – Identification et préparation de types et quantité de matériel, consommables, carburants, fournitures, produits ...
- 2.1 Pulvérisation adaptée en quantité et uniformité, prise en compte des conditions climatiques, prescrits de Phytolice P1 appliqués ...
- 3.1 Zone de travail sécurisée, EPI/EPC utilisés ... Matériel nettoyé, matériel / fournitures / consommables / produits ... rangés de manière adéquate (produits dans armoire phyto ...) ...
- 3.2 Déchets triés, évacués ...- prescrits de Phytolice P1 appliqués ...
- 4.2 Toute observation, problème / difficulté ... liés au matériel, aux fournitures, aux produits, à la zone de travail et aux tâches à réaliser (impétrants, quantités d'adventices, imprévus, conditions pédologiques et/ou météorologiques, écarts sanitaires des végétaux ... lors des travaux de lutte intégrée

¹⁵ **Les conditions de réussite** sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation **S.F.M.Q.** :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

¹⁶ **Le seuil de réussite** est déterminé par les **OEF** : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page précédente.

Cinquième partie

Profil d'équipement

L'ensemble de l'équipement repris ci-dessous est mis à disposition des apprenants au sein de l'établissement d'enseignement ou de formation et/ou dans tout autre lieu d'apprentissage équipé en conséquence.

En outre, tant les infrastructures que le matériel devront répondre aux normes de sécurité en vigueur.

A. INSTALLATIONS / EQUIPEMENTS

- Surface de sol utile à la préparation du sol
- Surface de sol utile à l'installation d'une pelouse ou d'une prairie fleurie
- Surface de sol utile à la fertilisation/amendement du sol
- Surface de sol utile à la plantation de végétaux herbacés ornementaux / de végétaux ligneux
- Surface de sol utile au terrassement / à l'aménagement de surfaces paysagères inertes
- Surface / nombre de plantes utiles à la maîtrise de la végétation en automne-hiver
- Surface / nombre de plantes utiles à la maîtrise de la végétation en printemps-été
- Surface de sol utile pour appliquer une lutte contre les adventices et invasives
- Surface de culture utile pour appliquer une lutte contre les parasites et autres nuisibles
- Local stockage (matériel, carburant, consommable, fournitures ...)
- Armoire de stockage produits phyto
- Zones de stockage/évacuation déchets / boîte de traitement des déchets

B. MATERIEL/OUTILLAGE

B1. Travail du sol

- Outillage à manche pour préparation du sol : bêche(s), pelle(s), croc(s), râteliers, brosse(s), balais, fourche(s), houe(s) ...
- Brouette(s) (aussi pour transport...)
- Motoculteur(s), tracteur(s) et ses accessoires

B2. Mesures / Traçages

- Bombe de traçage du sol, décamètre, ficelles de maçon, lunette de chantier + mire + pied, mètre, niveau niveau à lunette, niveau laser + mire + pied, jalons, niveau à bulles ...

B3. Terrassement et aménagement de surfaces paysagères inertes

- Outillage: bêche(s), pelle(s), croc(s), râdeaux, brosse(s), balais, brouette(s), fourche(s), houe(s), masse, piquets de fer, barre(s) à mine, dame(s), marteau(x), masse(s), massette(s), pince(s), burin(s), guides chapes, , planches étauçon, serre-joint(s), tendeur(s), truelle(s), équerre(s), scies, disqueteuse(s), foreuse(s), visseuse(s) ...
- Chargeur(s) frontaux
- Mini-pelle
- Bétonnière(s)

B4. Plantation

- Outillage : bêche(s), pelle(s) râdeaux, brosse(s), balais, brouette(s), plantoir(s), tarière(s)
- Matériel mécanique spécifique : tracteurs et accessoires adaptés (tarière(s), frappe pour tuteurs, ...)
- Accessoires de plantation : tuteurs, liens, protections contre les rongeurs, protection climatique, palissage ...
- Matériel d'arrosage : arrosoir(s), tuyaux

B5. Amélioration du sol

- Outillage à manche pour amélioration du sol : bêche(s), pelle(s), râdeaux, croc(s), fourche(s), brosse(s), balais, brouette(s) ...
- Epandeur(s) d'engrais

B6. Maîtrise de la végétation et soins aux blessures importantes

- Tronçonneuse(s)
- Outillage de taille : taille-haie(s), sécateur(s) manuel(s) et sur batterie, cisaille(s), ébrancheur(s), égoïne(s)
- Broyeur(s)

B7. Lutte contre les adventices et invasives

- Pulvérisateur(s)
- Désherbeur(s) thermique(s), désherbeur mécanique, débroussailleuses, faucille ...
- bêche(s), pelle(s) râdeaux, brosse(s), balais, rasette(s) ...

B8. Lutte contre les maladies, les parasites et autres nuisibles

- Pulvérisateur(s)
- Arrosoirs(s)
- Petits matériels spécifiques à la protection intégrée envisagée (outils, machines, suivant directives spécifiques ...)

B9. Installation d'une pelouse / d'une prairie fleurie

- Tondeuse(s) autoportées, tracteur(s) tondeuse(s), tondeuse(s) à conducteur marchant
- Outillage à manche : râteaux, coupe bordure(s), brosse(s) ...
- Semoir(s)
- Plaqueuse(s) de gazon

B10. Maintenance / réglage / nettoyage des machines / outils

- Petit outillage utile à la maintenance de premier niveau du matériel mécanique à utiliser
- Petit outillage utile au réglage du matériel / des outils du Jardinier
- Petit matériel / outillage utile au nettoyage des machines / outils du Jardinier (brosse, approvisionnement en eau ...)

B11. Sécurité

- Le matériel utile à la sécurisation de la zone de travail, ruban de signalisation, cônes de signalisation
- Les équipements EPI et EPC spécifiques aux travaux réalisés
- Les équipements de travail pour le travail en hauteur (échafaudages, échelles ...)

B12. Communication

- Les supports de communication utiles

C. CONSOMMABLES

C1. Produits

- Engrais et amendements
- Produits utiles à la maintenance de premier niveau du matériel mécanique
- carburant type
- Produit nécessaire au traitement des plaies importantes
- Produit commercial herbicide (avec notice d'emploi)
- Produit commercial insecticide ou fongicide (avec notice d'emploi)
- Produit commercial utilisé dans le cadre d'une lutte intégrée spécifique (biologique, hormone, régulateur ...) avec notice d'emploi
- Paillis

C2. Matériel végétal

- Choix de plantes herbacées à planter
- Choix de plantes ligneuses à planter
- Choix de plantes à tailler
- Choix de plantes à identifier par l'apprenant
- Plaques de gazon
- Semences

C3. Accessoires

- Accessoires de plantation (tuteurs, liens, protections contre les rongeurs, protection climatique, palissage, ...)
- Accessoires spécifiques à la protection intégrée envisagée (pièges, auxiliaires, ... suivant directives spécifiques)

C4. Structures inertes / minérale, métallique, bois/plastic, composite

- Produit(s) et matériaux suivant structure spécifique à mettre en place : béton, sable stabilisé, mortier, pavé(s), clôture(s), muret(s) panneau(x) de bois, terrasse(s), pergola(s), mobilier(s), empierrement(s), bordure(s), dalle(s), lagunage(s), pièce(s) d'eau ...

Annexes

Glossaire

Acquis d'apprentissage (A.A.)¹⁷ : énoncé de ce que l'apprenant sait, comprend, est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences, au sens de la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie.

- **Savoirs¹⁸** : résultat de l'assimilation d'informations grâce à l'éducation et à la formation. Le savoir est un ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude. Le cadre européen des certifications fait référence à des savoirs théoriques ou factuels.
- **Aptitudes¹⁹** : capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Le cadre européen des certifications fait référence à des aptitudes cognitives (utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) ou pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments).
- **Compétences²⁰** : Capacité avérée d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'études et pour le développement professionnel ou personnel. Le cadre européen des certifications fait référence aux compétences en termes de prise de responsabilités et d'autonomie.

Activités clés (A.C.)²¹ : activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de son métier.

Attestation de validation d'une unité d'acquis d'apprentissage²² : document officiel délivré, après chacune des épreuves de qualification destinées à valider les acquis d'apprentissage de l'unité concernée, par le Jury de qualification ou s'il échet par sa délégation composée de membres du personnel enseignant qui ont assuré spécifiquement les apprentissages de l'Unité d'acquis d'apprentissage concernée et quand cela est possible, d'un ou plusieurs membres extérieurs à l'établissement.

Cadre Francophone des Certifications (CFC)²³ : instrument de classification des certifications en fonction d'un ensemble de critères correspondant à des niveaux d'acquis d'apprentissage déterminés. Le CFC s'applique en Fédération Wallonie-Bruxelles et a été défini en cohérence avec la Vlaamse kwalificatiestructuur (VKS) et le Cadre européen des Certifications (CEC).

¹⁷ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 8°.

¹⁸ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.63.

¹⁹ Ibid, p.60.

²⁰ Ibid, p.61.

²¹ Ibid, p.60.

²² Décret organisant la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU) dans l'enseignement secondaire qualifiant et modifiant diverses dispositions relatives à l'enseignement secondaire, 12 juil. 2012, chap. 1^{er}, art. 2, §2. +

Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 21^{ter}, §3.

²³ Décret portant assentiment à l'Accord de coopération, conclu le 26 février 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, concernant la création et la gestion d'un Cadre francophone des certifications, en abrégé «C.F.C.», 15 mai 2015, Titre I^{er}, art. 1, 7° + Titre II, art.2, §3.

Certification par unités d'acquis d'apprentissage (C.P.U.)²⁴: dispositif organisant la certification des savoirs, aptitudes et compétences professionnels en unités d'acquis d'apprentissage.

Compétence²⁵ : aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches.

Compétence professionnelle²⁶ : Pratique professionnelle que la réalisation d'une activité clé implique. Les compétences professionnelles sont les opérations qui décrivent les composantes de l'activité clé.

Dossier d'apprentissage C.P.U.²⁷ : document communiqué à l'élève en début de formation qui :

- a) énonce les objectifs de la formation commune et de la formation qualifiante;
- b) reprend les unités d'acquis d'apprentissage à valider;
- c) définit les modalités et la périodicité des épreuves de qualification;
- d) détaille l'évolution graduelle des acquis d'apprentissage maîtrisés et restant à acquérir par l'élève ainsi que, le cas échéant, les remédiations proposées; cette partie du document est mise à jour régulièrement sous la responsabilité du Conseil de classe.

Une copie de ce document fait partie du dossier scolaire de l'élève.

Passeport CPU-EUROPASS²⁸ : collection graduelle des validations et certifications obtenues par l'élève au cours de sa scolarité ainsi que l'attestation des expériences pertinentes qui illustrent et documentent ses acquis et ses potentialités. Ce document fait partie du dossier scolaire et suit l'élève en cas de changement d'établissement. Le passeport est remis à l'élève au terme de sa scolarité;

²⁴ Décret organisant la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU) dans l'enseignement secondaire qualifiant et modifiant diverses dispositions relatives à l'enseignement secondaire, 12 juil. 2012, chap. 1^{er}, art. 1^{er}, 1^o.

²⁵ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, chap. 1^{er}, art. 5, 1^o.

²⁶ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.61.

²⁷ Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 2, 17^o.

²⁸ Ibid., art. 2, 19^o.

Points ECVET²⁹ (tels que prévus par la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels « European Credit for vocational education and training ») : représentation numérique du poids global des acquis d'apprentissage exigés pour la délivrance d'un certificat de qualification et du poids relatif de chacune des unités par rapport à la certification.

Profil de certification (P.C.)³⁰ : document de référence définissant le lien entre une option de base groupée ou une formation et un ou des profil(s) de formation élaboré(s) par le Service francophone des métiers et des qualifications (S.F.M.Q.) et dûment approuvé(s) par le Gouvernement.

Profil d'équipement³¹ : profil qui détermine l'équipement et l'infrastructure suffisant à la mise en œuvre du profil de formation. L'équipement peut être localisé soit dans l'école soit chez un partenaire et, notamment, dans un Centre de compétence, un Centre de référence, un Centre de technologies avancées, une entreprise.

Profil de formation (P.F.)³² : le document qui définit les unités d'acquis d'apprentissage associées aux activités clés du métier, qui comprend également un profil d'évaluation et un profil d'équipement.

Profil métier (P.M.)³³ : profil qui se compose d'un référentiel métier et d'un référentiel de compétences.

²⁹ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 11^o.

³⁰ Ibid., art. 5, 14^o.

³¹ Ibid., art. 5, 13^o.

³² Décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le service francophone des métiers et des qualifications, en abrégé «SFMQ», 10 déc. 2015, art. 1, 7^o.

³³ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.62.

- **Référentiel métier**³⁴ : définition de l'intitulé du métier et de ses appellations synonymes, de la position du métier par rapport aux métiers proches et la déclinaison de leurs fonctions et conditions d'exercices.
- **Référentiel des compétences professionnelles**³⁵ : référentiel qui liste les activités clés du métier ciblé et les compétences professionnelles associées.

Profil d'évaluation³⁶ : profil qui détermine des seuils de maîtrise minimums exigés en vue de la délivrance d'une attestation de compétence ou en vue de servir de référence à l'élaboration des épreuves certificatives.

- **Critères**³⁷ : qualité que l'on attend d'un objet évalué.
- **Indicateurs**³⁸ : manifestation observable d'un critère. Indication qui permet de répondre à la question : « A quoi vais-je voir que le critère est respecté ? » ou « Que va exactement observer l'évaluateur ? ».

Rapport de compétences CPU³⁹ : document établi par le Conseil de classe qui dresse le bilan des compétences acquises et des compétences restant à acquérir ou à

perfectionner et formule des suggestions utiles pour une poursuite optimale de la scolarité. Ce rapport est délivré :

- a) au terme de la cinquième année ainsi que, pour les options de base groupées organisées sur trois ans, de la sixième année;
- b) au terme de la sixième, de la septième année ou de l'année complémentaire au troisième degré de la section de qualification (C3D) si l'élève n'a pas obtenu une des certifications finales;
- c) au cours de la sixième ou de la septième année lorsque l'élève quitte l'établissement avant la fin de l'année scolaire ;
- d) dans l'enseignement spécialisé, selon les modalités à déterminer par le gouvernement.

Unités d'acquis d'apprentissage (U.A.A.)⁴⁰ : ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage qui peut être évalué et validé.

³⁴ Décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le service francophone des métiers et des qualifications, en abrégé «SFMQ», 10 déc. 2015, art. 1, 4°.

³⁵ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.62.

³⁶ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 10°.

³⁷ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.61.

³⁸ Ibid., p.61.

³⁹ Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 2, 19°

⁴⁰ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 9°.

Le cadre francophone des certifications

Descripteurs définissant les niveaux du cadre francophone des certifications (CFC)⁴¹

Chacun des huit niveaux est défini par un ensemble de descripteurs indiquant quels sont les acquis de l'éducation et de la formation attendus d'une certification de ce niveau, quel que soit le système de certification.		Savoirs, aptitudes	Contexte, autonomie et responsabilité
Niveau 1	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 1	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux non référencés à un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser des tâches simples et répétitives dans le cadre de la reproduction de processus simples	Agir sous encadrement direct dans un contexte structuré et défini relevant d'un environnement de travail et/ou d'un domaine d'étude non spécifique
Niveau 2	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 2	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux de base d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches sans devoir choisir les méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus simples et standards.	Agir sous supervision dans des situations connues et définies liées à un domaine de travail ou d'étude spécifique, avec un degré de responsabilité limité à l'exécution des tâches.

⁴¹ Décret portant assentiment à l'Accord de coopération, conclu le 26 février 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, concernant la création et la gestion d'un Cadre francophone des certifications, en abrégé «C.F.C», 15 mai 2015

Niveau 3	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 3	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches impliquant de choisir des méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus complexes.	Agir avec un degré d'autonomie et de responsabilité limité aux choix posés et mis en oeuvre dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre restreint de facteurs varient.
Niveau 4	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 4	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de rechercher et de sélectionner des informations adéquates en vue de mobiliser et d'intégrer des connaissances / des méthodes / des pratiques dans le cadre de la résolution de problèmes concrets dont les indices sont manifestes et dont les solutions possibles sont en nombre fini et limité.	Agir avec une marge d'initiative restreinte dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre important de facteurs prévisibles sont susceptibles de changer, et avec une responsabilité complète de son travail.

Niveau 5	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 5	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant d'analyser, de compléter d'articuler des informations sur base des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité en vue de les réorganiser et de construire des solutions adaptées dans le cadre de la résolution de problèmes abstraits, dont les indices ne sont pas manifestes et dont les solutions possibles sont multiples.	Agir avec une marge d'initiative étendue dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles, avec une responsabilité complète de son travail.
Niveau 6	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 6	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux approfondis d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner de la compréhension et de l'utilisation critique des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité ainsi que des différentes dimensions et contraintes de la situation en vue de formuler et/ou mettre en oeuvre des solutions pertinentes (ou nouvelles) dans le cadre de la résolution de problèmes ou de situations complexes	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles.

Niveau 7	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 7	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux hautement spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner d'une maîtrise et d'une réflexion critique en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue de formuler et/ou mettre en oeuvre des solutions innovantes dans le cadre du développement de savoirs, de projets (ou de procédures).	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations inédites d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
Niveau 8	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 8	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux les plus avancés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique ou à l'interface de plusieurs domaines permettant de témoigner d'une expertise reconnue en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue d'étendre et de redéfinir de manière singulière et significative les savoirs (et procédures) existants dans le cadre de la recherche et/ou de l'innovation.	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations les plus avancées, à la pointe d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.